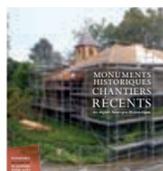


Dans la même collection :



1. Deux années de protections au titre des monuments historiques en Rhône-Alpes. 2013-2014



2. Restaurer les monuments historiques en région Auvergne-Rhône-Alpes : chantiers récents



3. De l'architecture contemporaine au monument historique : la protection du patrimoine du xx^e siècle en Auvergne-Rhône-Alpes



4. Les grottes ornées d'Ardèche. Révision des protections au titre des monuments historiques



5. La protection des monuments aux morts de la première guerre mondiale en Auvergne-Rhône-Alpes



6. L'établissement de hauteur du mont Chatel. Nouveau regard sur l'archéologie de l'Ain mérovingien



7. Restauration des cartes de Chartreuse



8. Les sites palafittiques de Savoie et Haute-Savoie inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

PATRIMOINES **PROTÉGÉS** EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
n° 9

CINQ ANNÉES DE PROTECTIONS au titre des monuments historiques en Auvergne-Rhône-Alpes 2015-2019

La sauvegarde du patrimoine emprunte des voies diverses. Mais la principale, depuis près de deux siècles, reste d'assurer aux immeubles, ou objets, une protection juridique par leur inscription ou leur classement au titre des monuments historiques. Faire le bilan de cette action sur quatre années, pour les seuls immeubles mais sur l'ensemble de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, imposait une sélection, afin de rester dans l'épure impartie aux volumes de cette collection. En effet, ce laps de temps a vu de très nombreuses protections prononcées, dont certes deux thématiques ayant déjà donné lieu à publications. Cette sélection ne s'est pas faite uniquement selon des critères scientifiques. Tout en regroupant les notices par typologies, elle laisse la liberté aux agents de l'État chargés de ces protections de faire leurs propres choix. Il en résulte une présentation qui illustre, et révélera à beaucoup, toute la richesse et la diversité de ce travail. On y remarquera notamment l'importante représentation des deux derniers siècles et la mise en exergue des particularismes de notre région, comme le patrimoine thermal ou de montagne.

F. Henriot



Ministère
Culture



DIFFUSION GRATUITE – NE PEUT ÊTRE VENDU – ISBN : 979-10-94145-12-8

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

9

PATRIMOINES
PROTÉGÉS
EN AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

CINQ ANNÉES DE PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES – 2015-2019

MONUMENTS HISTORIQUES 2015-2019

Cinq années de protections
en Auvergne-Rhône-Alpes

Cinq années de protections au titre des monuments historiques en Auvergne-Rhône-Alpes
2015-2019

La collection

PATRIMOINES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La collection « Patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes » vise à valoriser, donc faire connaître au public le plus large les actions patrimoniales de l'État - ministère de la Culture, en les explicitant par le texte et l'image, sur support papier ou numérique.

Au fil des huit volumes déjà parus depuis 2015, plusieurs missions du ministère de la Culture en région ont été présentées dans le domaine des monuments historiques (immeubles ou objets) et de l'archéologie, de la protection juridique au suivi des interventions de restauration, en passant par l'accroissement des connaissances que permet une fouille.

Ce nouvel opus marque un retour aux sources, aux origines de la collection. Comme le premier volume, il est consacré à la mission fondatrice dévolue au service en charge des monuments historiques : assurer à des immeubles une protection juridique, inscription ou classement, afin sinon de garantir du moins de permettre leur transmission aux générations futures. Pour autant il ne s'est pas agi de dupliquer ce qui s'était fait en 2015.

En effet, la région s'est depuis agrandie en regroupant Auvergne et Rhône-Alpes. Au-delà de l'accroissement géographique, chaque ancienne région a apporté ses spécificités (de typologies, de matériaux, notamment) à la nouvelle entité. La commission se prononçant sur les protections a elle aussi été renouvelée, et la diversité des regards s'y est accrue. La période présentée est plus longue, puisque couvrant désormais quatre années. Il en résulte bien sûr un nombre plus important de nouvelles protections. Les thématiques relatives aux grottes ornées et aux monuments aux morts de 1914-18 ne font l'objet que d'un rappel car ayant bénéficié de publications spécifiques. La plupart du temps, sauf lorsqu'il s'agissait de montrer en quoi cela soit utile pour la gestion d'un monument soit illustre comment les regards peuvent évoluer sur un édifice, les extensions de protection ont été écartées de la présentation. Cependant une sélection a été opérée parmi les autres. Pour cela, une démarche originale a été suivie. En effet, il a été demandé aux agents de l'État en charge de cette mission de protection de choisir parmi les dossiers pour lesquels ils, elles en l'occurrence, avaient œuvré, en quelque sorte leurs « coups de cœur ». On retrouve dans leurs choix la surprenante diversité, au long des siècles, de l'édifice discret et modeste au plus prestigieux, de l'attendu à l'original, du patrimoine de notre grande région.

Frédéric Henriot

*Conservateur régional des monuments historiques,
directeur de la collection*

Couverture : détail du palais
de justice de Largentière (07).

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MONUMENTS
HISTORIQUES

2015-2019

Cinq années de protections
en Auvergne-Rhône-Alpes

ET MUSÉES
EN CHANTIER
PATRIMOINES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
PATRIMOINES PROTÉGÉS
ET ARCHÉOLOGIE
UNESCO
EN QUESTIONS
DES PARCS ET JARDINS
DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

SOMMAIRE

Les auteurs

Claire Aubaret [C.A.]

Chargée d'études

Chargée de la protection des monuments historiques
(CRMH Occitanie, site de Toulouse)

Josiane Boulon [J.B.]

Chargée d'études

Chargée de la protection des monuments historiques
(CRMH Auvergne-Rhône-Alpes, site de Lyon)

François Dumoulin [F.D.]

Conservateur régional adjoint de l'Archéologie

(SRA Auvergne-Rhône-Alpes, site de Clermont-Ferrand)

Catherine Guillot [C.G.]

Conservatrice des monuments historiques

(CRMH Auvergne-Rhône-Alpes, site de Lyon)

Frédéric Henriot [F.H.]

Conservateur régional des monuments historiques

(CRMH Auvergne-Rhône-Alpes)

Juliette Pozzo [J.P.]

Chargée de recherche

(Musée national Picasso - Paris)

Claire Raflin [C.R.]

Chargée d'études

Chargée de la protection des monuments historiques
(CRMH Auvergne-Rhône-Alpes, site de Clermont-Ferrand)

Gilles Soubigou [G.S.]

Conservateur du patrimoine

Conseiller à l'action culturelle patrimoniale

(DRAC Auvergne-Rhône-Alpes)

Aurélié Vertu (A.V.)

Chargée d'études

Chargée de la protection des monuments historiques
(CRMH Auvergne-Rhône-Alpes, site de Lyon)

Coordination du volume :

Josiane Boulon, avec l'assistance de Gilles Soubigou

Remerciements

La coordinatrice et les auteurs tiennent à remercier l'ensemble des personnes qui ont apporté leur concours et leur soutien à ce projet, et plus particulièrement Christine Boniface, gestionnaire-instructrice de la cellule protection à la CRMH Auvergne-Rhône-Alpes (site de Lyon), dont le travail a accompagné chaque dossier présenté en CRPA, Myriam Fresne, ingénieure cartographe à la DRAC (site de Lyon), Anne Menoury gestionnaire des marchés publics à la CRMH (site de Lyon).

Des remerciements particuliers s'adressent aux propriétaires de monuments historiques qui ont accepté que figurent dans cet ouvrage des images ou des documents leur appartenant.

Préface	7
Introduction	8
Focus : La procédure de protection au titre des monuments historiques.....	13

MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS 2015-2019

SITES ARCHÉOLOGIQUES

Ambérieu-en-Bugey (01), château de Saint-Germain ..	16
Aurillac (15), ancienne abbaye de Saint-Géraud	18
Panossas (38), site antique des Buisnières	21
La Roche-Blanche (63), oppidum de Gergovie	22
Lyon (69), Prévôté et mur de l'ancien cloître de l'Île-Barbe	25
Mais aussi.....	27

ARCHITECTURE ET CONQUÊTE DES ESPACES NATURELS

Les fermes du haut plateau ardéchois (07).....	30
Grottes ornées d'Ardèche (07)	34
Collonges-au-Mont-d'Or (69), Folie Guillaud	35
Morzine (74), chalet « Sol i Neu ».....	37
Mais aussi.....	39

EAU ET ÉNERGIE HYDRAULIQUE

Cerdon (01), moulin à farine	42
Saint-Étienne-sur-Chalaronne (01), moulin Tallard	44
Saint-Gervais (38), fonderie de canons	47
Saint-Pierre-d'Entremont (38), tournerie de Saint-Même	49
Saint-Galmier (42), siège historique de la société Badoit	51
La Bourboule (63), casino Chardon	55
Aix-les-Bains (73), anciens thermes nationaux	58
Entremont-le-Vieux (73), moulin des Teppaz	62
Mais aussi.....	63

GÉNIE CIVIL ET INDUSTRIE

Val d'Arcomie (15), viaduc de Garabit	66
Rive-de-Gier (42), première usine des Frères Marrel	68
Mornant (69), aqueduc du Gier	70
Monnetier-Mornex (74), téléphérique du Salève	72
Mais aussi.....	75

BÂTIMENTS ET STATUAIRE DANS L'ESPACE PUBLIC ET URBAIN

La célébration des « Grands hommes »	78
Largentière (07), palais de justice	86
Valence (26), hôtel de ville	89
Craponne-sur-Arzon (43), hôtel de ville	91
Le Puy-en-Velay (43), fontaine de la Nymphé Amalthée	93
Issoire (63), halle aux grains	95
Clermont-Ferrand (63), pharmacie Gros	97
Mais aussi.....	99

ARCHITECTURE RELIGIEUSE ET PATRIMOINE COMMÉMORATIF

Colombier-le-Cardinal (07), ancien couvent des Célestins	102
Sainte-Croix-en-Jarez (42), ancienne chartreuse	105
Saint-Julien-des-Chazes (43), abbaye Saint-Pierre-des-Chazes	107
Olmet (63), église Saint-Jean-Baptiste	109
Églises sardes (73) (74)	111
Meillerie (74), ancien prieuré	114
Thones/La Balme-de-Thuy (74), nécropole de Morette	115
Monuments aux morts	116
Mais aussi.....	116

ARCHITECTURE DOMESTIQUE ET CHÂTEAUX

Guéreins (01), demeure bourgeoise et exploitation viticole	120
Vesancy (01), château de Vesancy	121
Sauzet (24), villa Sestier	123
Précieux (42), château de Curraize	125
Aigueperse (63), hôtel Coiffier	126
Lyon (69), villa Gillet	127
Mais aussi.....	128

ANNEXES

Carte	132
Glossaire	134
Pour aller plus loin.....	139



PRÉFACE

Au sujet du patrimoine de notre pays, André Malraux exprimait le souhait que « *tous les enfants de France comprennent un jour que ces pierres encore vivantes leur appartiennent à la condition de les aimer* ».

Comme pour contribuer à réaliser ce vœu, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région Rhône-Alpes créait en 2015 une nouvelle collection d'ouvrages sur le patrimoine, destinés au grand public. Le premier de ces ouvrages était déjà consacré à un bilan des protections réalisées au titre des monuments historiques, qui sont assurées par la conservation régionale des monuments historiques (CRMH). Six ans plus tard – et après un enrichissement régulier de cette collection, dont ce titre constitue le neuvième volume – le temps est venu de faire un nouveau bilan.

Entre 2015 et 2019, plus de 140 protections au titre des monuments historiques ont été mises en œuvre dans la région. Elles ont été accompagnées d'évolutions géographiques et réglementaires dans l'examen des dossiers.

Depuis la création de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les protections au titre des monuments historiques en région Auvergne-Rhône-Alpes concernent un territoire plus vaste, et donc un nombre de dossiers plus important, dont l'examen revient à deux nouvelles instances : la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) au niveau régional, et la commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) au niveau national.

Les dossiers eux-mêmes ont également évolué, avec davantage de regroupements dans des ensembles thématiques, comme les grottes ornées d'Ardèche.

Derrière la diversité des lieux présentés dans cet ouvrage, la protection au titre des monuments historiques sert des objectifs constants : aider leurs propriétaires à les entretenir, les restaurer et les faire découvrir, et donner à chacune et chacun la chance de connaître les sites et les édifices dont notre région est riche, et qui constituent, pour toute société attentive aux marques de son histoire, un héritage commun grâce auquel le passé éclaire l'avenir.

Pascal Mailhos

Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Préfet du Rhône

Largentière (07), vue du palais
de justice depuis le château.

LA PROTECTION DES IMMEUBLES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une brève histoire de la protection

C'est en 1830, sous la monarchie de Juillet, qu'est nommé le premier inspecteur général des monuments historiques, Ludovic Vitet (1802-1873). Il a pour mission de porter secours aux monuments anciens de la France, fort malmenés dès avant la Révolution, certains abandonnés ou transformés en carrières de pierre, et qui sont en danger de ruine ou de disparition. En 1840, son successeur, l'écrivain Prosper Mérimée (1803-1870), établit la première liste nationale de monuments majeurs auxquels il faut apporter des subsides. C'est à partir de ces premières démarches empiriques de « classement » que se construira progressivement la protection au titre des monuments historiques. Cependant, ni cette première liste, ni les suivantes, établies par les inspecteurs et les commissions des monuments historiques, de 1846 à 1887 et mentionnant les monuments considérés comme classés aujourd'hui, n'étaient accompagnées d'aucune loi. Elles permettaient simplement à la commission d'accorder des aides financières, de nommer les architectes et d'autoriser des fouilles. La loi de 1887 imposa plus de rigueur dans l'emploi des subsides mais ne s'adressait qu'aux services de l'État et aux collectivités. C'est à partir du 31 décembre 1913 que la loi présentée par l'archéologue et député de la Savoie Théodore Reinach (1860-1928), est votée, élargissant les interventions de l'État sur des biens publics et privés, permettant toujours d'accompagner les propriétaires mais, pour plus d'efficacité, en y attachant une servitude*.

À partir de 1927¹, un niveau intermédiaire de protection est créé : « l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques² ». À ce niveau, attribué aux édifices jugés d'un intérêt moindre que les édifices classés, sont également maintenus ceux dont les propriétaires refusent le classement, ce dernier étant subordonné à un consentement écrit depuis 1913³. L'analyse des dossiers de protection se fait toujours à Paris, en commission des monuments historiques,

1. Loi du 23 juillet 1927 complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et le décret du 18 mars 1924.

2. Remplacée par les termes : « inscription au titre des monuments historiques » dans l'ordonnance du 9 septembre 2005.

3. Code du Patrimoine, articles R621-1,2,3.

Grignan (26), château.



même si, à partir de 1944, la documentation est constituée par le recenseur du service dit des « beaux-arts » dans les départements. La création du ministère de la Culture par le général de Gaulle en 1959 et celle des régions en 1960, favorisent la déconcentration de la procédure dans les premières directions régionales des affaires culturelles (DRAC) créées en 1977. Depuis la création des conservations régionales des monuments historiques en 1979, ce sont elles qui instruisent les dossiers d'inscription au titre des monuments historiques. Depuis 1984⁴, ce sont des commissions régionales formées de représentants de l'État, de personnes qualifiées, de membres d'associations et d'élus qui proposent ou non au préfet de région l'inscription au titre des monuments historiques, après présentation iconographique et historique d'un monument par les chargés de protections et lecture d'un avis des services de l'État. Si cette commission émet un vœu de classement, le dossier est ensuite instruit à Paris en commission nationale.

La DRAC Rhône-Alpes ayant fusionné avec la DRAC Auvergne en 2015⁵, une seule CRMH* (répartie entre les sites de Clermont-Ferrand et de Lyon) a la charge d'organiser ces commissions siégeant en moyenne quatre fois l'an pour les commissions plénières vouées au traitement des dossiers immeubles pour désormais douze départements et une métropole. Les commissions sont présidées par un(e) élu(e) local(e) depuis 2016. Une commission du même format est dédiée aux objets mobiliers, en remplacement des anciennes commissions départementales des objets mobiliers (CDOM), disparues en 2016.

4. D'abord commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (COREPHAE), créées par décret en 1984, elles furent remplacées en 1997 par les commissions régionales du patrimoine et des sites (CRPS), elles-mêmes remplacées depuis par les commissions régionales du patrimoine et de l'architecture (CRPA), par la loi LCAP n° 2016-925 du 16 juillet 2016.

5. Loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.



Saint-Pierre-de-Chartreuse (38),
monastère de la Grande chartreuse.

La politique de protection aujourd’hui en Auvergne Rhône-Alpes et ses critères. La grande région Auvergne-Rhône-Alpes compte environ 4 700 monuments, dont 3 300 inscrits et 1 400 classés. Le segment temporel de ces monuments se développe de la Préhistoire (36 000-40 000 ans pour certaines grottes ornées) jusqu’à la période contemporaine la plus récente (patrimoine du XX^e siècle, telle l’église Saint-Pierre de Firminy du Corbusier, achevée en 2006). Dans une région à l’échelle d’un petit pays cohabitent des histoires locales anciennes très différentes, des paysages sans rapports entre eux, et donc des édifices aux spécificités très hétérogènes. La variété des monuments est importante au sein des corpus eux-mêmes, ce qui implique une analyse fine et des études croisées avec d’autres sciences ou spécialités, et non seulement le simple comparatif artistique. Les critères pour prétendre à une protection sont donc devenus plus sélectifs, notamment pour le patrimoine religieux et l’architecture domestique, qui restent très présents parmi les candidats à la protection.

Cependant, l’évaluation de nouveaux monuments n’exclut pas la reprise d’anciennes protections. En effet, le ministère de la Culture, depuis le début des années 2000, s’est attaché à régulariser ou étendre certaines protections anciennes qui, répondant prioritairement au critère esthétique, s’étaient parfois appliquées à « découper » les monuments eux-mêmes, en ne protégeant qu’une façade, qu’un escalier ou qu’une cheminée... Un bien ayant changé de propriétaire peut aussi voir ce dernier demander un classement que le précédent refusait. Une partie importante des nouvelles protections relève donc de l’harmonisation, de la reprise et de la correction de ces insuffisances, complexités ou obstacles venus du passé. À partir de 2003⁶, l’accent a également été mis au sein du ministère de la Culture, sur des thématiques nationales, comme les jardins, le patrimoine industriel et scientifique ou le patrimoine du XX^e siècle. Ces démarches se poursuivent.

Protections 2015-2019 : un bilan

Faire le bilan de cinq années de protection signifie faire l’examen ou le réexamen (extensions ou harmonisations) de protections au titre des monuments historiques sur 191 monuments de la région. Parmi ces édifices, il faut considérer les 41 monuments aux morts qui sont déjà présentés dans un ouvrage de la même collection⁷. Les grottes ornées d’Ardèche concernent pour la période (2015-2019), 9 grottes, elles font aussi l’objet d’un volume⁸. L’ouvrage consacré au patrimoine du XX^e siècle⁹ traite également de certaines demeures parfois simplement listées en fin de chapitre sur l’architecture domestique. Ces sujets ne sont donc pas abordés mais font l’objet de rappels dans le présent volume.

Les chapitres qui composent cet ouvrage se veulent représentatifs de l’évolution de la politique de protection au titre des monuments historiques, mais

6. Directive nationale d’orientation (DNO) du ministère de la Culture, janvier-février 2003.

7. Catherine Guillot (dir.), *La protection des monuments aux morts de la Première Guerre mondiale en Auvergne-Rhône-Alpes*, Lyon, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2019.

8. Bernard Gély, Josiane Boulon et Gilles Soubigou (dir.), *Les grottes ornées d’Ardèche. Révision des protections au titre des monuments historiques*, Lyon, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2019.

9. Claire Aubaret et Juliette Pozzo (dir.), *De l’architecture contemporaine au monument historique : la protection du patrimoine du XX^e siècle en Auvergne-Rhône-Alpes*, Lyon, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018.

également du changement de regard des citoyens et des élus sur un patrimoine traditionnellement puisé dans le corpus des églises et des châteaux.

L'archéologie, qui a longtemps peiné à trouver une place à part entière dans le corpus des monuments historiques, car les sites et les périodes sont extrêmement variés et les éléments parfois difficiles à appréhender, se fraye un chemin désormais pérenne. La loi de 1913 a conservé une grande souplesse dans son application et peut, pour ce domaine scientifique particulier, permettre la conservation d'une réserve archéologique ou appliquer des méthodes de conservation d'éléments émergeant d'un bâtiment presque disparu.

Les espaces naturels ont été les premiers à fournir des matériaux durables aux circuits courts aux premières populations agropastorales. La protection du patrimoine vernaculaire* qui en est l'héritière, permet non seulement de conserver des édifices mais également des témoins d'usages disparus. À ce sujet, qui puise son intérêt dans d'anciennes traditions, s'ajoutent les édifices de villégiature implantés dans des milieux naturels avec des méthodes de construction traditionnelles ou adaptées et les jardins encore trop peu nombreux.

L'eau, pour le bien-être des corps ou pour des motifs énergétiques, a engendré l'édification de bâtiments simples ou complexes, beaux ou efficaces en composant toujours avec les règles qu'impose la circulation de l'eau, essayant de l'appriivoiser ou de la contraindre. Leurs histoires respectives donnent à voir de petits moulins ou de grands complexes hydrauliques.

Le génie civil et l'industrie couvrent un segment temporel très long allant de l'Antiquité au xx^e siècle, il pourrait être inclus parfois dans les chapitres précédents, mais il a été décidé de lui faire une place à part dans la mesure où ce sujet n'est qu'insuffisamment mis à l'honneur, et compte tenu des difficultés à voir protéger ce patrimoine souvent surdimensionné et coûteux à conserver une fois sa mission devenue obsolète.

L'espace public, dont l'aspect paysager semble à l'opposé des précédents chapitres, offre à voir une surprenante variété de monuments, aux implantations et aux objectifs divers, installés dans des espaces échappant parfois à la contrainte de l'environnement urbain.

Le chapitre concernant le patrimoine religieux et commémoratif et le chapitre concernant l'architecture domestique et les châteaux, pourraient à eux seuls constituer deux ouvrages mais le choix a été fait de présenter quelques exemples très variés. **J.B.**

CRMH, servitude, vernaculaire :
voir glossaire p. 134.

FOCUS

LA PROCÉDURE DE PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

La procédure de protection débute par une demande qui peut être faite par le propriétaire ou par toute personne y ayant intérêt (collectivités, associations patrimoniales, etc.). Elle peut concerner un édifice sans aucune protection mais elle peut aussi être faite dans le cadre d'une demande d'extension d'une protection ancienne. Des projets de travaux révèlent souvent des incohérences dans les découpages des anciennes protections qui incitent l'équipe du contrôle scientifique et technique de la CRMH à effectuer cette démarche de concert avec le propriétaire.

Le dossier est pris en main par le(la) chargé(e) de la protection qui veille à recueillir le plus d'éléments historiques et iconographiques pour effectuer un exposé du monument le plus exhaustif possible. Dans un premier temps, un dossier simplifié est présenté en délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA). Cette étape, en comité réduit de la commission, permet d'effectuer un premier tri en écartant certains dossiers au niveau d'intérêt par trop insuffisant. Les dossiers acceptés font l'objet de remarques, suggestions et priorisations permettant un gain de temps et d'efficacité pour les commissions plénières.

Les candidats à l'inscription retenus pour un passage devant la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) font l'objet de visites et de recherches complémentaires, de comparaisons dans le corpus par les chargé(e)s de protection qui recueillent également les avis réglementaires (conservateur des monuments historiques, service régional de l'archéologie, architecte des bâtiments de France). Après examen, en séance plénière de la première section de la CRPA, les membres votent, donnant ainsi un avis scientifique sur le bien-fondé de la protection. Un avis favorable donne lieu à la rédaction d'un arrêté de protection soumis à la signature du préfet de région. Si un vœu de classement a également été émis par la CRPA conjointement à l'accord du propriétaire, le dossier est soumis à la deuxième section de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) siégeant à Paris pour un parcours identique, l'avis favorable donnant lieu à un arrêté à la signature du(de la) ministre de la culture. **J.B.**



Sites archéologiques

Lyon (69), L'île-Barbe, La Prévôté : porte de l'ancien réfectoire des moines, cloître de la grande église Saint-Martin-et-Saint-Loup, mur sud. Deuxième moitié du XII^e siècle.

CHÂTEAU DE SAINT-GERMAIN

Inscription par arrêté du 4 mai 2017

Le château de Saint-Germain se trouve au sud du centre-ville actuel d'Ambérieu-en-Bugey. Désormais ruiné, cet ancien *castrum** est encore visible depuis la route qui longe l'ancien village de Saint-Germain. Du haut de son promontoire, ses ruines dominent le château de Gy et le château des Allymes, plus éloigné, mais cependant bien visible depuis la basse-cour*. Les bois et les taillis recouvrent désormais ce vaste ensemble fortifié que seule une observation attentive permet de redécouvrir partiellement. La protection au titre des monuments historiques de ce site désormais endormi ne paraissait pas évidente pour tous. Elle n'aurait pas été possible sans l'implication sans faille de la municipalité qui œuvre pour sa mise en valeur.

L'occupation antique, bien que confirmée par la fouille de Jean-François Reynaud¹ en 1971, est mal connue et sa vocation incertaine, même si la vue panoramique laisse deviner l'usage d'un guet. Une occupation permanente se dessine à partir du x^e siècle et les premiers seigneurs identifiés du fief* sont les Coligny aux XI^e et XII^e siècles.

En 1225, par mariage, il tombe dans le giron des sires de La Tour-du-Pin. Les recherches de M. Alain Kersuzan² révèlent des comptes de châtelainie* qui font état d'interventions importantes sur le bâti, travaux réalisés après un retour de Terre Sainte d'Albert de la Tour du Pin. En 1282, à la mort de son beau-frère, Humbert de la Tour du Pin reprend le titre de Dauphin du Viennois transmis par sa femme, Anne de Bourgogne. Le domaine de la famille de la Tour devenant viennois, il forme désormais une enclave séparant une partie du territoire savoyard situé plus à l'ouest. Ce promontoire très stratégique aux



Ambérieu-en-Bugey, château de Saint-Germain, porte d'entrée de la cour du château.

confins de plusieurs seigneuries échappe alors au contrôle du comte de Savoie. Par ailleurs, à la même période, la puissante abbaye d'Ambronay vient à trahir le sire de la Tour du Pin qui l'avait sous sa garde, en se mettant sous celle du comte de Savoie. Un conflit démarre donc en cette année 1282 qui ne s'achèvera qu'en 1355. Le premier siège de la forteresse de Saint-Germain a lieu dès 1283 et se termine par sa prise. En 1286, un traité de paix est signé qui mettra momentanément fin aux opérations; Saint-Germain revint officiellement dans le giron viennois mais est désormais tenu en fief* du comte de Savoie. La Savoie poursuivant son grignotage du territoire, le conflit armé reprend, Saint-Germain est assiégé en 1321 et définitivement pris par les Savoyards. Un bourg neuf est créé en 1322 qui obtient en 1328 une charte de franchise* octroyée par Aymon de Savoie. En 1326, son importance économique aussi bien que politique amènera Saint-Germain à devenir châtelainie* de bailliage* du Bugey. En 1355, le traité de Paris met fin à la guerre entre la Savoie et les Dauphins, la Savoie étend alors ses possessions sur tout le territoire de l'actuel département de l'Ain. Le site perd donc progressivement de son importance stratégique, les maisons



fortes immédiatement voisines construites en 1430 indiquent que l'état de vétusté du château a incité alors à la construction de demeures plus confortables pour les seigneurs des lieux. C'est également vers 1355 que la maison forte* des Allymes qui dépendait jusqu'alors de Saint-Germain, acquiert le titre de château avec ses droits de justice. La documentation devient éparsée pour les siècles qui suivent. L'invasion des troupes d'Henri IV en 1600, est réputée avoir ruiné la région et mis à bas les dernières fortifications subsistantes, mais le château de Saint-Germain, comme d'autres édifices défensifs, n'est déjà plus occupé par des familles nobles. Sans usage, il est ensuite dépouillé de ses matériaux par les habitants du village. Après la Révolution, le château ainsi que celui des Allymes appartient au comte de Tricaud. Pierre-Aymée Tricaud fit don à la commune, après sa mort en 1872, des ruines de Saint-Germain contre la promesse de ne pas les détruire. Les terres du site deviennent un temps

viticoles, avant l'épidémie de phylloxéra* qui livrera à leur tour les vignes à la nature et à l'oubli.

Le site se visite à pied par un sentier qui monte depuis le village de Saint-Germain. Après une solide montée, le chemin laisse finalement voir le mur d'enceinte du château. Bien avant d'accéder à la porte, les visiteurs les plus attentifs noteront un dispositif d'entrée du bourg castral matérialisé par des blocs et des maçonneries de part et d'autre du sentier. L'accès à la cour haute du château de fait par la baie en arc brisé* percée en son enceinte. Le visiteur fait alors face au mur est du château dans le prolongement duquel se trouve, au sud, la tour maîtresse sur laquelle une tour ronde défensive est collée en saillie dans la basse-cour*, en partie nord du mur, la chapelle forme un fossé qui est collé à la ruine d'une petite tour carrée. L'accès à la basse-cour* qui se trouve à l'est du château se fait par un passage étroit le long de l'enceinte sud, le dispositif possédait probablement un



Ambérieu-en-Bugey, château de Saint-Germain, fortification est (basse-cour).

barbacane* et au moins deux accès, engloutis par les éboulements et les remblais. La basse-cour se présente comme une vaste esplanade partiellement boisée et ceinte de murs ruinés et de fossés. Sa limite offre à voir les bases de deux tours semi-circulaires de belle taille laissant deviner la monumentalité du dispositif du temps de son fonctionnement.

La protection au titre des monuments historiques a été accompagnée de l'acquisition par la commune d'une partie des parcelles. Cette démarche, associée de la protection permet désormais à la ville de gérer au mieux le site. L'Association des Amis de Saint-Germain assure une partie importante de l'entretien des lieux. En effet, les ruines doivent être surveillées et restaurées. Le sol qui recèle un matériel précieux pour la science archéologique doit être préservé, fouillé avec rigueur et parcimonie³. La sécurité et l'information des visiteurs doivent être également assurées avec soin. **J.B.**

* arc brisé, bailliage, barbacane, basse-cour, *castrum*, charte de franchise, châtelainie, fief, maison forte, phylloxéra : voir glossaire p. 134.

1. Jean-François Reynaud, professeur d'histoire et d'archéologie à l'Université Lyon 2.

2. Alain Kesuzan est professeur à l'Université Lyon 2 et à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, chercheur historien, médiéviste et castellologue.

3. Les dernières fouilles ont été effectuées en 2014 par Laurent d'Agostino (pour Hadès).

Aurillac (Cantal)

ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-GÉRAUD

Inscription par arrêté du 25 janvier 2018

Le cloître oublié de l'abbaye de Saint-Géraud fut mis au jour à l'occasion de fouilles archéologiques préventives*, la découverte fut d'une telle importance scientifique que le projet d'aménagement devant se substituer au site fut abandonné, la ville d'Aurillac se porta ensuite acquéreuse du terrain avec pour projet une mise en valeur de ces vestiges archéologiques.

De prime abord, l'église abbatiale Saint-Géraud d'Aurillac, vaste vaisseau de pierre localisé à la lisière de la ville, en bordure de la Jordanne, n'apparaît pas comme un monument majeur du patrimoine bénédictin du Moyen Âge. Pourtant, Géraud, issu d'une grande famille carolingienne, fonde là en 885 une abbaye indépendante, consacrant ainsi une grande part de son domaine laïc et de ses richesses à un puissant ordre religieux qui connaît un développement parallèle à celui de l'abbaye de Cluny, avec laquelle elle partagera ses premiers abbés et la règle de saint Benoît. Par la suite, le monastère connut une grande prospérité, et son scriptorium* réputé en fit un centre culturel majeur du Moyen Âge européen. Si l'église actuelle est le fruit de nombreuses modifications, elle conserve quelques éléments remarquables de son état roman, notamment le triplet* du transept*, correspondant à l'église consacrée en 1095 par Urbain II. Elle fut ensuite largement modifiée au cours des siècles, ruinée lors des guerres de Religion dans la seconde moitié du XVI^e siècle, reconstruite par la suite et de nouveau mise à mal durant la période révolutionnaire qui voit la disparition du clocher. L'édifice actuel est très marqué par le clocher que l'on



Aurillac, Saint-Géraud, aile est du cloître avec le sol de la salle capitulaire.

doit à Lassus et Lisch en 1868 et qui restera en partie inabouti. Classée au titre des monuments historiques en 1920, l'église apparaît seule aujourd'hui.

C'est oublier que toute abbaye s'organise en deux parties, l'église abbatiale et le cloître, lieu de vie des moines, dont longtemps le très beau bassin du lavabo, ornant la place Saint-Géraud, fut le seul vestige donné à voir aux visiteurs pour rappeler son existence.

Il faudra attendre une succession assez rocambolesque d'oublis fâcheux, d'actes administratifs audacieux et de projets d'urbanisme renouvelant l'image de la ville pour voir apparaître en 2012, sur le flanc sud de l'abbatiale, un projet d'immeuble de logements. Le Service



Aurillac, place Saint-Géraud, ancien lavabo du cloître de l'abbaye utilisé comme fontaine publique.

régional de l'archéologie, consulté sur ce dossier missionne l'Inrap* pour réaliser un diagnostic* qui ne parvient pas à atteindre les vestiges du monastère et conclut à une très faible conservation de ceux-ci. La fouille archéologique engagée en septembre 2013 va très vite constater le contraire, révélant, au cours de plusieurs phases d'interventions successives, l'exceptionnelle conservation des vestiges, y compris en élévation, et la présence d'un important ensemble funéraire comportant des sarcophages monoxyles conservés en milieu humide. Devant l'importance de ces découvertes l'aménageur, la commune et l'État ont souhaité s'engager dans une démarche de conservation des vestiges. Le projet de construction a été abandonné, le site a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques, considérant le potentiel de la réserve archéologique, en janvier 2018, et la mise en valeur de ce secteur, dans le cadre d'un jardin d'interprétation est en cours.

Les principales découvertes.

Le cloître et la salle capitulaire* :

Héritières des formes architecturales de l'Antiquité les abbayes s'organisent autour d'une vaste cour centrale qui distribue espace de prière, de vie, de travail, et de repos. La fouille a permis de mettre en évidence le bras oriental du cloître, avec sa galerie de circulation et trois espaces qui lui sont accolés. Il s'agit pour le plus grand de la salle capitulaire*, salle de réunion des moines pour les nombreuses assemblées qui régissent leur vie collective. Sa conservation est tout à fait remarquable.

Les sarcophages monoxyles :

Découverte exceptionnelle, ces sarcophages sont taillés dans des troncs de chêne ou de hêtre. Ils se composent d'une cuve destinée à recevoir le corps du défunt, de forme trapézoïdale, souvent avec une encoche destinée à recevoir la tête, et d'un couvercle issu du même tronc. Ces éléments exceptionnellement conservés en raison de leur séjour dans un milieu humide anaérobie*, sont datés du VII^e et VIII^e siècle pour les plus anciens. Ils correspondent



Aurillac, Saint-Géraud, sarcophages monoxyles carolingiens.

vraisemblablement à un premier lieu de culte, peut-être antérieur à l'abbaye elle-même. L'un d'entre eux restauré par la société Arc-Nucléart à Grenoble sera présenté au musée d'Aurillac. Une douzaine d'autres, prélevés sur le site, sera immergée à l'issue de leur étude pour assurer leur conservation. **F.D.**

*Anaérobie, archéologie préventive, diagnostic archéologique, Inrap, salle capitulaire, scriptorium, transept, triplet : voir glossaire p. 134.

Pannossas (Isère)

SITE ANTIQUE DES BUISSIÈRES

Inscription par arrêté du 11 septembre 2015

Le site antique des Buisnières a fait l'objet de fouilles archéologiques à partir de 2012 et jusqu'en 2016, sous la direction des archéologues Mathieu Poux et Aldo Borlenghi. Bien que des zones d'ombre subsistent quant aux substructures et à leur vocation, les excavations ont révélé un complexe ayant fonctionné entre le II^e siècle avant notre ère et le IV^e siècle après J.-C. Le site se divise en deux espaces distants de 100 m ; le premier est un complexe thermal et résidentiel dans sa partie est et l'autre est un vaste entrepôt avec ses espaces techniques à l'ouest. Les éléments annexes confirment qu'il s'agit d'une villa* antique aux attributs classiques mais à la volumétrie exceptionnelle, ce qui n'est pas sans poser question.

Les difficultés de conservation d'un tel site de fouille proviennent, d'une part, de sa présence sur des terrains agricoles fertiles pour lesquels une valorisation nécessite un dédommagement des exploitants et, d'autre part, de la multiplication des propriétaires privés dont il faut accorder des vœux parfois divergents, ce qui nécessite la présence d'un porteur de projet institutionnel. L'intervention du département de l'Isère, devenu maître d'ouvrage, est un atout décisif pour la conservation et la mise en valeur des lieux sous la houlette d'un seul interlocuteur. Par ailleurs, la difficulté de présenter des vestiges archéologiques excavés reste un défi technique et pédagogique dans la mesure où ne subsistent que les bases des maçonneries et quelques enduits de finition, très sensibles, notamment, aux variations climatiques. **J.B.**

* villa : voir glossaire p. 134.



Les Buisnières, bassin de l'espace résidentiel ou villa.



Les Buisnières, partie nord du grenier.



Les Buisnières, élévations des anciens thermes.

La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme)

OPPIDUM DE GERGOVIE

Classement par arrêté du 9 novembre 2018

« De là César parvint en cinq marches à Gergovie; et le même jour, après une légère escarmouche de cavalerie, il reconnut la position de la ville, qui était assise sur une montagne élevée et d'un accès partout très difficile; il désespéra de l'enlever de force, et ne voulut s'occuper de ce siège qu'après avoir assuré ses vivres. » Jules César, *De la Guerre des Gaules*, Livre VII, chapitre 36.

Gergovie [1] surgit dans l'Histoire avec cette première mention de la *Guerre des Gaules*, dans le récit des événements qui conduisent César à achever la conquête des trois Gaules en 52 avant J.-C. Si la première mention qualifie de site de *castrum**, c'est-à-dire de camp, dans sa fonction militaire ainsi révélée, il est ensuite le plus souvent qualifié d'*oppidum*, au cours de la vingtaine de courts chapitres dédiés à cet épisode de la Guerre des Gaules, c'est-à-dire du terme qui, dans le texte de César, désigne une ville importante, le plus souvent fortifiée.

Rappelons le cadre. César, désireux d'asseoir son pouvoir à Rome, est en campagne depuis six ans pour transformer les Gaules en province romaine. L'année 52 voit émerger la figure de Vercingétorix, chef arverne qui s'oppose à la domination romaine. Au printemps, César fort de six légions, sans doute 10000 hommes, se lance à sa poursuite et s'arrête au pied de Gergovie où les armées Gauloises, probablement aussi nombreuses, sont enfermées derrière le rempart sur le très vaste oppidum. Après une installation de retranchements au sud-est de Gergovie, César tente vainement de prendre le site, ce qui lui vaut l'une de ses rares défaites militaires (Suétone, *Vie de César*, XXV), au cours de laquelle il avoue avoir perdu plus de 700 hommes et 46 centurions, la réalité est sans doute beaucoup plus cruelle. Après quelques jours,



La Roche-Blanche, plateau de Gergovie.

il reprendra la route du nord de la Gaule et le conflit se cristallisera devant les remparts d'Alésia, qui verra finalement la défaite de Vercingétorix.

Après cet épisode le site va tomber dans l'oubli, et le plateau portera le nom de plateau de Merdogne, nom du village qui se développera sur le flanc sud, jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Un érudit italien du XVI^e siècle, séjournant à Clermont, avait bien fait le lien entre les mentions de César et un domaine de « Gergoia », sur les coteaux sud-est du plateau, mentionné dans les archives dès le X^e siècle, mais il faudra attendre les premières interventions archéologiques pour rapprocher ce plateau et la célèbre bataille. Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, reconnaîtra sans grand enthousiasme le site en l'inscrivant en 1862 dans la liste des monuments historiques. C'est à Napoléon III que l'on doit la confirmation de la nature du site. Ce dernier est féru d'Antiquité et son admiration pour César le conduit à faire pratiquer de nombreuses fouilles sur les lieux de ses campagnes. C'est ainsi qu'en 1861, le colonel Stoffel va mettre en évidence les vestiges des camps de César et que l'agent voyer Aucler va fouiller les premiers vestiges de rempart et d'habitat du plateau. Lors d'une visite officielle médiatisée en juillet 1862, Napoléon III se rendra sur place et inscrira le site dans un usage politique très



La Roche-Blanche, remparts de Gergovie mis au jour.



La Roche-Blanche, Gergovie, espace culturel.

marqué d'une étiquette de pouvoir impérial. À la suite de sa visite, un projet de monument voit le jour, mais il faut attendre 1900 pour que soit réalisé le monument Theillard, trois colonnes à bossages* de trachyte* supportant un monumental casque gaulois qui domine du haut de ses 26 m le paysage clermontois. Derrière ces délais de réalisation, il faut lire l'effacement du site par une volonté républicaine de faire table rase de la propagande impériale. C'est dans ce contexte que le site disparaîtra de la liste des monuments historiques puisque dès 1889 il s'efface des listes périodiquement publiées par le *Journal officiel*, et notamment de celle qui accompagne le texte fondateur de 1913 (Maroufin 2018).

Il faudra attendre les années 30 pour que l'activité archéologique se structure de nouveau sur le site, en particulier grâce à la présence d'archéologues britanniques, notamment Owen Brogan qui assurera des fouilles de 1931 à 1936, avant que les archéologues clermontois Gorce et Desbordes ne prennent le relais des recherches.

Dans les années 1940, le site reprend une valeur politique forte, avec deux faces très différentes. Le gouvernement de Vichy réinvestit Gergovie qui présente l'avantage de sa proximité géographique avec le pouvoir. C'est ainsi que le Maréchal Pétain y organise le deuxième anniversaire de la Légion française, s'appropriant au passage le monument Theillard qui recueille une collection des terres de France et est doté à cette occasion de son emmarchement à trois degrés. C'est l'occasion pour la propagande de Vichy d'associer le Maréchal à Vercingétorix, qui s'est incliné au pied de César, sacrifiant sa personne pour sauver son peuple. Durant cette période, l'ensemble du plateau et des terrains des pentes est acquis par l'État. Dans le même temps, sous l'impulsion de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, un chantier de fouille est ouvert, animé notamment par Jean-Jacques Hatt. Les étudiants construisent sur place une structure d'hébergement, la « maison des étudiants » qui deviendra un foyer de résistance autour des « Gergoviotes » qui célèbrent un Vercingétorix victorieux de l'occupant et défenseur de l'esprit national gaulois. Une stèle installée sur le site rend hommage à ces combattants.

On peut ajouter qu'après-guerre le site retrouvera l'oubli, peu de fouilles y seront menées, mis à part de modestes observations pour donner suite à quelques fouilles clandestines. Certes Gergovie servira de cadre aux aventures d'Astérix et Obélix pour le 11^e album de la série publié en 1968 par Uderzo et Goscinny, mais il faudra attendre les années 1990 pour qu'une équipe de chercheurs se mobilise à nouveau, s'impliquant en premier lieu sur les ouvrages césariens au pied du plateau (Deberge, Guichard, 2000). Par la suite l'État mobilisera l'énergie de plusieurs chercheurs pour entreprendre des

fouilles sur le rempart (Deberge et Pertlweiser, 2019), qui a permis de mettre au jour plusieurs états du rempart et les carrières qui ont servi à l'extraction des matériaux nécessaires à sa construction. Par la suite, le sanctuaire antique est exploré durant plusieurs années (Garcia, à paraître), révélant un lieu de culte gallo-romain. Enfin, les recherches portent depuis plusieurs années sur la porte sud, révélant une monumentalisation ostentatoire de ce secteur, et les aires dallées de très grande surface qui révèlent l'émergence d'une place publique (P. Jud, recherche encore en cours). Un projet de fouille du secteur artisanal doit pérenniser pour les années à venir la présence d'une archéologie de grande valeur scientifique sur le site.

Aujourd'hui le site du plateau de Gergovie, localisé au sud de la ville de Clermont-Ferrand sur la commune de La Roche-Blanche est un vaste plateau basaltique, de plus de 70 ha, à une altitude de 700 m environ. Il est un espace naturel pour les Clermontois, un parc ouvert à la randonnée, à la promenade familiale et aux sports de nature, c'est aussi un formidable belvédère sur leur ville et sur le paysage auvergnat qu'ils aiment à venir admirer et à faire découvrir. Depuis 2018, il a réintégré la liste officielle des monuments historiques et reste propriété de l'État en raison de son caractère de symbole national. À ce jour, État et collectivités territoriales ont mis en place une politique volontariste de mise en valeur des lieux, marquée par la rénovation de la maison de site rouverte en septembre 2019, et par la poursuite de l'aménagement touristique et culturel. Ces équipements permettent de préserver les vestiges enfouis qui sont fragiles et soumis à une continuelle érosion due à la forte fréquentation. Ils donnent à voir et à imaginer ces artefacts trop fragiles ou trop ténus pour rester à l'air libre en toute saison, et de les replacer dans le riche contexte des oppida arvernes (Lewuillon 2013), notamment illustré par les sites voisins de Corent (Poux 2012) et de Gondole (Deberge 2009). **F.D.**

* bossages, *castrum*, trachyte : voir glossaire p. 134.



La Roche-Blanche, Gergovie, dallage de l'espace public.



La Roche-Blanche, Gergovie, espace public.

Lyon (Rhône)

PRÉVÔTÉ ET MUR DE L'ANCIEN CLOÎTRE DE L'ÎLE-BARBE

Inscription par arrêté du 29 octobre 2018

Une demande de protection au titre des monuments historiques a été déposée en 2009. Elle portait sur un mur servant de clôture au jardin d'une grande demeure, située au centre de l'Île-Barbe, à Lyon, et sur la maison elle-même. À partir du premier élément, que l'on avait longtemps pensé construit au XIX^e siècle en employant des pierres sculptées médiévales trouvées sur le site, l'étude pour la protection de ce patrimoine très dégradé a porté sur la fonction respective du mur et de la maison dans l'ancien établissement religieux autrefois présent sur l'île, dont les vestiges partiellement visibles dans le paysage forment aujourd'hui un ensemble au romantisme discret.

Au centre de l'Île-Barbe, la Prévôté trouve son origine dans l'histoire de l'abbaye de l'île, qui fut l'une des premières fondations monastiques de Gaule. Attestée au V^e siècle, celle-ci eut une puissante influence sur la région jusqu'au XIV^e siècle. Pendant cette période faste, l'abbaye occupa la majeure partie de l'île qui comprenait plusieurs lieux de culte, dont l'église Notre-Dame visitée par des pèlerins venus en vénérer les reliques. L'église principale Saint-Martin-et-Saint-Loup était implantée le long du bras droit de la Saône, le plus étroit. Elle était visible du bourg de l'île, aujourd'hui quartier de Saint-Rambert dans le 9^e arrondissement de Lyon. Autour de l'église et du cloître, le clos du monastère comprenait les espaces communs fonctionnels de l'abbaye, cuisines, dortoir des moines, chauffoir, infirmerie, ainsi que les maisons de ses dignitaires, abbé, prieurs*, chantres*, prévôt*, chamarier*.



Lyon 9^e arrondissement, Île-Barbe, maison « la Prévôté ».

L'église Saint-Martin-et-Saint-Loup, de plan en croix latine et construite au XI^e siècle, communiquait par une porte de son bas-côté sud avec le cloître, dont les galeries desservait, comme traditionnellement dans les établissements monastiques, les bâtiments réservés aux religieux. Dans le prolongement du bras sud du transept* de l'église, la salle capitulaire*, où ils se réunissaient en assemblée, se trouve le long de l'aile orientale du cloître. L'étude archéologique menée en 2011-2012 a permis de confirmer que le mur de clôture de la Prévôté, objet central de la protection demandée, était en réalité le mur gouttereau* de l'aile méridionale du cloître roman, tandis que la galerie sud suivait l'actuelle impasse Saint-Loup. Les galeries ouest et nord, dérasées, étant implantées dans la propriété voisine, aujourd'hui remplacées par un jardin.

À la suite de la sécularisation* de l'établissement accordée en 1551, les religieux furent autorisés à disposer de maisons particulières, qu'ils construisirent au sud et à l'est de l'ancien cloître. Ruiné en 1562 par le passage des troupes du baron des Adrets durant les guerres de Religion, le cloître de l'église abbatiale Saint-Martin-et-Saint-Loup ne fut jamais reconstruit. Quant à l'église elle-même, elle fut détruite, en quasi-totalité, lorsque toute

l'île fut vendue après la Révolution française. Les matériaux furent en partie réemployés dans des constructions des Monts d'Or et de Vaise. Le morcellement actuel entre différentes propriétés trouve ici son origine, induisant une réelle difficulté d'approche du patrimoine encore riche, mais méconnu, présent sur l'Île-Barbe.

La demande de protection, pour la Prévôté et son mur, a permis d'étudier précisément leurs liens avec l'espace qui les entoure. Au regard des destructions opérées à la fin du XVIII^e siècle, le mur sud du cloître peut être considéré comme un vestige majeur, car il est entièrement médiéval et possède une partie de son décor d'origine en place. Le tympan* de la porte romane est orné d'une illustration du Psaume 90 illustrant la victoire du Christ sur les forces du mal, dont le texte est reproduit en partie sur l'archivolte* qui le surmonte. L'iconographie était destinée aux moines qui franchissaient cette porte pour se rendre dans la salle de réfectoire, alors située dans le jardin de la Prévôté. Cette porte peut être datée, par son décor, du XII^e siècle. Plus loin dans l'impasse Saint-Loup, les arcs plaqués de quatre enfeus* signalent l'usage du cloître comme lieu d'inhumations.

De l'autre côté du mur, la Prévôté en elle-même attire l'attention. La parcelle sur laquelle elle se trouve n'a cessé d'évoluer dans le temps, donnant à voir aujourd'hui une grande maison et un vaste jardin clos, au cœur de l'île. Il y avait là autrefois plusieurs maisons contiguës destinées à l'habitat des religieux. Au sein de l'établissement religieux de l'Île-Barbe, le prévôt* était l'un des dignitaires les plus importants, remplaçant le grand prieur* après la sécularisation*. La demeure, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est celle de Claude Le Laboureur (1601-1682), l'un des derniers prévôts* de l'île. Il occupa cette fonction de 1629 à 1647, période à laquelle se rattache la construction de la Prévôté. Le lent processus de déclin de l'établissement, devenu une collégiale, est déjà engagé. Le Laboureur dut contenir des religieux de moins en moins tournés vers la prière. Il fut, en outre, l'auteur d'une somme historiographique monumentale intitulée *Les mazures de l'abbaye*

royale de l'Isle-Barbe-lez-Lyon. Au moment où celle-ci était en train de disparaître, ce recueil rappelle, pour mémoire, son histoire prestigieuse. L'ouvrage en trois tomes fut publié à Lyon, puis à Paris, à la fin du XVII^e siècle.

Permettant de comprendre la nature des travaux réalisés à la Prévôté, les prix-faits* conservés aux archives départementales du Rhône et de la métropole détaillent la maison telle qu'elle était en 1637. Elle s'élève alors sur deux étages, avec des planchers bois à la française, des carreaux de Bourgogne au sol, deux cheminées en pierres de taille et le couvert de tuiles de Bourgogne. Claude le Laboureur l'agrandit au nord, avec cave, cuisine, chambres à l'étage et grenier. La partie la plus soignée est la façade tournée vers le Levant, pourvue de passages couverts soutenus par des arcades de pierres, inspirée du classicisme alors en vogue à Lyon. Trois étages de galeries relient les deux pavillons d'angles. Le pavillon d'entrée, donnant sur le chemin du Bas port, est précédé par un perron de quelques marches, surmonté d'un petit cabinet à chaque étage, pièce très prisée dans les demeures du XVII^e siècle. Le second pavillon contient l'escalier en vis. La fonction de prévôt n'ayant plus été occupée de façon permanente à la suite de Claude Le Laboureur, de la fin du XVII^e siècle au début du XIX^e siècle, la maison se trouva dans un abandon relatif, qui prit fin avec l'arrivée sur l'île de la famille Morin-Pons. La vision que nous avons aujourd'hui du patrimoine de l'Île-Barbe est une vision héritée du XIX^e qui leur doit beaucoup. Louis Pons (1778-1847), puis Henry Morin-Pons (1831-1905), son petit-fils, banquier et érudit, tentèrent de faire revivre ces vieilles demeures devenues « mazures » et notamment, la Prévôté. À sa belle façade à arcades du XVII^e siècle, s'ajoute la façade ouest, à pans de bois, coiffée de deux autres pavillons plus modestes, en pendant. La façade sud laisse voir les blocs de pierres de la construction d'origine mais les fenêtres à meneaux* et traverses* sont à considérer avec précaution : ce sont des baies établies au XIX^e siècle, dont la forme évoque le XVII^e siècle. La façade nord, tournée vers le cloître, est intéressante car elle porte les traces

des nombreuses évolutions du bâti. Elle suscite bien des interrogations qui restent en suspens, en l'absence d'étude archéologique précise de la construction. En intérieur, les salles du rez-de-chaussée et premier étage ouvrent dans les galeries qui sont aujourd'hui vitrées. L'escalier, en grande partie d'origine, a été aménagé au XIX^e siècle par deux volées droites recouvrant la vis initiale et créant une excroissance sur le pavillon qui l'abrite.

Sur la base des documents réunis, le choix a été fait de proposer la protection la plus large pour la Prévôté et sa parcelle, comprenant de très nombreux vestiges, incluant le mur du cloître. À ce stade, c'est tout l'espace de l'ancien établissement religieux qu'il aurait été souhaitable de distinguer. Site classé par le ministère chargé de l'environnement, l'Île-Barbe bénéficie de la protection des abords de monuments historiques, la chapelle Notre-Dame étant classée, ainsi que la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, située à l'intérieur du Châtelard, maison-forte de l'île, elle-même inscrite au titre des monuments historiques. Cependant, les derniers vestiges visibles de la grande église Saint-Martin-et-Saint-Loup, la salle capitulaire* et ce qui reste du cloître, l'ancien prieuré* Saint-André-et-Saint-Anne et les maisons historiques de la dîmerie*, l'ancien logis abbatial et le cloître de l'église Notre-Dame ont, dans leur ensemble, une importance singulière. Leur reconnaissance actuelle extrêmement limitée ne permet pas de réelle protection ni de mise en valeur patrimoniale. Les propriétaires de la Prévôté, soucieux de l'avenir de ces lieux chargés d'histoire, sont à l'origine d'une nouvelle protection au titre des monuments historiques. Au regard des difficultés d'entretien et de préservation d'éléments historiques fragiles, la connaissance et la conservation des vestiges de l'Île-Barbe mériteraient une valorisation patrimoniale d'ensemble, qui manque pour l'instant à ce site exceptionnel. **A.V.**

* archivolte, capitulaire, chamarier, chantre, dîmerie, gouttereau, enfeu, meneau, prévôt, prieur, prix-faits, sécularisation, transept, traverse, tympan : voir glossaire p. 134.

MAIS AUSSI...

AIN

L'ABERGEMENT-CLÉMENTIAT, poype* de la Féole et poype* du Péage. Inscription en totalité par arrêté du 22 juin 2015.

PUY-DE-DÔME

CLERMONT-FERRAND, enceinte gallo-romaine rue Boirot. Inscription en totalité par arrêté du 18 mars 2016. Compains, motte castrale de Brion. Inscription en totalité par arrêté du 5 décembre 2016.

SAVOIE

NOVALAISE, lac d'Aiguebelette, gisement sublacustre « Le Gojat ». Rectificatif de classement par arrêté du 18 mars 2015.

* poype : voir glossaire p. 134.



L'Abergement-Clémentiat (01), décors peints de l'ancienne chapelle du vieux bourg.



Architecture et conquête des espaces naturels

Cros-de-Géorand (07), moulin de Cassonié et son marronnier (1090 m d'altitude).

LE HAUT PLATEAU ARDÉCHOIS : LE CHOIX DÉLICAT DU PATRIMOINE VERNACULAIRE

Cros-de-Géorand

MOULIN DE CASSONIÉ

Inscription par arrêté du 16 avril 2018

Sagnes-et-Goudoulet

FERME DIZONANCHE

Sainte-Eulalie

FERME PHILIP

Usclades-et-Rieutord

FERME DE LA BESSE

Inscriptions par arrêtés du 23 mars 2018

Les protections au titre des monuments historiques des fermes et bâtiments de la région située sur le haut plateau ardéchois, territoire qui couvre le Mézenc et Borée au nord, jusqu'à Mazan-l'Abbaye au sud, de Lachamp-Raphaël à l'est jusqu'au Lac d'Issarlès avant de redescendre à l'ouest en Haute-Loire, fut une opération en plusieurs phases menée par la CRMH*. Elle n'aurait cependant pu aboutir sans le rôle fédérateur joué par le Parc naturel des Monts d'Ardèche, la présence active de l'association Liger et le courage des habitants du plateau à préserver un héritage millénaire. Il est probable que certains bâtiments aient été omis ou que leurs occupants n'aient pas souhaité participer aux différentes sollicitations de la CRMH* pour une protection, le travail n'est donc peut-être pas totalement achevé.

La conscience de la disparition de cette architecture particulière et, avec elle, l'initiative des premières protections, interviennent en 1985 au moment où l'exode rural touche à sa fin et où le constat est fait que le patrimoine de la montagne ardéchoise n'est plus entretenu comme il se doit, voire menacé de disparaître. Faute de main-d'œuvre qualifiée et surtout faute d'habitants, les demeures, granges, étables et moulins implantés sur leurs parcelles depuis le Moyen Âge s'effacent progressivement, ne laissant plus au sol que les maçonneries dont les pierres finissent par se désolidariser progressivement. Les édifices qui restent encore entiers sont souvent soumis à des aménagements modernes irréversibles.



Le Cros-de-Géorand, moulin de Cassonié.

L'histoire de la montagne ardéchoise est assez mal connue pour l'Antiquité. Seules quelques fouilles et découvertes fortuites permettent d'affirmer que des occupations ont eu lieu dans cette région inhospitalière pour l'exploitation de carrières de lauze* ou de meules de moulins. Au Moyen Âge, quelques familles importantes se partagent le territoire avec trois grandes abbayes : Mazan, abbaye bénédictine probablement la plus ancienne, La Chaise-Dieu et la chartreuse de Bonnefoy. Ces grandes institutions sont installées dans ces régions isolées par volonté d'ascétisme et grâce aux dons effectués par les nobles en quête de rédemption. Terres peu engageantes occupées par quelques habitants pratiquant l'élevage et une agriculture de subsistance, elles sont cédées aux domaines religieux sans trop de regret par ces seigneurs de la montagne, attirés par les plaines plus accueillantes. Ces derniers ne résident donc plus dans ces montagnes dès le XIII^e siècle et les prieurs* des abbayes leur emboîtent le pas ; par exemple, dès le XV^e siècle, l'abbé de Mazan réside en sa maison du Cheylard près d'Aubenas où il signe désormais ses actes et se fait apporter par ses vassaux les revenus qui lui sont dus. Les moines de la chartreuse se maintiennent jusqu'à la fin de l'ancien régime, mais dans des conditions de vie pitoyables. Le parcellaire semble n'avoir que peu changé, beaucoup de ces fermes actuelles se retrouvent dans les compoix* du XVII^e siècle. Certaines fermes ont été doublées, accueillant deux familles, laissant voir une symétrie dans leurs grands bâtiments rectangulaires accompagnés de petits logements carrés, d'autres ont disparu, ne laissant que la forme encore cadastrée depuis le XIX^e siècle autour desquelles rayonnent les anciennes parcelles de vignes et de potagers.

L'intérêt majeur de ce patrimoine provient de son lien très étroit avec la nature environnante, il s'est bâti en puisant dans les richesses géologiques et végétales immédiatement disponibles. À l'heure des discours savants sur le développement durable et la surconsommation, il donne une remarquable leçon d'économie d'énergie



Sagnes-et-Goudoulet, ferme Dizonanche.

et de moyens, il rappelle également au visiteur l'âpreté des conditions de vie passées où chaque geste et chaque dépense devaient être envisagés avec soin pour survivre.

Certaines fermes possèdent des toitures de genêt, arbrisseau qui se trouve dans tout le Massif central mais qui règne en maître au milieu de la flore du plateau. Sa taille diminue avec l'altitude et il se présente au-delà de 1000 mètres essentiellement sous forme de buissons formant de petits balais ou *rigots* qui sont cueillis à la fin de l'hiver. La base de chaque tige est taillée en biseau pour permettre le piquage qui s'effectue rapidement après le prélèvement pour conserver la souplesse des branches. Les genêts sont liés en bottes serrées, tête en bas et entrelacées depuis le bas de la toiture jusqu'au faitage parachevé par une motte d'herbe. La pente nécessaire à ces toitures est de 60°, pour en évacuer la neige, ce qui implique une charpente haute et adaptée en fermes simples, des lattes permettant d'entrelacer les bottes de genêts remplacent les voligeages* d'une toiture classique. Les couvertures doivent être « rapetassées » régulièrement par partie chaque année, mais la durée de vie des genêts ainsi fixés est de près de 25 ans. Les toitures étaient



Sainte-Eulalie, ferme Philip.

traditionnellement repiquées par les habitants de la ferme qui maîtrisaient ce savoir-faire simple et trouvaient les matériaux à portée de main.

Les fermes à couverture de lauze* se sont développées au cours de la période moderne et concernaient les bâtiments plus prestigieux ou appartenant aux abbayes de la montagne. Bien que moins disponible que ne le sont les genêts, la phonolite est prélevée également sur place, sur les « suc » ou dômes volcaniques mis à nu après une longue érosion. Ces suc se trouvent à portée de charrette à quelques heures de trajet tout au plus et il est possible d'extraire des lauzes de la taille d'une tuile jusqu'à près d'un mètre. Elles peuvent également daller un sol, tout

comme les plaques basaltiques. Le poids d'une couverture en lauze oblige à un renforcement de la charpente qui ne peut supporter une toiture de plus de 40° d'inclinaison. La charpente repose sur des sablières* sur poteaux solitaires des maçonneries des murs. Des jambes de force fixées sur ces poteaux viennent renforcer les arbalétriers*, eux-mêmes consolidés par un faux-entrait* retroussé en partie sommitale. Des voligeages* permettent de clouer les lauzes.

Sous ces combles, une chambre pour les enfants ou pour un employé pouvait être aménagée, jouxtant le fenil*, juste au-dessus du logis principal où se trouvait la cheminée. Au rez-de-chaussée, le logis prolongeait

l'étable, par le passé, une simple cloison de bois permettait l'échange de chaleur avec les animaux. L'entrée de l'habitation se faisait également par l'étable. La cheminée du logis occupait toute la largeur de la pièce avec un four à pain. Un petit cellier à l'arrière et une porcherie à l'avant de la ferme complétaient la disposition des bâtiments les plus modestes. Les pierres de ces fermes étaient également choisies avec soin. Les plus solides, en granite ou en basalte formaient les sols et les soubassements, alors que les ponces, plus légères et plus isolantes étaient prisées pour le logis et pour la cheminée. Ces constructions pouvaient être menées par deux ou trois habitants spécialisés qui connaissaient également l'art de la charpente.

La désertification du plateau, l'abandon des carrières de lauzes et de pierres locales, la perte de savoir-faire et en conséquence le coût prohibitif engendré par ces facteurs, découragent le maintien de ces traditions. La manipulation de ces matériaux nobles mais contraignants nécessite des ouvriers aguerris acceptant encore ce travail ingrat. La protection au titre des monuments historiques ne peut complètement régler ces problèmes de fond mais constitue un levier pour des subventions et une aide technique gratuite. Certains propriétaires optent pour un suivi régulier d'une toiture en lauze, une réfection avec des techniques traditionnelles et, à défaut du maintien en l'état de la couverture, pour la conservation de la charpente d'origine par une couverture de bardeau, en vue d'une restitution potentielle future.

En effet, le patrimoine de moyenne montagne, ici au-dessus de 1 000 mètres d'altitude, est souvent modeste dans sa mise en œuvre et toujours fragile car nécessitant un entretien régulier eu égard aux conditions climatiques dures et changeantes. Nombreuses sont les fermes et granges recouvertes de tuiles mécaniques*, dont les charpentes ont disparu ou, pire encore, dont les murs de moellons volcaniques ou granitiques sont aujourd'hui recouverts de ciment. La tendance n'est pas au saccage, mais certains propriétaires impécunieux n'ont parfois

d'autre choix que de parer au plus pressé pour maintenir l'habitabilité des lieux, ce qui ne fait pas bon ménage avec une conservation respectueuse. L'altération est d'autant plus importante que le bâtiment est souvent de taille modeste et que tous ses petits détails de son ancien fonctionnement participent de son intérêt patrimonial. **J.B.**

* arbalétriers, CRMH, compoix, faux-entrait, fenil, lauze, prier, sablières, tuiles mécaniques, voligeages : voir glossaire p. 134.



Usclade et Rieutord, ferme dite « La Besse ».



Usclade et Rieutord, ferme dite « La Besse », grange surmontant l'étable.

Ardèche

GROTTES ORNÉES

Inscription par arrêtés des 15 mai 2015 et 17 mars 2017

La protection des grottes ornées d'Ardèche s'est accompagnée d'une opération de régularisation des protections existantes. Ce projet se poursuit dans la mesure où, ces cavités étant situées dans des sites naturels souvent peu accessibles, le positionnement des parcelles est parfois à préciser. Par ailleurs, certaines cavités restent au niveau de l'inscription, confrontées au silence des propriétaires indivis. Cependant, cette opération au long cours a inspiré un ouvrage spécifique en 2019 pour faire découvrir au public des cavités moins célèbres que la Grotte Chauvet mais à l'intérêt artistique et scientifique certain.



Grotte d'Ebbou, bouquetin mâle.

Les grottes ornées d'Ardèche couvrent la très large période chronologique au sein de la période préhistorique qui s'étend depuis 36 000 ans aux occupations magdaléniennes il y a 15 000 ans. Il s'agit de cavités ornées de peintures ou de gravures, parfois accompagnées d'une réserve archéologique et presque toutes situées autour des gorges de l'Ardèche.



Grotte du Colombier I, bouquetin mâle gravé.

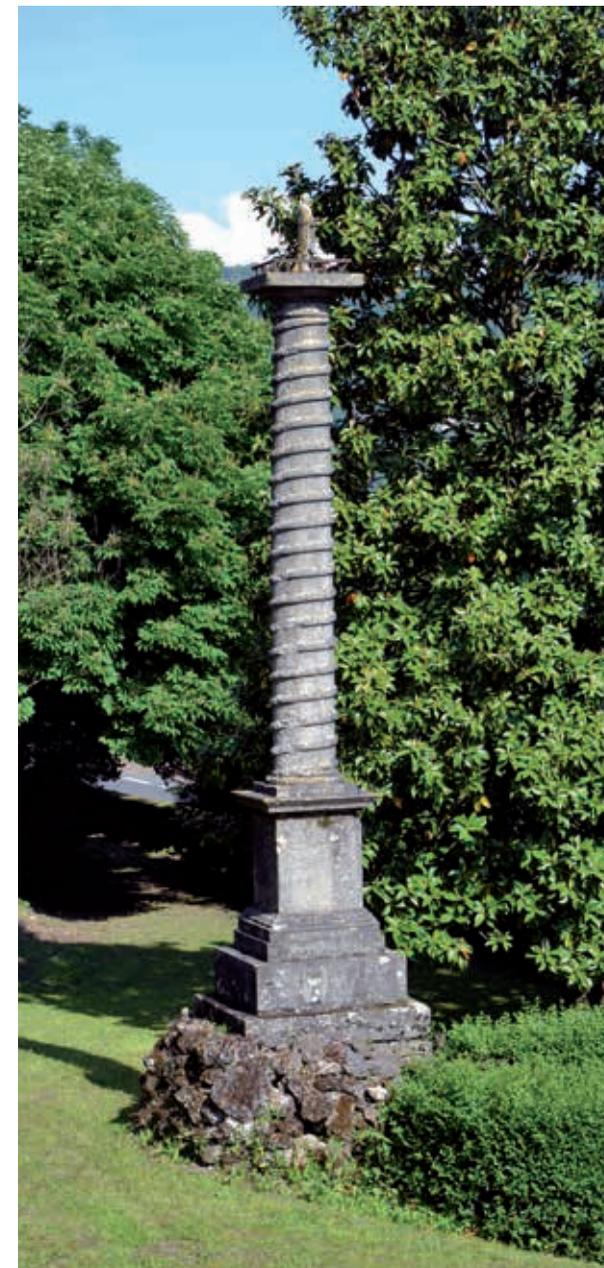
Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône)

FOLIE GUILLIAUD OU ERMITAGE DU MONT D'OR, PELLONNIÈRE OU LE CHEMIN DU DÉSERT

Inscription par arrêté du 13 janvier 2017
(propriété privée ne pouvant être visitée)

L'année 1793 est marquée à Lyon par un siège militaire sanglant qui représente l'aboutissement d'une succession de tensions apparues dès 1789. Une grande partie de la population lyonnaise, composée de chefs d'atelier et de travailleurs de la soie, s'inquiète en effet des revendications révolutionnaires visant le luxe et les richesses. La Convention assiège la ville en août 1793 pour mater la rébellion et bombarde durement les faubourgs avant de rebaptiser Lyon en « Ville-Affranchie ». Entre 1793 et 1795, la ville subit de nombreuses exactions et violences que la mémoire collective retiendra. La Folie Guilliaud, construite quelques années plus tard, atteste du traumatisme causé par l'événement et annonce les prémices d'un catholicisme réactionnaire qui s'exprimera pleinement au moment de la Restauration.

Jean-Christophe Guilliaud (1753-1821), négociant stéphanois, fils d'un marchand de quincaillerie, se spécialise dans la vente d'armes auprès de la marine après avoir repris l'affaire familiale à la fin du XVIII^e siècle. À partir de 1789, il s'engage d'abord pour soutenir les idées révolutionnaires puis s'oppose à la Convention. En 1793, il s'installe à Lyon, pensant se mettre à l'abri, et se trouve confronté malgré lui aux violences qui surgissent alors. Arrêté à Toulon comme ennemi de la Révolution, il échappe de justesse à l'exécution par la chute de Robespierre survenue le 27 juillet 1794. Cet événement, perçu par Guilliaud comme le signe d'une intervention divine, est à l'origine de la conception de son jardin.



Collonges-au-Mont-d'Or, folie Guilliaud, une des stations du parcours.

Situé à Collonges-au-Mont-d'Or, le terrain acquis par Guillaud en 1804 coule en pente jusqu'à la Saône et abrite de nombreuses sources. L'ensoleillement et la vue dégagée de ces coteaux avaient d'ailleurs favorisé dès le XVI^e siècle l'implantation de nombreuses « maisons des champs ». Guillaud fait bâtir au lieu-dit La Pellonnière, une maison ainsi qu'un étonnant chemin de croix, ponctué d'édicules et de monuments à connotation religieuse. Cette typologie méconnue et rare qui évoque les *Sacri Monti* italiens, s'inscrit également dans la continuité des jardins pittoresques et philosophiques du milieu du XVIII^e siècle et dont Ermenonville, le Désert de Retz ou le domaine de Méréville sont les exemples les plus connus. La création de ces jardins s'accompagnait souvent de la publication de guides de visites qui assuraient au visiteur la transmission du socle poétique, politique ou philosophique voulu par les concepteurs. À la Pellonnière, Guillaud fait appel à l'Abbé Arquillière, curé de Saint-Romain-au-Mont-d'Or pour élaborer un guide du jardin et pour en révéler le sens moral. Placé sous le signe de la protection divine et de la pénitence, le parcours du jardin y est décrit comme un acte pénitentiel permettant d'obtenir des indulgences* et de réparer les actes commis durant le siège de Lyon. Le site fait l'objet d'une bénédiction solennelle en 1820. Dans son ouvrage, l'Abbé Arquillière décrit plus de 120 stations qui conféraient à ce site remarquable en surplomb de la Saône, une dimension spectaculaire : trompe-l'œil, sculptures, cascades, grottes et pyramides attisaient aussi la curiosité des passants et des voyageurs naviguant le long de la Saône. Plusieurs sources écrites contemporaines décrivent le lieu comme un endroit étonnant couvert d'une belle végétation, d'arbres d'espèces différentes.

Après la mort de son propriétaire en 1821, la Folie Guillaud semble conserver son état d'origine au moins jusqu'en 1835 avant de subir plusieurs destructions causées notamment par la crue de la Saône en 1840 qui emporte la partie basse du jardin ainsi que la maison du propriétaire. La construction de la voie de chemin de fer en 1855



Collonges-au-Mont-d'Or, folie Guillaud, grotte de fraîcheur.

et l'élargissement de la route longeant la Saône en 1965, achèveront de réduire l'emprise du jardin à 3 hectares et de faire disparaître une grande partie des stations.

Au final, peu de traces ont survécu et l'ancien jardin a aujourd'hui disparu sous la végétation. On devine encore quelques sujets remarquables, peut-être plantés par Guillaud, tels qu'un magnifique tulipier de Virginie ainsi qu'une allée de cerisiers. Le domaine est clos par un mur que l'on devine déjà sur des gravures plus anciennes. Quelques bâtiments d'origine sont restés en place hormis la maison de Guillaud et aucune construction supplémentaire n'a été réalisée sur l'emprise restante du jardin. Une archéologie des mouvements de terre et de la flore permettrait sans doute d'affiner la description de ce qui a survécu. L'instruction du dossier de protection a permis de reconstituer les sources archivistiques liées à l'histoire de ce domaine tout en précisant la connaissance de son état d'origine tandis qu'un relevé précis des éléments architecturaux et sculptés a été effectué. Malgré le peu de vestiges présents, la CRPA* a estimé qu'en raison de la rareté de ce type de jardin et de l'histoire liée au domaine, une inscription au titre des monuments historiques était nécessaire. **J.P.**

* CRPA, indulgences : voir glossaire p. 134.

Morzine (Haute-Savoie)

CHALET « SOL I NEU »

Inscription par arrêté du 16 avril 2018

Construit entre 1937 et 1938 par l'architecte René Faublée (1906-1991), ce chalet témoigne de l'émergence d'une architecture résidentielle dédiée à une clientèle aisée, au sein d'une station de sports d'hiver dite de « première génération ». Les décors et le travail du bois réalisés pour l'occasion s'inscrivent dans le prolongement des créations d'Henri-Jacques Le Même à Megève et révèlent la diffusion d'un style alpin moderne en Haute-Savoie.

On compte à Morzine à la fin du XIX^e siècle à peine deux ou trois auberges de voyageurs au sein de ce village qui fût d'abord le centre des activités agro-sylvo-pastorales de la haute vallée de la Dranse. À partir de 1925, moment où s'étoffent les premières stations de sports d'hiver telles que Megève, Chamonix ou Combloux, Morzine se dote de son premier grand hôtel. L'installation du téléphérique du Pléney en 1934, rend la pratique du ski plus accessible et attire dès lors de plus en plus de visiteurs saisonniers. La construction du chalet « Sol i Neu » débute en 1937 à la demande de François Salsas Serra, ingénieur catalan exilé en France, qui fait appel à l'architecte René Faublée installé à Morzine depuis 1936. Formé auprès d'Emmanuel Pontrémoli, René Faublée est recruté comme dessinateur dans l'agence d'Henri-Jacques Le Même et réalise à cette époque un répertoire d'architectures vernaculaires* alpines dont il s'inspirera pour ses commandes ultérieures. Fort de cette expérience, il remporte en 1936 un concours organisé par la prestigieuse revue *L'Architecture d'aujourd'hui* sur le thème du « chalet-refuge du ski-club de Paris ». La commande du chalet « Sol i Neu » est passée l'année suivante et il conçoit à cette occasion un chalet fonctionnel au confort raffiné qui intègre les réflexions menées avec Le Même sur le travail du bois.



Morzine, chalet « Sol i Neu ».

L'édifice est construit en pente sur quatre niveaux. Une petite parcelle de jardin attenante, qui n'a pas gardé la trace d'aménagement particulier, donne au chalet un écrin de verdure et permet de ménager une vue sur le paysage. La forme même de l'édifice reprend le vocabulaire des anciennes fermes de la région telles que l'on en trouvait encore récemment à Morzine. L'emploi de la pierre pour la base du chalet et du bois dans les parties supérieures confirme bien qu'il s'agit en réalité d'un bardage* venant masquer une structure en brique. De même, le toit massif à deux pentes recouvert d'ardoises de Morzine, les volets peints, l'extrémité apparente des contrefiches* et les motifs géométriques découpés dans les garde-corps sont autant de détails qui participent d'une même évocation de l'architecture traditionnelle. En revanche, les fenêtres-bandeaux* munies d'huissières à guillotine évoquent plutôt les principes modernistes de Le Corbusier.

À l'intérieur du chalet, les boiseries sculptées et le mobilier, dessinés en partie par Faublée, témoignent d'une



Morzine, chalet « Sol i Neu », décors peints de Zelman.

conception globale. Un ensemble unique de peintures murales réalisées par le peintre Jean Otchakovsky Zelman, dit Zelman (1905-1945) vient compléter ce décor de bois. Il se déploie dans plusieurs pièces et emprunte ses thèmes aux registres ésotérique et biblique. Le peintre a rejoint le groupe « Témoignage » formé à Lyon en 1936 lors du Salon d'Automne et partageait avec ses membres un goût certain pour l'art roman catalan et les œuvres surréalistes de Pablo Picasso, tout en revendiquant le retour à une spiritualité perdue. Avec Jean Le Moal, Etienne-Martin, Alfred Manessier et Jean Bertholle, Zelman s'engage dans une réflexion associant le surréalisme à un intérêt pour le christianisme. La commande du chalet « Sol i Neu » lui permet de mettre en pratique ses convictions artistiques lors de deux campagnes de décors réalisées entre 1939 et 1942. Dans le salon, une frise peinte au-dessus de la cheminée associe des motifs géométriques de couleurs

vives à des signes du zodiaque, et des scènes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'arche conduisant à la salle-à-manger est décorée d'une *Cène* sur son pilier gauche. Elle est surmontée d'un paysage à la manière des œuvres flamandes du XVI^e siècle. Le pilier droit montre le *Repas chez Simon* surmonté de scènes en miniature tirées de la *Passion du Christ*. Toutes ces compositions reprennent un même dispositif dans lequel les personnages sont montrés de face ou de profil, « empilés » les uns au-dessus des autres à la manière des œuvres médiévales catalanes.

Parmi le corpus des chalets construits par René Faublée, le chalet « Sol i Neu » semble être l'élément le plus remarquable. Il témoigne également de la diffusion d'un style « Le Même » en dehors de Megève. S'ajoute à cela, le décor intérieur de Zelman qui constitue l'une des rares productions de cet artiste méconnu. Les peintures de Jean Fautrier au Chalet de la Grande Ourse à Val d'Isère

réalisées entre 1937 et 1938, inscrites au titre des monuments historiques, permettent d'établir d'intéressantes comparaisons avec le décor de Zelman, tant du point de vue de l'iconographie que de la composition générale et du recours aux formes géométriques. Pour toutes ces raisons, la CRPA* a proposé l'inscription du chalet « Sol i Neu » en totalité et a émis le vœu que la CNPA* soit consultée sur une proposition de classement. **J.-P.**

* bardage, CNPA, CRPA, contrefiches, fenêtres-bandeaux, vernaculaires : voir glossaire p. 134.



Morzine, chalet « Sol i Neu », avec son mobilier assorti.



Saint-Romain-au-Mont-d'Or (69), jardin de la Fréta ou jardin de Pierre Poivre.

MAIS AUSSI...

RHÔNE

SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR, domaine de la Fréta ou jardin de Pierre Poivre. Inscription en totalité par arrêté du 20 janvier 2017.

SAVOIE

LES ALLUES, chalet de Charlotte Perriand. Classement en totalité par arrêté du 16 mars 2016.

HAUTE-SAVOIE

SAMOËNS, jardin botanique alpin dit « La Jaysinia ». Inscription en totalité par arrêté du 17 octobre 2016.



Eau et énergie hydraulique

Aix-les-Bains (73), thermes Pétriaux, détail d'une cabine de luxe.

Cerdon (Ain)

MOULIN À FARINE

Inscription par arrêté du 18 octobre 2015

Le moulin à farine situé sur la Suisse, l'une des rivières qui arrosent Cerdon, a le grand intérêt patrimonial de conserver deux siècles de stratification de techniques et de matériels en son sein. Par ailleurs, il est, comme sa voisine l'ancienne cuivrerie (inscrite le 22 octobre 2013), le témoin d'une économie développée autour de l'énergie hydraulique ayant perduré jusqu'au milieu du ^{xx}e siècle et dont la présence est particulièrement bien conservée à Cerdon.

La commune est située au centre du département, sur le canton rural et anciennement viticole de Poncin. Par le passé, Cerdon a également tiré profit de l'ancienne route reliant Lyon à Genève par Nantua et des activités liées à son énergie hydraulique. Les moulins à farine présents dès le Moyen Âge côtoyèrent ensuite les fabriques de pâte à papier développées au cours de l'époque moderne, notamment sous la houlette des chartreux de Meyriat. Les moulins à farine complétaient parfois leur activité avec une huilerie issue du broyage des noix ou par une scierie de bois.

L'histoire connue du moulin à farine Bolliet, resté dans la même famille depuis le début du ^{xix}e siècle est cependant assez récente. Au tout début du ^{xix}e siècle il était la propriété d'Antoine Clerc qui possédait un autre moulin sur la Suisse. En 1808, trois moulins à farine existent dans le centre bourg de Cerdon et quatre usines de pâte à papier. François Bolliet possède le moulin dès 1839. Les meuniers de la même famille se succèdent ensuite durant près de 150 ans. Depuis les premières meules originelles, la dernière modernisation du moulin date de 1947 et l'activité professionnelle s'est arrêtée en 1979. Le dernier meunier, Jean-Marie Bolliet fabriquait encore de l'huile jusqu'à son décès en 1986. Le petit-fils



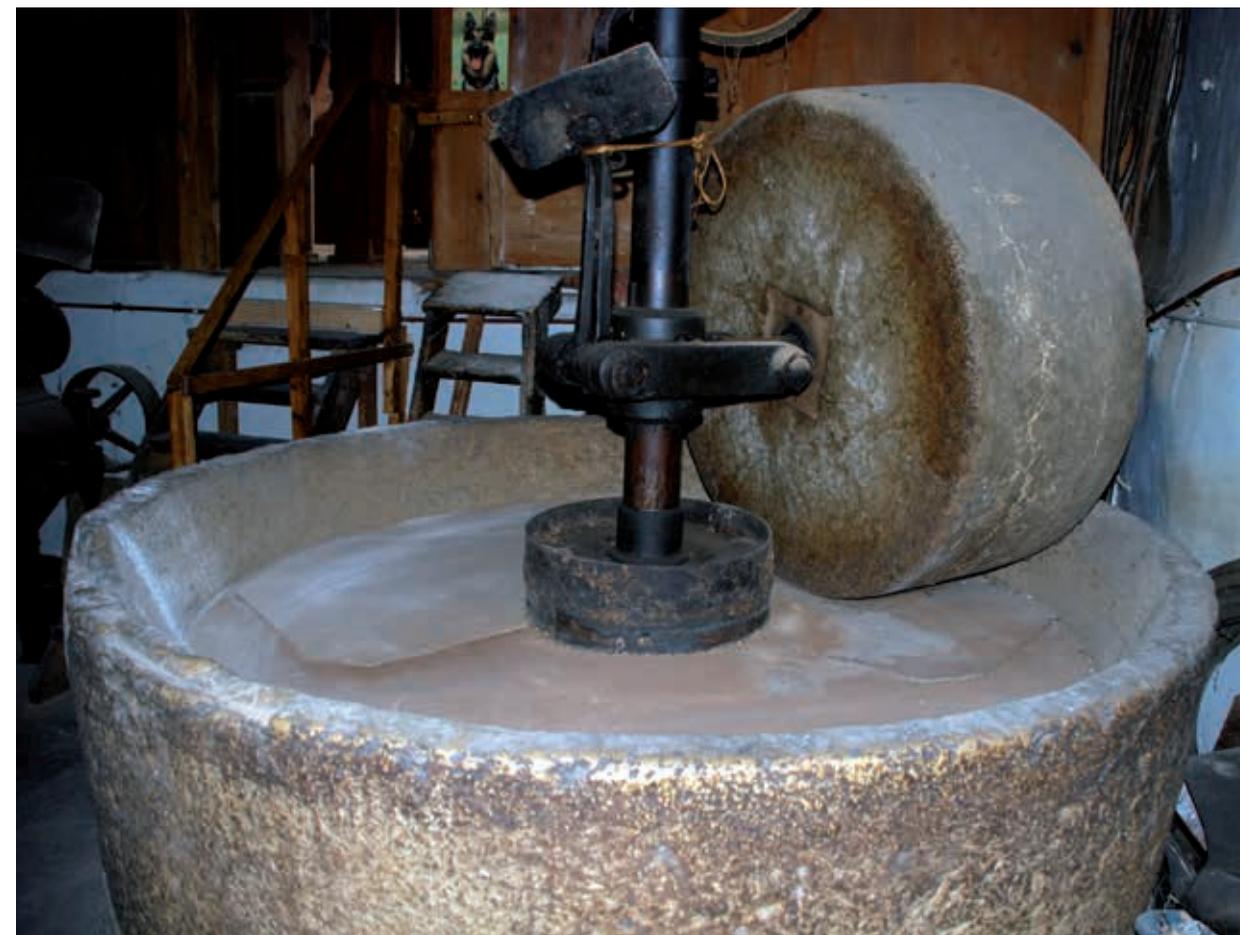
Cerdon, moulin à farine, planschister.

du dernier meunier, qui a vu fonctionner le moulin, souhaite le conserver en l'état avant d'envisager un projet plus concret de visites et de mise en valeur.

Avant l'installation de turbines électriques au milieu du ^{xx}e siècle, l'énergie venait de la roue verticale par-dessus, cette roue fonctionnait grâce à une goulotte amenant l'eau sur les pales par le haut de la roue. Les roues pouvaient fonctionner le long de la Suisse, par dessous directement grâce à la rivière ou par-dessus grâce à un bief* artificiel et une canalisation adaptée. Actionnés par le mouvement de la roue, les engrenages déplaçaient courroies et godets*, les meules qui ont été

accompagnées ensuite par des broyeuses électriques, les bluteries* de différentes époques. Les matériels récents, telles la mélangeuse et une machine plansichters* pour les semoules fonctionnaient à l'électricité. Au sous-sol, l'huilerie fut la dernière à fonctionner. Le bâtiment abrite aussi le logis du meunier. **J.B.**

* bief, bluteries, godets, plansichters : voir glossaire p. 134.



Cerdon, moulin, meule à noix.

Saint-Étienne-sur-Chalaronne (Ain)

MOULIN TALLARD

Inscription par arrêté du 8 octobre 2015

La protection du moulin, de son bief* et des machines a été effectuée à l'initiative de son propriétaire. Ce dernier occupe l'ancien logis du meunier mais conserve avec soin la totalité des installations de tous les étages du moulin à farine. La complexité de la démarche réside dans le fait que ce moulin fut doublé pour un même bief*. Aujourd'hui encore, la propriété mitoyenne du moulin Tallard est occupée par un propriétaire qui n'a pas souhaité donner suite à la démarche de son voisin, les équipements ayant probablement en partie disparu.



Saint-Étienne-sur-Chalaronne, moulin à farine (moulin double).

Saint-Étienne-sur-Chalaronne est une commune rurale de la Dombes où se trouvaient, jusqu'au début du xx^e siècle, quatre moulins installés sur la dérivation de la rivière Chalaronne. L'économie de la commune, essentiellement agricole, connut très tôt un volet d'élevage de chevaux de selle et plus tardivement de bœufs blancs. Les premiers seigneurs mentionnés sont les Barbarel qui détenaient une motte castrale située sur le site du château de Beaumont, non loin du lieu-dit aujourd'hui Tallard. Le moulin qui ne portait pas encore ce nom, dépendait de la seigneurie* voisine de l'Épinay à Saint-Didier-sur-Chalaronne, seigneurie aux mains de la famille d'Estrées pour laquelle Jean d'Estrées rend hommage à Édouard de Beaujeu en 1374 pour toutes ses possessions, dont le moulin. Son neveu du même nom obtient le droit, en 1419, de dévier l'eau du canal du moulin vers une vigne lui appartenant.

Il est père de deux enfants illégitimes, l'un d'eux, Pierre hérite du moulin. À sa mort en 1479, les biens sont confisqués pour raison de bâtardise du propriétaire et donnés par le duc de Bourbon à Dalmais de Challes. Le 19 novembre 1498, le bailli du duc de Bourbon autorise un certain « Talard » à établir un moulin à blé sur la Chalaronne. Cependant, le moulin appartient encore à Philibert de Challes en 1575. En 1589, la seigneurie et le moulin entrent dans la famille de Rhodes qui les possède jusqu'en 1669. Le 17 mai 1669, un échange a lieu entre Jean de Rhodes et Benoît Broyer qui entre en possession de la seigneurie et du moulin. Un dénombrement de 1681 qu'il fournit indique qu'il se compose d'un moulin à blé, d'un moulin à seigle, d'un battoir à chanvre, des échudes (biefs) et d'une grange. En 1724, Broyer vend le moulin à Jean Arriveur. La famille sera propriétaire jusqu'à la Révolution. Le 17 février 1800, Louis-Nicolas Arriveur vend aux époux Favre. Les Huiton-Lapalud meuniers de Mâcon, leur succèdent, puis la famille Bourgeois possède les deux rives. La famille Piron rachète la rive droite en 1914, puis la rive gauche au début du xxi^e siècle. Aujourd'hui Pierre Piron redonne vie à cette rive gauche et a restauré le moulin. La rive droite est propriété d'une autre partie de la famille.

Le Moulin Tallard, qui a probablement beaucoup évolué depuis le Moyen Âge, n'en est pas moins très ancien et assez bien documenté pour ses propriétaires. Le plan est très proche de celui qui existait en 1830 et la façade possède des similitudes avec celle du château de Saint-Martin, château familial des Arriveur et construit en 1818. Il faut noter également la présence d'une date portée de 1812 sur un pilier porteur au rez-de-chaussée du moulin et qui laisse supposer de gros travaux durant ce début de siècle. Le rez-de-chaussée du moulin conserve ses arbres de transmission et ses engrenages ainsi qu'une pierre tronconique à chanvre, mais l'ancien battoir n'est plus identifiable. Le moulin Tallard conserve également les étapes de traitement du grain : au premier étage les anciennes meules destinées dans l'ultime période



Saint-Étienne-sur-Chalaronne, moulin à farine, meule sur sa potence.

d'activité à la farine animale, les broyeurs à cylindres qui avaient fait leur apparition à la fin du xix^e siècle dans l'Ain et qui ont en partie été complétés au début du xx^e siècle. Au deuxième étage se trouvent la bluterie et le blutoir à semoule, les boisseaux pour le stockage des farines, le ventilateur pour éliminer les poussières de la farine. La chambre du garde moulin est également présente. Sous combles se trouvent les poulies permettant de contrôler la repasse des produits transportés par des



Saint-Étienne-sur-Chalaronne, moulin à farine, sacs à farine à la sortie du tamis.

bandes à godets circulant dans des gaines en bois. Des trappes et des poulies à usage des monte-sacs s'y trouvent également. Les godets très anciens pouvaient aussi être en peau de cochon ou de simples petits plateaux de bois, des exemplaires de ce type sont conservés au moulin.

Comme tous les moulins qui ont cessé leur activité tardivement (1956), les matériels se sont superposés, certains en remplaçant d'autres, mais le principe de fonctionnement n'en a pas été bouleversé. Le circuit reste donc très lisible et une partie des mécanismes est intacte permettant une réutilisation partielle du moulin pour la fabrication de farine biologique et une animation culturelle certains week-ends et pour les Journées européennes du patrimoine. **J.B.**

* bief, bluterie, seigneurie : voir glossaire p. 134.



Saint-Étienne-sur-Chalaronne, moulin à farine, double rangée de roues actionnant les deux moulins.

Saint-Gervais (Isère)

FONDERIE DE CANONS

Inscription par arrêté du 18 mars 2015

C'est dans la vallée de l'Isère, sur la commune de Saint-Gervais, que prenaient place l'ancienne fonderie royale de canons et son port industriel. Le site actuel a conservé une grande partie de ses dispositions et abrite aujourd'hui une usine de plasturgie dont les activités ont pu être logées dans les bâtiments anciens. Exceptionnelle par sa typologie, la fonderie de canon de Saint-Gervais révèle également les richesses du territoire environnant et les grandes heures de l'industrie militaire en Isère.

Le règne de Louis XIV est marqué par le déploiement sur le territoire français, d'infrastructures militaro-industrielles dédiées à améliorer l'efficacité des forces armées. S'il existe dès le xv^e siècle des fabriques d'artillerie dans le royaume, les années 1630 voient s'établir des fabriques

dédiées plus spécifiquement à la production d'armes navales notamment au Havre, à Brest, ou à Toulon. La fabrication des pièces d'artillerie, les dispositifs métallurgiques, les procédés de fonte et le rendement connaissent alors des améliorations notables et passent d'un stade de production quasi-artisanal à une production d'ampleur nationale. Dans les années 1660, Colbert confie à Samuel Daliès de La Tour la gestion des fournitures de la Marine. Il imagine l'aménagement d'une nouvelle fonderie de canons à Saint-Gervais, à l'emplacement d'une fabrique métallurgique. En plus d'un haut-fourneau et d'un martinet* déjà en place, le site bénéficie d'une grande proximité avec les matières premières : la forêt des Écouges et les minerais de fer d'Alleverd et de Theys serviront à la fonte des canons. Le réseau hydrographique alentour favorise la production d'énergie nécessaire et l'acheminement des canons jusqu'à l'arsenal de Toulon.

En 1731, la fonderie de canons devient la propriété du roi et traverse une période de prospérité qui dure jusqu'en 1758, moment où l'usine connaît des difficultés de fabrication. Après la Révolution, ses activités survivront



Saint-Gervais-les-Bains, fonderie de canons, cour des bâtiments de service, magasin de poudre, derrière, le massif des Écouges.



Saint-Gervais-les-Bains, fonderie de canons, bassin de captage.

jusqu'en 1864, date à laquelle l'usine occupe encore 99 personnes, puis cessent définitivement en 1869. Depuis 1985, l'ancienne fonderie est la propriété de la société Depagne, spécialisée dans la plasturgie et la fabrication de matériel électrique.

Le site a conservé sa disposition élaborée dans la première moitié du XIX^e siècle, période à laquelle l'usine connaît un réaménagement général. Inscrite dans un rectangle, la fonderie proprement dite construite en pierre de taille de Rovon, ornée de deux avant-corps*, conserve plusieurs fours visibles. Le grand réservoir, identifiable dès 1731, est toujours en place. Rempli par un canal d'amenée d'eau, il permettait d'alimenter quatre roues hydrauliques. Aujourd'hui subsistent le bâtiment principal où étaient logés les hauts-fourneaux, les bâtiments de service disposés autour d'une cour carrée, la conciergerie, le magasin de poudre, et une roue à aube. L'ensemble de ces bâtiments a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques en 1986.

Oubliés lors de cette première campagne de protection, le canal d'adduction et le bassin de captage permettant de dévier les eaux de la Drevenne situées en amont de la fonderie, étaient pourtant des éléments indispensables au fonctionnement général de la fabrique. Ce canal prend naissance au lieu-dit La Barillonière situé à plus d'un

kilomètre au sud-est du site. À cet endroit, un bassin de captage a été aménagé afin de dissiper la force hydraulique de la rivière et d'emmagasiner l'eau. L'évacuation de ce bassin se fait par une petite cascade aménagée en pierres de taille issues des proches carrières de Rovon. Aujourd'hui les eaux du canal ne font plus tourner les moulins mais les conduites d'eau ont été conservées et sont toujours à flots.

Compte-tenu de l'intérêt du site, la demande d'extension de protection émanant du propriétaire a obtenu un accord favorable de la CRPA* pour l'inscription en totalité du canal et de la prise d'eau. **J.P.**

* avant-corps, CRPA, martinet : voir glossaire p. 134.



Saint-Gervais-les-Bains, fonderie de canons, la roue et son canal.

Saint-Pierre-d'Entremont (Isère)

TOURNERIE DE SAINT-MÊME

Inscription par arrêté du le 11 septembre 2015

La tournerie Chardon est située dans le hameau de Saint-Même-d'en-Bas à Saint-Pierre-d'Entremont dans le secteur isérois de la commune divisée entre la Savoie et l'Isère. La tournerie prend son énergie de la rivière du Guiers-Vif qui serpente depuis la Lance du Guiers où elle prend sa source. La protection a reconnu l'intérêt de l'installation hydraulique mais également le savoir-faire ancestral d'intérêt ethnologique et technique en voie de disparition dans nos montagnes.

Située à environ 670 mètres d'altitude et couverte de forêts, Saint-Pierre-d'Entremont dont la paroisse dépendait de Saint-Pierre-en-Dauphiné se composait, dans sa complétude d'origine, de 26 hameaux. Ce n'est qu'en 1825 que le partage de la commune crée une paroisse savoyarde. Les premiers seigneurs connus sont les Entremont de Montbel qui possédaient le village au XI^e siècle, ils restèrent possesseurs dans la partie iséroise après leur perte d'influence face aux comtes de Savoie à partir du XIV^e siècle. En 1694, la seigneurie passe aux chartreux qui installent un fourneau et un martinet* éphémère sur le Guiers. L'économie de subsistance fut longtemps tournée vers l'élevage, l'exploitation du bois. C'est au cours du XIX^e siècle que la situation s'améliore grâce à l'aménagement des voies de circulation. Saint-Pierre est reliée aux Échelles par la nouvelle route construite en 1868 mais les conditions de vie restent difficiles.

En août 1905, Pierre Francillon fait sa demande d'autorisation pour dériver les eaux du Guiers-Vif avec pour projet d'y installer une tournerie de bois. Il l'exploite avec ses frères, Jean et Pierre et leur neveu Jean-Joseph. Les



Saint-Pierre-d'Entremont, entrée du hameau de Saint-Même, le Guiers-Vif et la tournerie.

archives communales indiquent que la famille est déjà implantée dans le village côté Savoie et y possèdent une tournerie à Saint-Même-le-Haut. L'autorisation est délivrée en janvier 1906. À ses débuts, la tournerie produit des gourdes, des étuis à outils (coffins portés à la ceinture.) et emploie 3 à 4 personnes. Selon ses documents commerciaux, elle fabrique également des articles pour les pharmaciens et les parfumeurs. Plus tard, elle diversifie sa production avec la vaisselle de bois. La famille est restée propriétaire des lieux et a développé l'activité depuis 1925. C'est Aristide Rey, gendre de Pierre qui développe l'activité de charpenterie. Paul Rey, son fils, est davantage tourneur et reprend l'affaire en 1964. Les neveux Laurent et Eric ont repris l'entreprise familiale de menuiserie et Paul faisait encore quelques démonstrations à la tournerie. L'ancienne tournerie a été restaurée, sa charpente a été en partie refaite avec du bois local. Elle a fonctionné jusqu'en 1994. Aujourd'hui, son activité est démonstrative pour les touristes. L'entreprise familiale active, Chardon Frères, travaille sur des chantiers monuments historiques.

La petite tournerie se trouve sur la rive gauche du Guiers-Vif, à Saint-Même-le-Bas, en aval d'une conduite forcée* aménagée depuis un barrage à une soixantaine de mètres en amont. Un premier bâtiment ou séchoir occupe la partie à l'ouest, il est accessible depuis le bâtiment de l'espace de stockage où se trouve installée la scie à ruban, puis un établi qui en occupe presque tout l'espace et qui supporte une scie circulaire. La partie tournerie occupe le bâtiment qui surmonte l'ensemble dans la partie est. La turbine y est alimentée par la conduite forcée, elle fournit la génératrice et le système électrique qui actionne les courroies et les systèmes de transmission en élévation dans

l'atelier. Dans l'atelier se trouvent au nord, deux établis éclairés par deux fenêtres, au centre une mortaiseuse* et deux toupies, contre le mur ouest une meule à aiguiser, le long des murs sud et est, des tours à bois et des tourets fixés sur des établis.

La tournerie de bois est un exemple unique de ce type d'artisanat lié à l'énergie hydraulique. Maintenu sur son lieu de création, tout comme la cuivrierie de Cerdon dans l'Ain, l'intérêt au regard de l'histoire des techniques et l'aspect ethnologique l'emportent sur le volet architectural des bâtiments. **J.B.**

* conduite forcée, martinet, mortaiseuse : voir glossaire p. 134.



Saint-Même-le-Bas, atelier principal de tournerie.

Saint-Galmier (Loire)

SIÈGE HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ BADOIT

Inscription par arrêté du 26 août 2015

Saint-Galmier, ville romaine puis médiévale se trouve au sud de la plaine séparant les monts du Forez et les monts du Lyonnais. Si la vieille ville conserve le plan elliptique hérité du Moyen Âge ainsi que de nombreuses demeures à pans

de bois, au XIX^e siècle elle s'est enrichie d'une architecture éclectique composée de patrimoine industriel, de demeures d'entrepreneurs et de bâtiments publics représentatifs de cette période économique florissante. La source se trouve hors les murs, elle est témoin d'une histoire très ancienne mais également de l'histoire économique contemporaine dont le récit se poursuit encore aujourd'hui.

La source primitive était connue des romains à l'époque où Saint-Galmier s'appelait Vicus Audiaticus, et garda par la suite longtemps le nom de Fontfort. Les résurgences se trouvaient être près de la Coise, au pied de la



Saint-Galmier, usine Badoit, façade principale de l'ancienne usine.



Saint-Galmier, usine Badoit, angle coupé de la façade principale avec le buste du fondateur Auguste (Saturnin) Badoit.

colline granitique en contrebas de la vieille ville de Saint-Galmier. L'eau y est froide, à près de 16 °C et gazeuse. Le CO₂ naturel est issu du manteau granitique à près de 30 km de profondeur qui remonte le long des failles sous la plaine du Forez.

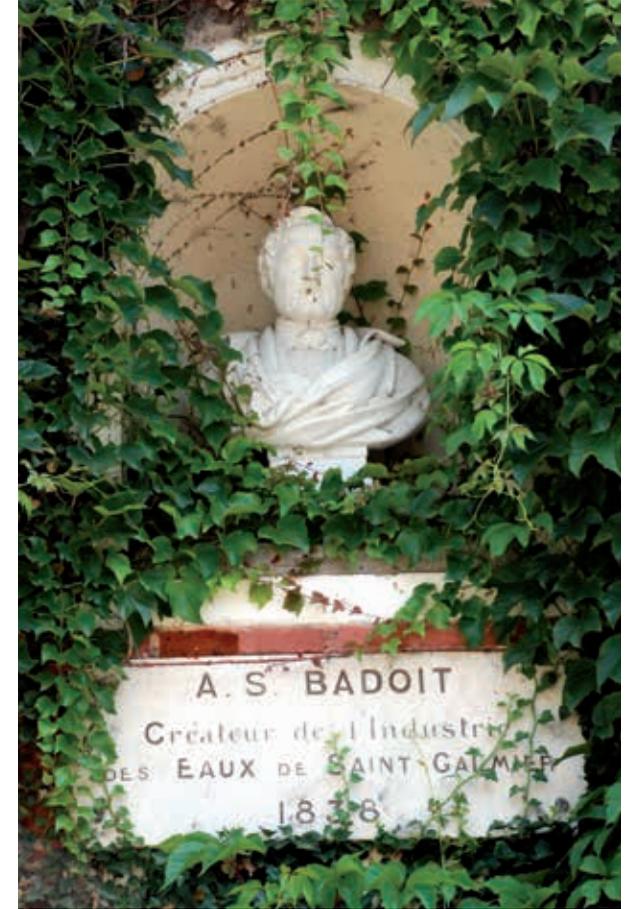
Remise à l'honneur en 1778, par le médecin ordinaire du roi, Richard Martin de Laprade, l'eau de Saint-Galmier était cependant déjà réputée localement pour son bon goût et ses vertus digestives. À l'origine, la source

jaillissait à flanc de coteau avant d'être captée en sous-sol par un puits à partir de 1840. La source Fontfort est achetée par un courtier en soieries, Auguste Saturnin Badoit qui devient fermier de la source en 1837 pour 3000 francs. En 1843, un puits est découvert à proximité, dans la cave d'un cabaret. La concession est achetée en 1848 par un pharmacien de Saint-Galmier, André. Une autre source est découverte par Badoit. La source André, finalement mal exploitée est également rachetée par Badoit qui possède dès lors les trois sources. C'est en 1846 que l'on découvre deux piscines romaines et un hypocauste*, vestiges des thermes de Vicus Auditiacus et de l'exploitation antique de la source. Mais le thermalisme en vogue dans de nombreuses villes d'eau ne fait pas école à Saint-Galmier, Auguste Badoit préférant s'orienter vers la distribution de l'eau en bouteille. Le choix est judicieux car nombreuses sont les villes thermales et les entrepreneurs qui s'endettent alors inutilement. Habile commerçant, il multiplie les déposants et la publicité dans la presse, il est le premier à vendre des bouteilles cachetées et étiquetées. À son décès en 1858, 1,5 millions de bouteilles sont vendues chaque année. En 1859, la société exposante fermière du Puits Badoit est reprise par la fille d'Augustin Badoit et par le gendre de celui-ci qui gèrent conjointement l'entreprise familiale. La ville possède également des droits. Les trois sources de Saint-Galmier se distinguent alors par trois cachets apposés sur les bouteilles et qui les différencient : le cachet vert de Badoit, le cachet bleu d'André et le cachet rouge des eaux de la ville.

L'entreprise Badoit fait édifier son nouveau bâtiment administratif en 1868. Elle fait appel à l'architecte Hugues Batillat (1816-1878) de Vichy qui y a réalisé la maison de la compagnie fermière et la villa d'Isaac Strauss (1858). Hugues Batillat signait ses courriers avec le titre d'architecte à Vichy mais il était également consulté pour des questions liées aux forages et était qualifié d'ingénieur diplômé de l'École polytechnique, même si son œuvre reste assez mal connue. Le siège est inauguré en 1870.

Badoit sollicite l'administration pour faire reconnaître la source d'intérêt public et empêcher tout forage intempestif ou mal mené pouvant faire pénétrer de l'eau de surface dans les anciennes sources. En mars 1897, l'intérêt d'utilité publique est reconnu. Entre temps, en 1883, la société Badoit s'est dotée d'une verrerie à Veauche pour les besoins de fourniture en bouteilles de verre. En 1913, la capsule métallique remplace le bouchon de liège. En 1950, l'eau de Badoit est distribuée dans les premières grandes surfaces. En 1958 la production atteint 37 millions de bouteilles et en 1967 SA Évian rachète Badoit et la production passe à 57 millions de bouteilles par an. Par la suite, Danone rachète Évian. Le bâtiment administratif a été équipé de laboratoires d'analyses et réaménagé à la fin du xx^e siècle accompagnant ainsi l'usine moderne installée sur la rive gauche de la Coise. Remplacé par des infrastructures plus modernes, l'ancien siège est finalement revendu à la commune en 2012.

Le bâtiment a été implanté, le long de la rive droite de la Coise, à l'ouest du pont qui la traverse. Au nord se trouvent le musée et la colline qui mène à la vieille ville par la forêt de Fontfort. La façade principale est tournée vers l'ouest et présente une composition régulière qui se trouvait être de neuf travées* sur trois niveaux plus les combles. La travée centrale où se trouve l'entrée principale en rez-de-chaussée est encadrée par deux travées plus larges, le centre de la composition est surmonté par un mur pignon. Sur cette partie sommitale, se trouve gravée dans un large cartouche* rectangulaire la principale déclaration d'utilité publique de la source Badoit du 12 août 1897 et au-dessus, une horloge. Les six travées sont disposées par trois de part et d'autre du corps central et la façade s'achève par des angles coupés; dans l'angle sud-ouest a été installé le buste d'Auguste Badoit. Les photographies anciennes et les aquarelles publicitaires représentant le siège de Badoit, montrent que la façade, dont l'appareil composé de briques, était recouverte d'un enduit blanc à l'exception des trumeaux* et des encadrements de baies, rythmant ainsi la composition



Saint-Galmier, usine Badoit, buste du fondateur Auguste (Saturnin) Badoit.

par des alternances de bandes verticales aux tons blancs et rouges. Les façades latérales sont très longues, celle qui donne au sud surplombe la Coise où le blanc de l'enduit est rehaussé par de fines bandes de briques. À l'intérieur, les pièces anciennes à usage de bureau, bien que de composition sobre, ont conservé chacune une cheminée à trumeau et quelques boiseries. Donnant sur la façade sud, des laboratoires ont été aménagés en entresol. L'élément remarquable est le volume central du



Saint-Galmier, usine Badoit, ancienne salle d'embouteillage.

bâtiment, l'ancienne salle d'embouteillage recouverte d'une verrière, surmontée par deux galeries permettant le passage des employés de la partie administrative vers les sections de conditionnement et de stockage. Les bâtiments situés au nord, côté colline, abritent le musée de l'entreprise, ils conservent leurs façades d'origine en brique, un clos et un beau portail d'entrée. Le petit bâtiment orienté nord-sud formant une aile en retour avec lui est occupé par le vestiaire aménagé pour les visiteurs de l'usine moderne. Accessible par la cour, orienté est-ouest, parallèlement aux deux grands, un quatrième bâtiment est occupé par le musée et le puits Badoit n°2.

Cette partie nord était partie intégrante de l'ancienne exploitation. Face au bâtiment principal se trouve le kiosque où les habitants peuvent venir se servir en eau. Ce kiosque a été transformé, déplacé à plusieurs reprises et reconstruit. Il n'a donc pas pu être intégré à la protection au titre des monuments historiques. **J.B.**

* cartouche, hypocauste, travée, trumeau : voir glossaire p. 134.

La Bourboule (Puy-de-Dôme)

CASINO CHARDON

Inscription par arrêté du 18 mars 2016

En Auvergne, beaucoup de casinos ayant été détruits ou dénaturés, celui de la Bourboule figure parmi les plus significatifs et les mieux conservés de cette typologie. Habilement agrandi dans les années 1920, il constitue un exemple intéressant de coexistence harmonieuse d'architectures et de décors 1900 et d'Art déco. La Bourboule est également très représentative de cette « épopée thermale » qui vit souvent les casinos, au même titre que les sources thermales, faire l'objet de luttes entre les investisseurs et pouvoirs locaux espérant s'en attribuer la manne financière.

L'exploitation thermale s'est développée à la Bourboule à partir de 1828, mais l'essor de la station n'a été notable qu'à partir des années 1860, avec la construction de nouveaux établissements thermaux et l'amélioration des routes. Dans les années 1870, l'urbanisation s'accélère, la station s'implante aussi sur la rive droite de la Dordogne, grâce à la stabilisation de son lit et à la construction de plusieurs ponts. De nombreux équipements publics sont également construits jusqu'à la première guerre mondiale.

Un premier établissement de loisirs était apparu à la Bourboule sous la forme d'une baraque de planches couverte d'ardoises sur la rive droite. Rachetée par le sieur Chardon et utilisée comme théâtre, salle de concert ou de bals, elle était très fréquentée. Pour concurrencer ce chalet, la Compagnie des eaux minérales construisit en 1891, presque à côté, le casino des Thermes dû à



La Bourboule, casino Chardon, vue de la façade principale, côté ouest, aile Vimort.

l'architecte Harvey-Picard. Poursuivant la « guerre des casinos », Chardon fit agrandir le sien dès 1892 par l'architecte parisien Émile Camus. Camus accola en surplomb à l'est du premier casino, une imposante construction dans une veine proche des modèles ostentatoires caractéristiques du goût Second Empire. Elle est composée d'un profond vaisseau abritant le théâtre et la salle des fêtes, un étroit corps de bâtiment servant d'entrée. Le corps central est éclairé par une grande baie cintrée à grands remplages* en forme de lunules* superposées, surmontée

d'un fronton* triangulaire. Ce front nord était alors longé au premier niveau par une galerie en appentis.

Face à cette concurrence, le casino des Thermes périclita et fut vendu à F. Chardon. Cependant, victime d'un gestionnaire incompetent, le casino Chardon connut aussi des difficultés et, en 1909, son propriétaire mit en vente les deux établissements. La municipalité conçut l'idée de les racheter, d'installer dans l'ancien casino des Thermes les services municipaux et la poste, et de poursuivre l'exploitation du casino Chardon. Les hôteliers



La Bourboule, casino Chardon, hall ou atrium desservant la nouvelle salle des fêtes.

de la Bourboule proposèrent de constituer une société d'exploitation pour le gérer, composée de propriétaires, patentés ou employés intéressés au développement de la station. Il était prévu que les bénéfices de l'exploitation soient consacrés aux constructions ou aux réparations des bâtiments. Malgré une vive polémique, le rachat des casinos fut approuvé et le bail avec la Société d'exploitation du casino signé en 1912. Quelques aménagements intérieurs furent exécutés en 1913. Sans doute est-ce à ce moment que l'on créa la terrasse devant le théâtre. En 1921, les salons de baccarat furent installés dans l'aile est.

Mais l'extension prévue ne fut réalisée qu'en 1928, par l'architecte stéphanois installé à Paris, Georges Vimort. Le corps de bâtiment initial fut prolongé vers l'ouest selon une continuité stylistique avec l'existant. Cette unité fut accentuée par la prolongation de la terrasse en façade, la suppression de l'ancienne galerie, formant un aspect uniforme rythmé par de grandes portes vitrées séparées par des colonnes jumelées cannelées. Cette dernière adjonction, de style Art déco, donnait à l'édifice un aspect très moderne. Un style nouveau fut également insufflé dans les parties hautes par la réalisation de décors en mosaïque dorée et polychrome – peut-être dus aux mosaïstes Gentil et Bourdet, qui ont travaillé à la pâtisserie Rozier de la Bourboule et aux ponts sur la Dordogne. Le fronton est orné des mêmes motifs de fleurs et guirlandes avec, au centre, un écusson aux armes de la ville.

Intérieurement, la partie est conserve sa salle de baccarat et son bar réalisé en 1921, devenu « bar des fées ». La salle est divisée en deux travées par deux paires de colonnes à chapiteaux agrémentés de chutes de feuilles. Elles soutiennent des plafonds à voussures* en stuc* ornées de médaillons ovoïdes reliés à la base par des motifs foisonnants de guirlandes et feuillages, sur un fond de résille. Dans les médaillons, s'ébattent des putti* se livrant à des activités rappelant les plaisirs thermaux. Sur les murs, des toiles marouflées* de grand format représentent les paysages montagneux des environs.



La Bourboule, casino Chardon, détail de l'aile est.

La salle des fêtes, alors à l'avant du théâtre, fut remplacée par un « atrium » communicant avec la nouvelle salle des fêtes. Le vaste hall se développe sur les deux niveaux, couverts par deux coupoles sur pendentifs*. Elles sont réalisées entièrement en métal, non seulement pour l'ossature en fonte, mais également les parois des voûtes elles-mêmes. Leur surface est entièrement peinte dans des tons clairs aux motifs concentriques très conformes à l'esprit Art déco. La clé de voûte* pendante servait de luminaire.

Au premier étage, la salle Sancy, bien que très rénovée, conserve sur ses murs des panneaux sur châssis contenant trois toiles peintes sur jute représentant des scènes de contes dans un graphisme stylisé très propre aux années 1920-1930 et évoquant les illustrations de livres pour la jeunesse. Ces panneaux pourraient avoir été placés à l'origine dans le bar du casino.

Dans le prolongement du théâtre, dont la salle a perdu son décor néo-Louis XVI, le Casino des Enfants a été construit entre 1922 et 1928. Il est composé d'un corps principal flanqué au nord d'une aile plus basse. L'ensemble est réalisé en style néoclassique Louis XVI. L'adjonction de deux vaisseaux bas en béton et plexiglas vint masquer la façade sud du casino à la fin du XX^e siècle. **C.R.**

* clé de voûte, fronton, lunules, marouflées, pendentifs, putti, remplages, stuc, voussures : voir glossaire p. 134.

Aix-Les-Bains (Savoie)

ANCIENS THERMES NATIONAUX

Extension de l'inscription par arrêté du 10 mars 2016

Les anciens thermes nationaux d'Aix-les-Bains, d'une superficie d'1,5 ha, sont situés au cœur de la ville. Ils n'ont cessé de s'agrandir depuis la fin du I^{er} siècle jusqu'aux années 1970 : après un abandon au V^e siècle, de nouveaux bâtiments sont construits à la fin du XVIII^e siècle et ont fait l'objet de sept campagnes d'agrandissement successives pour pouvoir

répondre à l'augmentation constante du nombre de curistes. La structure complexe de l'édifice – véritable panorama de l'architecture thermale de l'Antiquité à nos jours - illustre les principales évolutions de la station, des techniques de soins (via les installations et le matériel d'hydrothérapie encore en place) et des types de fréquentation (soldats durant la période moderne, thermalisme mondain au XIX^e siècle et au début du XX^e, thermalisme social après la Seconde Guerre mondiale).

La ville d'Aix-les-Bains s'est implantée légèrement à l'écart de la rive du lac du Bourget, à proximité des griffons, les points d'émergence des sources d'eau thermale. Les deux sources minérales chaudes de soufre et « d'alun » sont à l'origine du développement de l'agglomération



Aix-les-Bains, anciens thermes, restes des installations antiques du I^{er} siècle.



Aix-les-Bains, thermes Pellegrini, douches.



Aix-les-Bains, thermes, piscine Pétriaux.

au I^{er} siècle de notre ère, avec l'édification de thermes* monumentaux. À partir du V^e siècle, ils sont progressivement désaffectés, jusqu'au XVIII^e siècle où le monde médical prend conscience de la qualité des sources d'Aix et invente des techniques pour administrer les eaux. En 1775, Victor-Amédée III décide la construction du Bâtiment royal des Bains qui signe le redémarrage du thermalisme aixois.

De 1829 à 1834, les thermes sont agrandis au sud par les thermes Albertins, dont ne subsistent que les deux piscines. La construction d'un nouvel établissement thermal par Charles Bernard Pellegrini débute en 1857 mais, faute d'argent, le chantier est arrêté un an plus tard. La division des Princes Neufs, première partie de cette extension, se trouve à l'arrière du Bâtiment royal. Elle se divise en trois parties : la première réservée aux douches réparties de part et d'autre du hall, la seconde, à l'arrière, pour les salles d'inhalation, et la troisième abritant quatre cabines de douches de vapeur. L'achèvement du chantier est financé à partir de 1860 par Napoléon III en échange de la cession des bâtiments et des sources thermales à l'État. Du hall des thermes Pellegrini part un escalier qui donne accès au rez-de-chaussée surélevé et débouche sur une buvette centrale encadrée par deux piscines ; à l'étage de soubassement se trouvent des salles de « douches

locales » pour le traitement des coudes, mains, genoux et pieds.

Le rattachement de la Savoie à la France en 1860, donne une impulsion décisive au développement économique d'Aix-les-Bains qui devient une ville d'eaux internationale. Avec la nouvelle ampleur donnée à l'établissement de bains, toutes les conditions sont réunies pour que l'économie thermale progresse de manière fulgurante : 7938 curistes en 1870, 14000 en 1875, 24000 en 1885. Deux nouvelles annexes voient le jour : la première en 1881, due à Joseph Samuel Revel ; la seconde, peu fonctionnelle, est détruite en 1932.

De 1860 à 1914, le thermalisme devient l'activité économique principale de la ville avant de s'interrompre pendant la Grande Guerre. Par la suite, les dirigeants des thermes, pressentant le développement d'un thermalisme plus médicalisé, désirent changer l'échelle de la station avec l'ambition d'en faire le plus luxueux et le plus moderne établissement d'Europe. Roger Pétriaux, architecte départemental, conçoit le nouvel établissement édifié entre 1932 et 1934. D'une surface de près de 19000 m², il intègre les vestiges des thermes romains et se prolonge au sud par une piscine olympique édifée en 1936-1937. Le plan s'organise autour d'un hall central et de deux corps de galerie entre lesquels des corps de

bâtiment transversaux sont séparés par des cours. Un grand luxe y est déployé et il est fait appel à des décorateurs de renom tels qu'Edgar Brandt pour la vitrerie et la ferronnerie ou l'entreprise Gentil et Bourdet pour les céramiques et les mosaïques. Le décor se concentre dans le hall qui s'organise autour d'un puits central surplombant une fontaine. L'ensemble des motifs décoratifs évoque l'eau. Le mur sud, face au grand escalier, accueille l'ancienne buvette où alternent mosaïques claires, symbolisant le ruissellement de l'eau, et grès flammé* rappelant que l'eau d'Aix est chaude. Dans

les mosaïques des deux cabines de luxe situées de part et d'autre de l'espace de circulation, l'alternance des tesselles* carrées, triangulaires ou rondes figure des gouttes d'eau en suspension. Enfin, la paroi sud de la piscine olympique est ornée d'une mosaïque représentant une cascade. Les étages sont occupés par des salles d'hydrothérapie où peuvent être pratiqués quatre types de soins grâce à un pupitre appelé « registre » ou « tribune » équipé d'une série de vannes permettant au curiste de recevoir plusieurs types de douches, espaces occupés par les cuves servant à la préparation des soins



Aix-les-Bains, thermes Pellegrini, piscine des femmes.

de boue et salles des « berthollets », étuves qui ont fait la renommée d'Aix-les-Bains (la vapeur thermale de la source d'alun est dirigée par des cornets épousant les parties du corps que l'on veut traiter). Certains de ces équipements ont été inscrits au titre des objets mobiliers.

L'après-Seconde Guerre mondiale voit le passage d'un thermalisme de loisirs à un thermalisme de soins, entraînant un changement de la clientèle avec l'arrivée des premiers assurés sociaux en 1946. Pour répondre à l'augmentation du nombre de curistes (Aix accueille 10000 curistes en 1946, 52860 en 1986), Claude Mabileau, architecte des thermes, est chargé dès 1966 de les moderniser et de les agrandir. Il édifie au-dessus des vestiges des thermes romains une tour de quatre étages consacrée aux services administratifs afin de libérer le premier étage des thermes Pétriaux pour les soins et remanie les façades.

À partir de 1993, le thermalisme français connaît une crise qui lui fait perdre 95000 curistes, soit 15 % de sa fréquentation en 7 ans; en 1996, Aix, deuxième station française, affiche une perte de 30 % de curistes, et les thermes nationaux sont au bord de la fermeture. L'État initie la construction d'un nouveau bâtiment situé sur les hauteurs, les thermes Chevalley, bouleversant ainsi l'implantation séculaire de l'établissement thermal au cœur de la ville. Le thermalisme aixois, nationalisé en 1860 à la demande de Napoléon III et dernier à être propriété de l'État a été privatisé en 2011; les thermes Chevalley, l'appellation « Thermes nationaux » ainsi que l'exclusivité des sources ont été cédés à la société Valvital, interdisant toute activité thermale dans les anciens thermes désaffectés qui ont été rachetés par la commune en 2012. Les vestiges des thermes romains ont été classés par arrêté en date du 9 août 1921, et les façades et toitures du Bâtiment royal et des thermes Pellegrini ainsi que le hall et les deux cabines de luxe des thermes Pétriaux inscrits par arrêté en date du 24 avril 1986. Le projet de reconversion de l'édifice a permis un nouvel examen de sa protection au titre des monuments historiques, aboutissant à l'inscription en totalité des



Aix-les-Bains, Thermes Pétriaux, cabine de soin.

anciens thermes nationaux, hors parties déjà classées et à l'exclusion de la tour dite « Mabileau » par arrêté en date du 10 mars 2016. [C.A.](#)

* grès flammé, tesselles, thermes : voir glossaire p. 134.

Entremont-le-Vieux (Savoie)

MOULIN DES TEPPAZ

Inscription par arrêté du 11 septembre 2015

Le très petit moulin des Teppaz a été inscrit à titre d'exemple de ce type de moulin privé devenu rare dans le corpus, du fait de sa fragilité et donc de sa disparition annoncée. Sa structure extrêmement simple à roue horizontale et à meule unique se rapproche du moulin de Cassonié situé sur le haut plateau ardéchois et illustré dans le présent ouvrage.

Dans le massif de la chartreuse, le hameau des Teppaz se situe au sud du bourg d'Entremont-le-Vieux, dans la partie méridionale de la commune qui jouxte Saint-Pierre-d'Entremont. Ce hameau est bordé au sud par une petite rivière, le ruisseau des Teppaz qui se jette dans le Cozon plus à l'est et à la hauteur des ruines du château de Montbel. Ce ruisseau a accueilli six moulins, trois moulins à farine étaient encore en fonction en 1891. Certains étaient équipés d'un battoir ou d'une scie. Le moulin à farine des Teppaz est le dernier qui subsiste encore équipé de sa meule. Il était la propriété d'un certain Louis Teypa en 1732, dont la famille possédait également un autre moulin en amont. La particularité de ces petits moulins était qu'ils échappaient au droit de banalité, qui contraignait les habitants à n'avoir recours qu'au seul moulin de leur seigneur.

Au XIX^e siècle, il est propriété de la famille Monin, puis des Rigaud-Monin avant d'être acquis par le propriétaire actuel en 1997.

Le moulin des Teppaz est un exemple de moulin des plus simples qui longeaient les ruisseaux de montagne de faible débit. Le bâtiment de moellons et de grosses pierres d'angle taillées conserve une partie de son enduit. Sur la façade d'entrée, au-dessus de la porte, une croix rouge à la manière des croix solaires est encore clairement visible. Le bâtiment de plan carré abrite une chambre



Moulin des Teppaz, son petit bâtiment contient la meule unique et en soubassement une roue horizontale.



Moulin des Teppaz, marque des chartreux.

de meule qui surmonte la chambre à eau ou chambre de la roue. Semi-enterrée, cette chambre est couverte d'une voûte cintrée. Une ouverture permettait l'accès de la conduite forcée* qui depuis une vanne alimentait en eau la roue horizontale à godets. Ce type d'installation se retrouve fréquemment en montagne ou dans le sud de la France. **J.B.**

* conduite forcée : voir glossaire p. 134.

MAIS AUSSI...

ARDÈCHE

ANNONAY, domaine de Varagnes ou domaine de Marc Seguin, citernes et système hydraulique. Extension de l'inscription par arrêté du 12 janvier 2015.

ISÈRE

RENAGE, la Grande Fabrique. Inscription par arrêté du 16 mars 2016 des façades et toitures de la chapelle-pont, de l'ancien réfectoire dit bâtiment Faller, des anciens

bâtiments de moulinage et d'habitation, le jardin en totalité, l'ensemble des ponts et passerelles, et l'ensemble du réseau hydraulique avec tous les éléments qui le constitue.



Renage (38), la Grande Fabrique.



Génie civil et industrie

Monnetier-Mornex (73), gare haute, proue du téléphérique du Salève.

Ruynes-en-Margeride et Val-d'Arcomie (Cantal)

VIADUC DE GARABIT

Classement par arrêté du 18 octobre 2017

Le viaduc de Garabit (1880-1884), à la fois célèbre comme l'un des chefs-d'œuvre de son créateur, Gustave Eiffel, et comme symbole de l'expansion ferroviaire triomphante dans la France de la III^e République, avait été à ce double titre inscrit au titre des monuments historiques en 1965. Plusieurs fois envisagé depuis, mais toujours jugé trop contraignant, le classement n'a abouti qu'en 2017, dans le contexte cette fois particulièrement motivant d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

À la fin du Second Empire, la Compagnie du Midi, appartenant aux frères Pereire, se lance dans la construction d'une ligne entre Béziers (Hérault), où le chemin de fer était arrivé en 1857, et Neussargues (Cantal), pour concurrencer à terme la ligne Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) en traversant le Massif Central. En 1878, l'ingénieur Léon Boyer commence à travailler au dessin de la ligne, qui doit comprendre de nombreux tunnels et franchissements. S'il choisit la maçonnerie pour la plupart des viaducs nécessaires, celui qui doit franchir la vallée de la Truyère, en culminant à 123 m au-dessus du niveau originel de la rivière – ce qui en fait à l'époque le plus haut viaduc du monde – demande un traitement particulier. Boyer fait le choix d'un viaduc métallique à grand arc et se tourne alors vers la firme Gustave Eiffel et C^{ie}, fondée en 1866.

Gustave Bönickhausen dit Eiffel (1832-1923, nom qu'il francisa vers 1880 en « Gustave Eiffel ») n'est alors pas encore le créateur mondialement connu de la tour métallique qui porte son nom, inaugurée lors de l'Exposition universelle de Paris de 1889. Il est en revanche un ingénieur de grand renom, grâce notamment au viaduc Maria Pia (1877) franchissant le Douro au Portugal. Sa firme, spécialisée dans les ouvrages métalliques de

grande envergure, est en mesure de relever un tel défi technique. Le projet définitif est déposé le 16 août 1880 et le viaduc est construit en quatre ans, la pose de la voie ayant lieu en septembre 1884. Le viaduc de Garabit repose sur sept piles en fer puddlé* soutenues par des bases en maçonnerie, portant un tablier* métallique long de 554,69 mètres, sur lequel passe une voie unique. L'arche principale a une portée de 165 mètres. La ligne ouvre en 1888 et est restée en exploitation depuis.

Sous le ministère d'André Malraux, plusieurs édifices de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles sont jugés dignes d'intégrer la prestigieuse cohorte des bâtiments protégés au titre des monuments historiques, à commencer par la Villa Savoye de Le Corbusier (classée en 1965) et le Palais idéal du facteur Cheval (classé en 1969). Progressivement vont être protégées, généralement par des inscriptions jugées moins contraignantes, des constructions majeures appartenant au champ du patrimoine industriel ou commercial : c'est le cas du viaduc de Garabit (1965) comme des grands magasins du Printemps-Haussmann à Paris (1975). Ces protections sont permises par une législation retouchée : la loi du 31 décembre 1913 ne permettait d'inscrire que les édifices ayant un intérêt « *archéologique* » ; par le décret du 6 mai 1961 l'article 2 est amendé pour permettre d'inscrire « *tous les immeubles [qui] présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation* ». Grâce à cette évolution administrative et à la création d'une « commission des monuments modernes » en 1963, le viaduc de Garabit a pu être inscrit le 14 septembre 1965.

Dès l'inscription acquise, l'administration des monuments historiques souhaite un classement mais le propriétaire du viaduc – la SNCF – ne se montre pas favorable à ce qui était perçu alors comme un frein à l'exploitation et à la modernisation de son équipement. Cette position demeura inchangée jusqu'à l'émergence d'un ambitieux projet. En 2012 est créée l'Association des viaducs de l'extrême, présidée par Jean-Claude Gayssot, ancien ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement



Vallée de la Truyère, viaduc de Garabit vu depuis Anglards-de-Saint-Flour.

et Jacques Godfrain, ancien ministre de la coopération, fondée pour œuvrer au classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de deux viaducs français, Garabit et Millau. À ce titre, le classement de ces deux ouvrages paraissait être un prérequis, compte tenu des fortes exigences de l'UNESCO. C'est donc cette association qui dépose en 2013 une demande de classement, tout en travaillant à obtenir l'accord et la collaboration de Réseau ferré de France (devenu en 2015 SCNF Réseau), propriétaire de l'ouvrage. Après un avis favorable de la CRPS (9 décembre 2014) puis de la CNMH (18 mai 2015), l'arrêté de classement de ce « *remarquable témoin de l'histoire industrielle* » est signé le 18 octobre 2017.

La candidature auprès de l'UNESCO se poursuit actuellement, remaniée et élargie au cadre d'une démarche transnationale d'inscription de six viaducs ferroviaires à grandes arches situés dans quatre pays

(France, Allemagne, Portugal et Italie), officiellement présentée à la presse en 2019. Stratégiquement, le classement du viaduc s'est inscrit dans un ensemble d'initiatives convergentes. La DREAL* a été sollicitée pour instruire une demande de classement des Gorges de la Truyère au titre des sites. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a choisi le viaduc de Garabit comme site touristique emblématique du Cantal. La communauté de communes Saint-Flour Communauté revoit également le périmètre de son Pays d'art et d'histoire, label décerné par le ministère de la Culture. Enfin, en 2018 a été créée l'association des Amis du viaduc de Garabit (Amiga) pour apporter son soutien aux actions de valorisation de l'édifice. La longue route vers une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO reste toutefois encore à parcourir. **G.S.**

* DREAL, fer puddlé, tablier : voir glossaire p. 134.

Rive-de-Gier (Loire)

PREMIÈRE USINE DES FRÈRES MARREL ET SA TOUR DE TREMPE

Inscription par arrêté du 13 septembre 2019

L'histoire de la famille Marrel est représentative de l'histoire de la métallurgie dans la vallée du Gier et de son développement exponentiel dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Si le travail du métal et l'exploitation du charbon remontent à la période médiévale, ces activités bien que significatives pour l'économie locale ne caractérisaient cependant pas la région avant la Révolution industrielle. L'invention du chemin de fer et les progrès technologiques vont radicalement changer la donne.

Le premier atelier du forgeron François Marrel (1766-1823) occupait le rez-de-chaussée d'une ferme sur la commune de Saint-Martin-la-Plaine. Forgeron hors pair mais également fabricant de produits originaux, François Marrel fournit des pièces à la marine de guerre, notamment des boulets ramés*. À sa mort en 1823, son fils, Charles (1792-1866) quitte l'atelier de Saint-Martin pour vendre ses compétences dans une usine de Lorette et se distingue dans des domaines variés dont l'acier. L'expansion économique étant accélérée par le développement du chemin de fer, Charles rouvre l'atelier de son père et crée la société Marrel Père et Fils en 1845. Cependant, l'approvisionnement s'avère problématique pour l'entreprise excentrée à Saint-Martin. Le 3 mars 1852, une première parcelle est acquise à Rive-de-Gier au lieu-dit les Verchères. À la même période, les frères Marrel louent une usine à Marseille, au lieu-dit la Capelette. L'usine de Rive-de-Gier produit des pièces forgées alors que les laminoirs* de la Capelette fabriquent des tôles d'acier et du blindage. Ces productions des usines Marrel



Rive-de-Gier, usine Marrel, galerie bordant la halle, début du XX^e siècle.



Rive-de-Gier, usine Marrel, galerie bordant la halle fermée.

de la Loire et de la Méditerranée fournissent les chantiers navals et les usines mécaniques fabriquant les matériels pour le chemin de fer. Les ancres articulées, les obus sont également de la partie. La grande famille se partage la direction des usines dont la troisième qui vient alors d'ouvrir à Chateauneuf.

C'est dans ce contexte que la tour de trempe et de recuit est construite en 1887. L'usine de Rive-de-Gier reste donc d'importance et la trempe verticale permet de sortir des pièces de 18 mètres de longueur. Si la fonte d'une pièce est compliquée, le « recuit » et l'opération de trempe ou refroidissement rapide le sont tout autant. Ces opérations sont cruciales pour l'homogénéité de l'acier et pour sa solidité. Les tours de trempe contiennent donc un puits, un système de levage et un four vertical qui permettent le

contrôle de la température des bains et le refroidissement vertical permettant de limiter les déformations.

La crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale mettront un terme à l'âge d'or de la société des Marrel. Le dernier dirigeant sera Henri Marrel, décédé en 1934. Le siège social sera maintenu jusque dans les années 1950. L'usine de Rive-de-Gier est vendue à Doittau métallurgie en 1956 mais le siège social de la société Marrel Frères reste à Rive-de-Gier jusqu'en 1974 date à laquelle elle est vendue à Creusot-Loire.

La tour de trempe et la halle se trouvent sur le site de l'ancien complexe industriel de la première usine Marrel, le tout a été construit adossé à un massif de grès. À l'origine, les bâtiments entouraient une cour close ouverte sur la rue par un grand portail en fer forgé surmonté des armes « Marrel Frères ». Les éléments qui longeaient la rue ont été remplacés par un parking à la fin du XX^e siècle. De part et d'autre plusieurs éléments sont toujours visibles : à l'est, le bâtiment des anciens bureaux de la société Marrel sur la rue Claude Drivon, à l'ouest, un ancien bâtiment aux toits en shed*. La grande halle qui masque la tour de trempe forme un plan rectangulaire d'environ 105 m de long pour 15 m de large. Une ancienne charpente en fonte et bois est toujours présente en bon état, doublée par une charpente en acier qui a permis son agrandissement. La halle, visible côté cour, est agrémentée de tôles rivées d'un bel aspect. La partie nord-ouest vers le massif est ouverte sur une vaste cave voûtée qui pénètre jusque sous la tour de trempe où son puits maçonné est encore visible. La halle était recouverte de petits lattes de bois traité à la manière des tabellions ; aujourd'hui elle est recouverte de tuiles mécaniques. À l'arrière, surmontant le massif de grès, se trouve la tour de trempe. Ses dimensions au sol sont de 15 m sur 15 pour une hauteur approximative de 22 m. Son appareil* est de brique et reste une partie de la couverture de tôle goudronnée. Deux travées* de baies en demi-cercles sur deux niveaux ouvrent sur chaque face. **J.B.**

* appareil, boulets ramés, laminoir, shed, travée : voir glossaire p. 134.



Rive-de-Gier, tour de trempe, chiffre de Marrel Frères et date portée de l'édification.



Rive-de-Gier, usine Marrel, intérieur de la tour de trempe.

Mornant (Rhône)

AQUEDUC DU GIER

Inscription complémentaire par arrêté du 26 avril 2018

« Le forum de Trajan est un prodige pour ceux même qui le voient tous les jours. Le Capitole offre, aux yeux qui en franchissent le sommet, le chef-d'œuvre du génie humain. Mais est-ce là ce qui fait exister? » Frontin, *Des aqueducs de Rome (De Aquis urbis Romae, fin du I^{er} siècle apr. J.-C.)*.

La poursuite de la protection des 86 km de l'aqueduc du Gier est une reconnaissance de la totalité de cette réalisation exceptionnelle de génie civil antique. Les éléments moins spectaculaires du canal que les ponts et arches d'aqueduc n'en sont pas moins des parties constituantes nécessaires à son fonctionnement originel et donc nécessaires à sa compréhension. Le travail restant à faire est immense mais permet, commune après commune, de sensibiliser les citoyens à ce patrimoine tantôt spectaculaire et tantôt invisible.

Comme à Rome et dans les autres grandes villes de l'Empire, Lyon, après la conquête romaine, s'est dotée d'aqueducs permettant un accès à l'eau pour les besoins probables des troupes occupantes, puis de chaque quartier de *Lugdunum*, pour les besoins de l'artisanat, mais aussi pour ce qui faisait partie indissociable de la culture romaine : l'eau circulant pour le plaisir du corps et des yeux. Les aqueducs alimentaient continuellement la ville et ses installations collectives, les thermes*, latrines, bassins d'ornement et fontaines. La construction des aqueducs se décidait à Rome sous l'autorité de l'Empereur qui mandatait un consul ou un édile pouvant engager une importante part des deniers publics. Grâce notamment à Frontin, les administrateurs des eaux de Rome sont bien connus et le suivi des installations également. De nombreux auteurs latins se sont régulièrement intéressés à ce sujet stratégique autant sous la République

que sous l'Empire. Ce n'est pas le cas pour Lyon dont les aqueducs ne font l'objet d'aucune mention identifiée à ce jour dans la littérature latine. Seuls les indices matériels enterrés, affleurant ou en élévation, des quatre aqueducs de la ville apportent des informations sur leurs trajets, mais peu sur leurs histoires respectives. Après les repérages, dont celui de l'architecte Delorme au XVIII^e siècle dans l'hypothétique perspective d'une remise en eau de l'aqueduc du Gier, et les premières théories émises par Germain de Montauzan en 1908, qui consacra de nombreuses années à une remarquable étude des aqueducs de Lyon, peu de progrès dans l'analyse générale de ces réalisations n'ont été faites avant les fouilles des années 2017 à 2020. La découverte d'un coffrage antique au pied d'un pilier de l'un des siphons* de l'aqueduc du Gier à Sainte-Foy-Lès-Lyon a permis de dater les bois, abattus autour de 110 de notre ère, sous le règne de Trajan (98-117). Il n'est pas exclu que les travaux aient duré jusque sous Hadrien (117-138).

L'aqueduc débute son parcours au sud de Saint-Chamond, son canal remonte vers le nord, traverse l'Horme, Cellieu, longe la vallée du Collenon et Génilac où un réservoir de chasse* subsiste ainsi que plusieurs piles. Ce site est le plus emblématique pour le département de la Loire, avec le tunnel du Curé et l'inscription lapidaire antique affichant l'interdiction de plantations aux abords de l'aqueduc, dite plaque de Chagnon. Ce tracé droit semble cependant être venu remplacer une longue boucle que formait le canal de part et d'autre de la vallée pour la contourner. À Saint-Martin-la-Plaine se trouvent encore les maçonneries au niveau du pont de Beaulieu. Replongeant sous terre, le canal traverse Saint-Joseph et quitte le département de la Loire pour réapparaître à Saint-Didier-sous-Riverie*. Le canal arrive à Saint-Maurice-sur-Dargoire* sous terre mais traverse une petite rivière par le pont de Jurieux encore en élévation de nos jours, de même que le spectaculaire pont des Granges. Arrivé sur le plateau de Bellevue après un cheminement vers le nord-est, le canal prend la direction de Mornant.

Le pont de Corsenat est le premier de la commune qui doit faire l'objet d'une restauration. Il conserve les arches de départ et d'arrivée, le canal replongeant ensuite à ras de terre jusqu'au pont de la Condamine. Deux kilomètres plus loin, se trouve l'emblématique pont du Mornantet, dont les arches encore en élévation supportent le canal qui forme une courbe avant de pénétrer dans le talus de l'autre côté de la route. Sur la commune de Mornant, il est aisé de repérer des maçonneries intégrées aux habitations ou encore les regards*. Un tunnel de 900 mètres, à plus de 18 mètres de profondeur est dans un état de conservation exceptionnel.

Le canal fait deux crochets par Saint-Laurent-d'Agny, un court passage à Taluyer avant de s'engager dans la vallée du Merdanson à Orliénas où le pont qui traverse la rivière conserve ses bases de piles et sa dernière arche ainsi que plusieurs puits dont celui du Violon accédant encore au canal. Commence alors une longue substructure pleine sur laquelle repose le radier* et de plus de 250 mètres jusqu'à Soucieu-en-Jarrest. Le radier était ensuite porté par 78 arches qui cheminaient sur le plateau de Soucieu jusqu'à la commune voisine de Brignais. Entre Soucieu-en-Jarrest et Brignais, à la limite de Chaponost, se trouvait le pont-siphon du Garon. De nombreuses



Mornant, aqueduc du Gier, reste du canal en élévation, lieu-dit la Condamine.

élévations sont encore visibles à Chaponost, en particulier le Plat l'Air avec son réservoir de chasse, qui attire de nombreux visiteurs. La continuité était ensuite assurée par des conduites de tuyaux de plomb en grande partie disparues ou non localisées menant au pont-siphon de Beaunant avec ses 28 arches. La course de l'aqueduc du Gier s'arrête à Lyon après 86 kilomètres de trajet.

La protection au titre des monuments historiques des aqueducs de Lyon et de l'aqueduc du Gier en particulier se poursuit depuis la première liste de 1840. Protégé par segments, partiellement classé, inscrit et non protégé, l'aqueduc du Gier a obtenu un vote favorable de la commission régionale du Patrimoine et des Sites le 17 décembre 2015 pour une inscription en totalité, assortie d'un vœu de classement. Cet avis scientifique permet ensuite de rédiger des arrêtés de protection au fil de l'eau en fonction des demandes des municipalités et des personnes privées. **J.B.**

* radier, regard, réservoir de chasse, siphon, thermes : voir glossaire p. 134.

Monnetier-Mornex (Haute-Savoie)

TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE – GARE HAUTE

Inscription par arrêté du 30 mars 2018

Le téléphérique du Salève est l'un des derniers ascenseurs de montagne conçu au début de l'histoire du tourisme de montagne, le seul encore en fonctionnement dans sa catégorie. Conçu par l'architecte suisse Maurice Braillard (1879-1965), inauguré en 1932, il participe de la conquête des reliefs et conserve son intégrité jusqu'en 1950. Cependant, la gare haute, bien que réaménagée, est la seule ayant conservé sa structure originelle.

Dès 1894, un train à crémaillère mène au Salève depuis le centre de Genève en deux heures. À partir de 1931, le promoteur Auguste Fournier finance la construction d'un téléphérique qui rallie le promontoire du Salève en 8 minutes. Inauguré en août 1932 après quatorze mois de travaux, cet ascenseur urbain est le fruit d'une collaboration entre l'ingénieur André Rebuffel, deux ingénieurs civils, Gaston Riondel (Genève) et F. Decock (Gaillard) et l'architecte suisse Maurice Braillard. Les cinq années qui suivent l'inauguration de l'ouvrage constituent la période d'exploitation la plus faste avant que l'ouverture d'une route d'accès en 1936 n'entraîne la première baisse de fréquentation du téléphérique. Dès les années 1950, le système original de Rebuffel est remplacé, la carrosserie et la capacité des cabines sont également modifiées. Le téléphérique connaît une nouvelle période d'exploitation qui s'achèvera en 1975. À cette date, la ville d'Annemasse devient propriétaire de l'équipement et de ses installations et tente de remettre en service le téléphérique. Il faut finalement attendre 1984 pour que de nouveaux travaux soient engagés grâce à la participation financière de l'État

genevois, du Conseil Général de Haute-Savoie et de la ville d'Annemasse.

À cette occasion, tout l'équipement technique est modernisé tandis que la gare inférieure est entièrement reconstruite. Un nouveau restaurant voit le jour à côté de la gare supérieure qui se trouve elle-même transformée pour héberger des installations de télécommunication.

Un projet de restauration est en cours par le Groupement Local de Coopération Transfrontalière à l'origine de la

demande de protection au titre des monuments historiques de la gare haute du téléphérique. Il permettra de dégager la structure d'origine de la gare supérieure dissimulée sous les adjonctions.

L'intérêt architectural de la gare haute réside dans la prise en compte de la contrainte du relief associé à un parti-pris résolument moderne et futuriste. La gare haute de Braillard intègre ces principes et exprime un aérodynamisme certain par ses lignes droites aux



Monnetier-Mornex, gare haute du téléphérique du Salève, accueil.



Monnetier-Mornex, proue de la gare haute du téléphérique du Salève.

extrémités arrondies qui évoque aussi les constructions de l'industrie automobile ou aéronautique qui lui sont contemporaines. L'utilisation du « faux » porte-à-faux annonce une solution qui connaîtra son apogée dans les années 1950 au moment de l'aménagement des stations de ski. **J.P., J.B.**

MAIS AUSSI...

HAUTE-LOIRE

CHILHAC, pont suspendu. Inscription par arrêté du 2 octobre 2015.

SAINT-ILPIZE, pont suspendu. Inscription par arrêté du 2 octobre 2015.

PUY-DE-DÔME

ROYAT, Taillerie de Royat. Inscription en totalité par arrêté du 20 mai 2015.

HAUTE-SAVOIE

SALES, pont Coppet. Inscription en totalité par arrêté du 4 novembre 2015.



Saint-Ilpize (43), pont suspendu.



Bâtiments et statuaire dans l'espace public et urbain

Lyon 6^e arrondissement, hôtel du baron Vitta, actuel hôtel du gouverneur militaire, façade sur cour.



Lemot, statue de Louis XIV, Lyon.

LA CÉLÉBRATION DES « GRANDS HOMMES »

À l'échelle de l'ancienne région Rhône-Alpes, une thématique a été conduite en 2015, circonscrite aux monuments commémorant des grands personnages connus nationalement et réalisés par des sculpteurs ayant un rayonnement national, voire international. Cinq items ont été sélectionnés au vu de ces critères : les monuments dédiés à Louis XIV place Bellecour à Lyon, à Bichat à Bourg-en-Bresse, à Berthollet à Annecy, à Madame de Sévigné à Grignan et à Jacquard à Saint-Étienne.

Lemot, statue de Louis XIV, Lyon

Entre 1686 et 1691, le sculpteur Martin Desjardin réalise une statue équestre de Louis XIV, complétée par des reliefs placés sur le socle, dont la Saône et le Rhône, commandés aux frères Coustou en 1714 (mis en place en 1721), ainsi que par une grille dessinée par Robert de Cotte. La statue équestre est fondue en 1792 ; la Saône et le Rhône échappent à la destruction. Dès le rétablissement de la monarchie en 1814, la place est nommée Louis le Grand. Le sculpteur lyonnais François-Frédéric Lemot (1772-1827) participe à la réédification des immeubles qui la bordaient, détruits en 1793. La décision menant à la remise en place d'une statue équestre de Louis XIV témoigne de la volonté d'effacer les actions de la Révolution, qualifiée alors par le maire de Lyon de « *temps de vertige et d'erreur, [qui a laissé libre cours au] marteau des vandales qui ont désolé cette intéressante cité en 1793* ». Cependant, le choix est fait de ne pas imiter la précédente statue mais de créer une œuvre pleinement originale, sans les deux sculptures des Coustou.

Le nouveau groupe en bronze est commandé à Lemot en 1820, le socle étant dessiné par l'architecte Maximilien Joseph Hurtault. Il existe une filiation entre l'ancien

et le nouveau monument puisque Lemot, formé sous l'ancien régime, est un élève de Julien, lui-même élève de Guillaume II Coustou. Le statuaire choisit de représenter le roi en empereur romain. Le cheval est fondu d'un seul jet, à la cire perdue*, à la fonderie du Roule à Paris (par Jacquet) et Louis XIV à la fonderie Saint-Laurent (sans doute au sable*) par H. Gonon. Le groupe est inauguré en 1825. Des grilles sont mises en place afin de protéger le monument mais sont démantelées en 1963 lors de l'aménagement du parking souterrain, accélérant la dégradation du monument. En 1957, un assemblage bâtarde est réalisé, associant des figures du premier monument, la Saône et le Rhône (déposés alors à l'hôtel de ville), et le monument érigé sous la Restauration. Les deux bronzes des Coustou sont classés au titre objet en 1959. Ne pouvant plus supporter une exposition en extérieur, ils vont être présentés au musée des beaux-arts de la ville.

La statue équestre s'inscrit dans une tradition iconographique établie à partir de la statue romaine de Marc-Aurèle installée sur le Capitole, tradition représentée à la Renaissance par les statues des condottieres* *Gattamelata* de Donatello et le *Colleone* de Verrochio, poursuivie aux XVII^e et XVIII^e siècles par Bernin, Girardon ou Falconet. La statue de Lyon a un précédent immédiat : celle d'Henri IV installée sur le Pont-Neuf en 1818, conçue également par Lemot (classée en 1992). Les deux œuvres témoignent du souci de la Restauration de réparer ce qu'elle juge comme les crimes de la Révolution et de restaurer l'image royale.

La statue équestre a fait l'objet en 2015 d'une première étude préalable constatant un mauvais état généralisé ; les investigations menées vont conduire en 2021 à un démontage complet en raison de l'instabilité de la structure interne, fortement corrodée.

David d'Angers, statue de Bichat, Bourg-en-Bresse

Au XIX^e siècle, le statuaire Pierre-Jean David d'Angers (1788-1856) fixe le modèle du monument aux grands hommes. Perpétuant la mémoire des hommes illustres par ses statues et ses médaillons, il projette de constituer



David d'Angers, statue de Bichat, Bourg-en-Bresse.

le panthéon des grands hommes par la sculpture.

Médecin anatomopathologiste, Xavier Bichat (1771-1802) est né à Thoirrette, commune du Jura proche de Bourg-en-Bresse, où il débute ses études de médecine. D'après P. Pradel, « la personnalité de Bichat est de celles qui ont le plus occupé la pensée de David ». Celui-ci s'est longuement expliqué à son sujet, dans sa correspondance et ses *Carnets*, lui consacrant deux statues et un médaillon. Il a placé *Bichat mourant* au fronton du Panthéon à Paris. Il a conçu deux types de monuments en pied. Sur celui de l'École de Médecine de Paris (1857, université



David d'Angers, statue de Bichat (détail), Bourg-en-Bresse.

Paris-Descartes), le savant est représenté avec un écorché anatomique à ses pieds. Dans celui antérieur de Bourg (1843), il est montré en soignant, auprès d'un enfant, qui a les traits de son fils. D'après sa correspondance, David voulait montrer « *que le médecin prend l'homme au berceau, le soutient jusqu'à la tombe et, restant fidèle à sa dépouille, y cherche des lumières, pour éclairer les sublimes et miraculeuses manifestations de la vie.* » Comme l'écrit J. de Caso, David a fait le choix de poser la main de Bichat sur le cœur de l'enfant car « *c'est là que réside le foyer le plus ardent de la vie* ». Le monument a été financé par la Société d'Émulation et a bénéficié d'une souscription

nationale. Il est remarqué par l'écrivain Henry James dans son *Voyage en France* rédigé en 1882.

Marochetti, statue de Berthollet, Annecy

Né à Talloires, sur le lac d'Annecy, Claude-Louis Berthollet (1748-1822) est médecin, chimiste, membre de l'Académie des sciences; il participe à la création de l'École des arts et métiers. Il est connu comme inventeur de l'eau de Javel. En 1820 il devient membre de l'Académie de Savoie à Chambéry. En 1840, quelques notables annéciens forment le projet d'élever par souscription un monument à sa mémoire. Le but du comité est de rendre le culte que doit la patrie à ceux de ses enfants qui l'honorent par leurs travaux et leurs vertus, populariser l'histoire de Berthollet et le poser en modèle aux nouvelles générations. Des délégués sont chargés de mettre en place la souscription, à Turin, dans les principales villes d'Italie et de France, ainsi qu'à Genève. David d'Angers est sollicité et se dit honoré, rappelant ses liens avec le savant : « *Sa belle figure*



Marochetti, statue de Berthollet, Annecy.



Marochetti, statue de Berthollet, Annecy.

que j'ai vue souvent dans ma jeunesse est restée profondément gravée dans ma mémoire. » Mais finalement le choix du sculpteur revient au roi Charles Albert; il se porte sur Carlo Marochetti (1805-1867), sculpteur officiel de la maison de Savoie, né à Turin et baronnisé par le souverain en 1838, à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Emmanuel-Philibert dans la capitale piémontaise.

Le projet arrêté comprend une statue de 2,10 mètres d'élévation, des bas-reliefs présentant les études et les découvertes de Berthollet, un piédestal en granit et des inscriptions, et doit s'élever place du Pâquier. Marochetti propose le simple costume bourgeois plutôt que l'uniforme de l'Institut, préférant la simplicité et la bonhomie de l'habit ordinaire, sans chercher l'héroïsation du savant. Celui-ci est ainsi montré dans l'attitude de la démonstration scientifique, tenant une cornue. Le choix des sujets des bas-reliefs* est laissé libre et, au final, Marochetti ne retient aucun épisode savoyard. Les scènes montrent Berthollet reçu par Tronchet à son arrivée à Paris, Berthollet recevant le Duc d'Orléans dans son laboratoire, Berthollet en Égypte devant les pyramides et Berthollet soignant en Syrie Monge après le siège de Saint-Jean-d'Acre. Les bas-reliefs ne sont pas plaqués sur les côtés du piédestal mais font corps avec la statue, à la « plinthe » selon l'expression du statuaire, présentation assez originale. De plus, le sculpteur se refuse à voir mettre en place une barrière autour du monument, barrière qui ne protège pas des pierres et qui serait « *mise entre le peuple et l'homme qu'il honore* ».

La statue est fondue par Soyer en 1843 et arrive à Annecy en 1844. En 1863, il est décidé de la transférer face au lac dans les jardins (regardant dans la direction de Talloires), déplacement effectué sous la direction de l'architecte Henri Poreaux qui dessine le nouveau socle. En 1942, la statue est descendue pour être fondue sur ordre des autorités d'occupation, mais échappe à la destruction.

Rochet, statue de Madame de Sévigné, Grignan

Le maire de Grignan de 1837 à 1868, François-Auguste Ducros, est à l'origine de l'aménagement de plusieurs fontaines dans sa cité, dont celle qui va devenir le support de la statue de Madame de Sévigné. Elle est ainsi érigée en 1840 sur les plans de l'agent voyer C. Chaix. En 1851, Ducros lance une souscription pour ce projet de statue et se place dans un souci d'émulation avec les autres villes françaises. Il motive en particulier sa proposition par le fait que Grignan ne doit pas être en retard sur ce phénomène généralisé : « *Quand la France entière s'est donnée le mot pour élever des statues aux hommes illustres et aux femmes célèbres qu'elle a vu naître. / Quand chaque ville se hâte de secouer comme un remords l'indifférence qui pourrait passer pour de l'ingratitude, Grignan seul, resterait-il en arrière de ce mouvement de reconnaissance nationale? / Grignan, qui doit à l'extrême avantage, d'avoir été longtemps la résidence de Madame de Sévigné, et de posséder sa dépouille mortelle dans le sanctuaire de son église, une sorte d'association à la renommée de cette femme de génie, héritage précieux qui ramène toujours le nom de Grignan, après celui de Sévigné, prestige irrésistible qui attire journellement dans ses murs de nombreux admirateurs de cette illustre personne, Grignan laisserait-il en blanc la plus belle page de son histoire?... / Non il n'en sera point ainsi.* » L'importance de la figure de la marquise est soulignée, même s'il faut noter que la première édition un peu complète des *Lettres* n'est publiée qu'en 1873.

En 1854, Ducros réitère son argumentation, exemplaire du goût pour l'histoire du XIX^e siècle et de la statuomanie contemporaine : « *Depuis quelques temps, on peut observer par toute la France un fait général et qui en [sic] caractéristique de notre époque : chaque province, chaque cité revient avec un esprit de curiosité et d'émulation sur son passé, sur ses origines, sur ce que son histoire locale a eu de mémorable, et elle s'honore de le consacrer par quelque monument. / En particulier, les hommes remarquables, guerriers, prélats, savants, hommes de lettres, qui sont sortis de la terre natale, y rentrent à l'état de personnages historiques, après des années ou après des siècles et y obtiennent d'un commun suffrage des bustes, des*



Rochet, statue de Madame de Sévigné, Grignan.

statues !!!... / Froissart à Valenciennes, Joinville en Champagne, Le Roi René à Angers, du Cange à Amiens, Bossuet à Dijon, etc etc. / Ce ne sont partout qu'inaugurations patriotiques et images ressuscitées de grands hommes. Il s'élève de toutes parts une sortie de biographie universelle en marbre et en bronze qui parle aux yeux!... C'est là un noble et juste emploi de la statuaire!... » L'histoire locale rejoint l'histoire nationale, sans opposition entre « la petite patrie » et la Nation.

Le sculpteur Louis Rochet (1813-1878), plus connu pour *Charlemagne et ses Leudes* (1867) érigé devant Notre-Dame

de Paris, et *Guillaume le Conquérant* à Falaise, est choisi. En 1857, le modèle est achevé. Dans une lettre au maire, il donne de précieuses indications sur le matériau : « *À mon retour du Brésil [il est chargé de la statue de Pierre ou Pedro 1^{er} à Rio] j'ai aussitôt pensé à la statue de Madame de Sévigné et puis pressé par le temps et tourmenté de l'affreux zinc, qui devait servir à la couler, j'ai eu envie tout d'abord d'envoyer tout promener.* » Mais grâce à son marché au Brésil et à son expérience sur place, il choisit le bronze et offre son temps de travail du modèle à la commune, ainsi que les frais de moulage. Il trouve en effet l'emploi du zinc « *dégradant* » ; le choix avait dû être fait par la commune sans doute par souci d'économie. La statue est finalement inaugurée le 17 octobre 1857. Dans la conception de l'œuvre, le statuaire apparaît comme seul maître à bord, sans que soit mentionné l'avis du conseil des bâtiments civils. Le traitement du costume et l'élégance de la coiffure témoignent d'un souci de vérité historique tendant au pittoresque.

Les hommes sont plus que très largement majoritaires parmi les « grands hommes » et sont souvent représentés debout (ou sur un cheval). Aujourd'hui encore, le label créé en 2011 par le ministère de la culture de *Maisons des illustres* ne distingue en moyenne que 12 % de femmes en France. En 1838, huit statues de femmes sont installées place de la Concorde, il s'agit des principales Villes de France représentées assises. À partir de 1843, une série d'une vingtaine de statues de reines de France et de femmes illustres est commandée comme ornement des pourtours du bassin situé devant le palais du Luxembourg. Figurées en pied, ce sont souvent des femmes héroïques, Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette ou Jeanne Maillotte, résistantes face à une invasion, présentées dans l'action. Les représentations de femmes de lettres sont assez rares. Toujours au jardin du Luxembourg, George Sand est figurée dans une position « intermédiaire », ni assise, ni debout. Connue pour une « activité statique », il est logique que Madame de Sévigné soit présentée assise.

Landowski, statue de Jacquard, Saint-Étienne

À Saint-Étienne, la place de Montaud, nouvellement créée, est renommée place Jacquard le 21 juillet 1857. Elle est bordée progressivement de demeures où sont logés les fabricants de rubans et abrite le marché au foin. En 1905, le conseil d'administration de la chambre syndicale des tissus se constitue en comité afin d'ériger un monument à Jacquard, en raison des dispositions testamentaires du fabricant de rubans P. Deville. « *Je veux que mes héritiers versent, en souvenir des services rendus à l'industrie et au commerce stéphanois par Jacquard, une somme de 10000 francs nette de tous frais, destinés à élever une statue à Jacquard, expressément sur la place qui porte son nom à Saint-Étienne.* » Outre la ville, le comité rassemble de très nombreux soutiens, les syndicats professionnels, jusqu'à Saint-Chamond et Saint-Rambert, des passementiers, des tisseurs, des épingleurs, l'union des inventeurs et le syndicat des cylindriers, l'union des marchands de soie, la fédération des syndicats de chefs d'ateliers tisseurs de la Loire et de la Haute-Loire notamment. Le maire élu en 1908, Jean-Antoine Neyret, appartient également à une famille de rubaniers et soutient fortement l'initiative.

En 1910, le projet est commandé. Ne devant pas gêner le marché au foin, il ne sera pas placé au centre de la place. En 1911, le choix se porte sur Paul Landowski (1875-1961), chevalier de la Légion d'honneur et prix de Rome et le monument est inauguré dès le 21 avril 1912 (fonte Rudier). Le maire Neyret est touché de l'« *harmonieuse beauté de l'œuvre de Landowski* ». Le monument est considéré comme un livre ouvert qui donne à réfléchir et autour duquel les habitants vivent. Les bas-reliefs sont vus comme des pages saisissantes d'histoire, des pages d'enseignements. Les journaux locaux approuvent ce choix qui « *épargne [au public] la banale statue* ». *Forez-Auvergne-Vivaraïs* du 1^{er} mai 1912 livre également son analyse : « *L'œuvre de Landowski est d'une intéressante originalité qui appelle et supporte aisément la discussion. Ce n'est plus le buste ou la statue ordinaire. C'est un monument imposant, lourd mais non sans majesté, une sorte de châsse immense flanquée*



[1]

de statues et “illustrée” sur ses faces par des plaques de bronze représentant les principales scènes de la vie de Jacquard. Le monument qui rappelle un peu l’aspect d’un mausolée, gagnerait à être environné d’un square riant. En tout cas il symbolise éloquemment l’œuvre de Jacquard. » L’influence de Constantin Meunier dans les représentations du travail, ainsi que de Bourdelle dans le traitement de certaines de figures, peut être soulignée.

Ainsi, une lassitude face aux monuments aux grands hommes tels que David d’Angers a pu en établir le modèle est perceptible. Une comparaison peut en particulier être faite avec celui contemporain de Calais (1910) d’une conception beaucoup plus traditionnelle que celle du monument conçu par Landowski. Le monument stéphanois peut cependant être qualifié de bavard : outre des statuette, il comporte des bas-reliefs et des textes, répondant à la volonté de didactisme affiché par le comité. Il devait afficher une polychromie plus importante, mais dès 1921, les mosaïques qu’il comportait, dégradées par le climat, n’ont pu être rétablies. La grille a disparu à une date inconnue. Le monument a été restauré en 2014, sans rétablissement de cette clôture.

Outre le choix de l’homme illustre à montrer en exemple et celui du sculpteur, l’érection de tels monuments est également un choix urbain, s’inscrivant dans une place et l’organisation générale de la ville. Ce modèle pourrait paraître épuisé mais il correspond encore aujourd’hui à une demande, comme en témoigne dans la région la statue érigée dès 2018 en hommage à Johnny Halliday (1943-2017) à Viviers (Ardèche), commune de résidence de sa mère, ou une demande reçue récemment par la DRAC d’appuyer l’érection à L’Arbresle (Rhône) d’une statue de Maître Philippe (1849-1905), guérisseur controversé. Victimes de vandalisme en raison de la contestation de leur rôle de modèles et de leur occupation de l’espace public, ces monuments doivent être protégés, tout en appliquant le regard critique de l’histoire quant aux actions passées de ces « grands hommes et femmes ».

* au sable, bas-reliefs, cire perdue, condottiere : voir glossaire p. 134.



[2]



[3]



[4]

[1] Landowski, statue de Jacquard, Saint-Étienne.

[2 à 4] Landowski, statue de Jacquard, plaques de bronze représentant les principales scènes de la vie de Jacquard, Saint-Étienne.

Largentière (Ardèche)

PALAIS DE JUSTICE

Inscription par arrêté du 8 juin 2018

Le palais de justice et prison de la commune de Largentière est autant une prouesse technique qu'une œuvre architecturale remarquable. Construit sur un promontoire faisant face au bourg ancien, il domine un paysage minéral et végétal auquel il s'intègre. Sa composition très classique a cependant nécessité des moyens hors du commun pour en réussir l'installation. Symbole fort de la présence du pouvoir central en ce lieu enclavé, le palais de justice est devenu l'image de la ville à laquelle les habitants sont le plus attachés. Sans fonction après le départ du ministère de la Justice, puis du service des eaux, la municipalité tente de sauver ce grand vaisseau dont il faut réinventer le rôle.

Sous le premier Empire, le tribunal et la prison sont installés dans l'ancien château qui avait été épargné à la Révolution dans ce but. L'inadaptation des lieux, l'impossibilité matérielle de les modifier durablement, incitent la ville à élaborer en 1822 un projet pour transférer le tribunal et sa prison sur le site du couvent des Récollets. Mais le premier projet élaboré par l'architecte de Privas, Nègre, ne convient pas au conseil des bâtiments civils qui siège le 27 juin 1822 et qui suggère d'importantes modifications. En effet, le couvent semble formé par un seul vaste bâtiment en forme de U et quelques aménagements agricoles. Après de multiples tâtonnements, dont un projet de l'ingénieur Lefranc, le premier projet de Louis-Pierre Baltard (1764-1846) est présenté en février 1827 et propose une démolition du couvent et la création de deux bâtiments. Bien que nettement amélioré, il ne satisfait pas plus le conseil. Baltard faisait partie de ce conseil des bâtiments civils et œuvrant alors à Lyon pour la construction des prisons et du palais de justice, il était également intervenu lors de la construction de la

prison de Tournon-sur-Rhône. Sa réputation largement faite de constructeur dans ce domaine et sa présence récurrente non loin de Largentière en faisait un candidat particulièrement bien placé pour reprendre un chantier compliqué. Le terrain où se trouvait le couvent était limité au sud par le torrent et au nord par une parcelle en forte pente et divisée en minuscules terrasses, constituant l'ancien enclos des Récollets. Baltard se remet au travail et en mai 1827 il propose finalement un projet global *ex nihilo* : un palais posé sur sa maison d'arrêt et en élévation.

Mais le village est alors décrit par son curé, l'abbé Martin, comme extrêmement pauvre, malgré une large activité industrielle de la population, aussi en 1831 le projet de palais de justice est suspendu. Si, en 1836 les habitants se mobilisent pour lancer une souscription, Baltard, probablement pris par ses projets lyonnais ne reparaitra plus. À cette époque le clos des Récollets, surplombant la parcelle où se trouvait l'ancien couvent, est choisi comme site définitif du bâtiment et le nouveau maître d'œuvre, un certain Weil ingénieur de son état qui aurait œuvré à Beauvais ainsi qu'au palais de justice du Puy-en-Velay, conserve le projet de Baltard. L'abbé Martin évoque aussi le dépassement de l'enveloppe initiale et affirme qu'elle est due en grande partie à un abus de confiance de l'architecte. L'historien Albin Mazon estime à 45 000 francs ce dépassement. Les débats du conseil départemental font état d'une enveloppe de plus de 105 000 francs, ce qui est proche du montant de la souscription additionnée avec le dépassement évoqué par Mazon. Ces soucis d'argent entraînent des conflits entre Weil, le Conseil général et la mairie. Un certain Chevillet, architecte originaire de Valence remplace donc Weil en 1839 et évaluera l'enveloppe définitive à près de 125 700 francs. À la décharge de Weil, compte tenu des travaux d'aménagement du coteau et des difficultés techniques déjà rencontrées, il semble que l'enveloppe initiale ait été largement sous-estimée. L'évaluation de Chevillet, si elle inclut les travaux de terrassement et de fondation déjà effectués, fut donc bien supérieure.



Largentière, vue du palais de justice depuis le château.

Les travaux de gros œuvre démarrent en 1840 et s'achèveront en 1847. En juin les prisonniers sont transférés et en juillet l'évêque de Viviers baptise l'édifice. La prison qui avait cessé son activité en 1926 recevra à nouveau des pensionnaires au cours de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à l'immédiat après-guerre. Max Ernst y fut retenu en 1939. Le palais de justice fonctionnera jusqu'en 2009 pour les délits mineurs. Le bâtiment abrita également le service des eaux de l'Ardèche jusqu'à la fermeture définitive du bâtiment. Aujourd'hui, la municipalité et la communauté de communes tentent de trouver une destination pérenne au site qui accueille déjà une salle des fêtes. La demande de protection émane des deux services conjointement.

Le palais de justice et sa prison ont été conçus dans un même volume et surplombant le torrent de la Ligne, l'architecture s'est adaptée à la contrainte de la topographie et aux règles liées au fonctionnement d'un palais de justice. Cependant, la réalisation finale répond au château se trouvant sur la rive opposée. Le palais de justice est ainsi devenu l'un des deux symboles de la ville reproduit dans de nombreuses iconographies. L'ensemble élevé sur quatre niveaux adopte un plan en croix qu'est venue troubler la construction récente d'une salle des fêtes dans la partie ouest. Bien qu'assez massive et entourée d'un mur haut formant un socle rectangulaire, la composition est gracieuse grâce à l'impression donnée par la superposition de niveaux hiérarchisés. Le

principal élément décoratif, le porche avec son péristyle* est ainsi mis en valeur. Les successeurs de Baltard ont repris en grande partie les plans et les décors du projet d'origine qui s'inspiraient du néoclassicisme, alors déjà tardif mais cher à Baltard. Weil a copié les proportions et les décors du fameux temple de Poséidon sur le site de Paestum (Salerne, Italie). Baltard n'avait à l'origine prévu que quatre colonnes avec un décor encore plus sobre. Mais le projet décoratif respecte l'idée du maître qui affectionnait le style dorique*, bien plus que pour le palais de justice de Lyon où Baltard s'est vu imposé des colonnes de type corinthien*. Le plan a également été modifié, cette fois en H.

Pour accéder au palais depuis le village, il faut gravir les marches d'un escalier monumental depuis la place des Récollets et son jardin public, remontant ainsi jusqu'à la route qui longe la façade sud du bâtiment. Ce premier escalier extérieur, séparé du palais par cette voie de circulation, est formé de deux volées droites à montées convergentes et rythmées par des paliers. Une grotte artificielle à peine décorée a été aménagée sur ce cheminement. L'accès principal se fait ensuite depuis la route et par un escalier plus petit, à deux volées droites qui mènent à un palier sous péristyle. Dans l'espace du porche, se trouve un guichet qui permettait de contrôler les entrées avant la salle des pas perdus. Cette salle est encadrée de part et d'autre de deux galeries superposées dans le style néoclassique. Les galeries du rez-de-chaussée abritent des portes d'entrées vers les bureaux des magistrats et la grande salle d'audience dont la porte fait face à l'entrée principale du bâtiment. Ces bureaux en rez-de-chaussée conservent presque tous leurs cheminées anciennes et des boiseries de facture modeste. Au premier étage, probablement pour des raisons de confort, des vitres ferment maintenant les galeries par des menuiseries dans un style simple inspiré de l'Art déco.

Dans la partie nord du tribunal, des escaliers secondaires menaient aux niveaux inférieurs et vers la prison.



Largentière, prison, les galeries et la rotonde.

Le plan en forme de croix, le même que celui du palais, abrite une rotonde et quatre galeries distribuant des cellules. Le cahier des charges de la construction indiquant la présence de 24 cellules, accompagnées de pièces collectives comme la chapelle, l'infirmerie et les ateliers. De même, dans la partie nord, un petit secteur était réservé aux femmes. Au rez-de-chaussée, des locaux techniques complétaient le dispositif (local à charbon, fourrier, infirmerie, etc.). Le long de la prison et clos de hauts murs, les espaces de promenades étaient séparés en fonction du sexe, de l'état de santé et des délits.

La protection au titre des monuments historiques a reconnu la qualité architecturale ainsi que la complétude des lieux et des espaces de circulation, représentatifs du fonctionnement des palais de justice, le tout accompagné par une signature initiale prestigieuse. **J.B.**

* corinthien, dorique, péristyle : voir glossaire p. 134.

Valence (Drôme)

HÔTEL DE VILLE

Inscription par arrêté du 21 novembre 2018

À Valence, l'hôtel de ville, réalisé suite à un concours d'architectes et inauguré en 1894, vient d'être restauré sous la direction d'une équipe d'architectes du patrimoine. Effectuée conjointement à ces travaux, la demande de protection au titre des monuments historiques souligne l'intérêt de cette construction, fruit d'une volonté ancienne de l'exécutif de cette ville de taille moyenne de se doter d'un monument identifiable au premier regard comme centre de la cité, siège de la municipalité et nouvel épicode de l'organisation urbaine.

Dès 1825, germa l'idée d'une nouvelle organisation pour un îlot du centre-ville de Valence, occupé par les constructions vétustes de l'ancien couvent Sainte-Marie où, depuis 1806, le pouvoir municipal s'était installé faute de mieux. L'idée première avait été d'élever, à cet endroit, deux bâtiments officiels parallèles créant des circulations rectilignes et dégagées permettant de tourner autour de ceux-ci. Héritière de cette vision ambitieuse d'aménager une place royale avec hôtel de ville et théâtre, la salle de spectacles fut, dans un premier temps, la seule à être érigée en 1837, le reste de l'îlot étant maintenu dans son état ancien jusqu'à sa destruction en 1889. Après bien des hésitations et diverses projections sur les lieux d'implantation du nouvel hôtel de ville, équipement qui manquait alors cruellement et depuis longtemps à Valence, un concours d'architectes fut proposé, pour transformer le site de l'ancienne mairie. Le programme en était très nettement contraint, du fait du budget, de l'espace dévolu à la nouvelle construction, à proximité des ruelles du Vieux Valence et selon une orientation bien précise dictée par la présence antérieure du théâtre, aujourd'hui Théâtre de la Ville. Le projet *Alea Jacta est*,



Valence, hôtel de ville, façade principale.

choisi en 1890, fut celui des architectes parisiens Henri Bertsch-Proust (1846-1911) et Paul Bischoff (1853-1902). Le choix de ces architectes semble avoir été guidé par la qualité du travail présenté par les collaborateurs directs d'Émile Vaudremer (1829-1914), professeur d'architecture et auteur de nombreux bâtiments civils et religieux pour la Ville de Paris, ainsi que par la mise en avant d'une parfaite maîtrise des coûts, soutenue par une esthétique rationaliste traduite dans l'usage parcimonieux des matériaux, associée à une pointe d'inspiration médiévale mâtinée de régionalisme et permettant un bâtiment de style éclectique*. À la fois harmonieux et fonctionnel, il répondait parfaitement à la commande de la municipalité de l'époque et de son maire Maurice Clerc (1818-1892).

L'architecture de l'hôtel de ville de Valence se définit par une ample façade ordonnancée à deux niveaux de baies régulières, dont la longueur est égale à celle du théâtre, dont il est séparé par la place de la Liberté et vers lequel il tourne ses trois avant-corps* légèrement saillants. Sa silhouette est reconnaissable entre toutes à son campanile orné de l'horloge dite *La Malibasse*, placée à l'aplomb de l'entrée principale, entre deux figures allégoriques, la Loi et le Suffrage Universel, œuvres du sculpteur lyonnais Thomas Lamotte et symboles des libertés communales. La couverture bicolore en tuiles

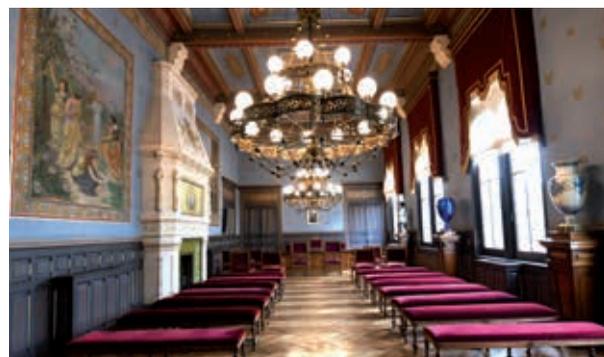
vernissées avec lucarnes charpentées et décors de faitières en terre cuite complète la référence au courant pittoresque et lui donne une élégante allure de châtelet, également attribuable à ses justes proportions et la sobriété de sa composition.

Depuis le hall d'accueil, l'accès aux salons d'apparat du premier étage se fait par un large escalier tournant à deux volées droites, autrefois décoré d'un semis de rameaux d'oliviers et de frises assorties encadrant ce décor sur fond clair. Le décor d'origine fut simplifié au fil des réfections et on ne peut aujourd'hui que le deviner. Face à l'arrivée de l'escalier, le salon d'entrée ouvre en façade sur le balcon des proclamations et dessert, à droite, la salle du conseil, et, à gauche, le salon des mariages. Ces grands salons bourgeois habillés de boiseries sombres jusqu'à mi-hauteur de leurs murs et de plafonds à caissons, révèlent une ambiance feutrée, renforcée par la présence du mobilier d'origine en grande partie conservé. De dimensions équivalentes, le salon des mariages se distingue de la salle du conseil par la fraîcheur de ses quelques décors figurés : mosaïque du paon de l'atelier Guilbert-Martin, ornant une imposante cheminée d'inspiration néogothique, ainsi que deux panneaux peints de toile marouflée, œuvres de Louis Ollier (1861-1921) intitulées *Cortège nuptial* et *Le Printemps de la vie*. Les initiales VDD pour Valence, Drôme et Dauphiné, sont partout répétées sous forme de monogramme*.

Participant à un vaste mouvement d'embellissement et de rénovation du centre-ville valentinois à la fin du XIX^e siècle, l'hôtel de ville est représentatif des mairies « triomphantes » de la III^e République, dont l'architecture exalte l'idéal républicain et fédère le peuple autour d'un monument prestigieux faisant office de palais municipal. L'engagement de la campagne de restauration 2015-2019, pour un budget prévisionnel de 740 000 €, sans aucune aide de l'État car les travaux ont commencé avant la procédure de protection au titre des monuments historiques, est révélateur du soin nécessité par cet édifice remarquable, dont l'éclat a été terni par le temps. Cette

réalisation d'architectes parisiens, opérant en région, démontre localement la popularité d'un goût pour une architecture rationaliste* basée sur l'utile et la mesure, mais non dénuée de charme et de grandeur. Comme il sied, de fait, à un édifice public réalisé en fonction des moyens d'une commune, décidée à se doter d'un bâtiment officiel symbole d'un territoire et du prestige de la fonction politique qui s'y exerce. **A.V.**

* avant-corps, éclectique, monogramme, rationaliste : voir glossaire p. 134.



Valence, hôtel de ville, salon d'apparat, salle des mariages.



Valence, hôtel de ville, salon d'apparat, salle des mariages, manteau de cheminée.

Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire)

HÔTEL DE VILLE

Inscription par arrêté du 15 décembre 2016

Par son programme et ses matériaux, l'hôtel de ville de Craponne offre un exemple de l'affichage des fonctions publiques à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles. Sa réalisation, depuis la conception jusqu'à l'exécution des travaux, est due à son généreux commanditaire et donateur. Enfant du pays, celui-ci, comme beaucoup d'entrepreneurs parvenus à la fortune et à la notoriété au niveau national, avait sans doute par ce geste la volonté un peu ambiguë de faire profiter sa ville natale de sa réussite, tout en contribuant à sa propre glorification.

Félix Allard, né à Craponne en 1851, est devenu entrepreneur de travaux publics, travaillant sur de grands chantiers de génie civil, en France et à l'étranger : Espagne, Uruguay et Argentine. En 1911, il donne à sa ville une maison familiale afin de construire à la place une nouvelle mairie abritant aussi les services de la justice de paix et des postes et télégraphes. Le bâtiment est édifié en 1913 par l'architecte parisien Félix Houssin et son frère Louis, et orné de sculptures par Chiquet. L'architecte Houssin n'était connu que pour des constructions sans originalité majeure et des immeubles haussmanniens. Le commanditaire semble donc avoir joué un rôle déterminant dans tous les aspects du projet, du choix de l'architecte jusqu'aux motifs des sculptures.

L'édifice écarte toute référence à l'architecture régionale. Traditionnel par ses procédés constructifs et ses matériaux, il adopte dans sa façade principale en pierre de taille claire un style éclectique* tel qu'il fut pratiqué à la fin du XIX^e siècle et jusqu'à la guerre de 14, empruntant à différents vocabulaires : néo-roman du fronton cintré, néo-renaissance de la loggia* et des colonnades, néo-classique des baies du deuxième étage, style flamand de



Craponne-sur-Arzon, façade de l'hôtel de ville.

la toiture... Ces emprunts sont d'ailleurs assez librement interprétés pour qu'on ne puisse les qualifier d'historicisme*. Néanmoins, certains aspects (simplification et épaississement des formes, baies du rez-de-chaussée...) donnent une note plus moderne à l'édifice. Le bâtiment répond aussi aux préconisations des théoriciens de l'époque concernant les hôtels de ville, comme Viollet-le-Duc ou Durand : plan massé, beffroi, loggia pour les discours, vestibules traversants, vaste salle du conseil...



[1]



[2]

La façade à trois niveaux est très symétrique et équilibrée dans ses proportions, mais animée par la présence d'un léger avant-corps* central comportant un balcon au premier étage, et par des dessins de baies différents à chaque niveau. Mais c'est le décor sculpté qui présente le plus d'originalité, son modelé épais et ses motifs végétaux et animaliers (entrelacs, boucs affrontés, serpents, quadrupèdes à tête d'aigle...) faisant probablement référence à l'art précolombien. Sans doute liée à la personnalité et au parcours du commanditaire, cette inspiration exotique surprenante dans un tel lieu n'a cependant pas dû choquer ses contemporains car, à quelques distances, elle peut aussi évoquer le vocabulaire roman. De même, la toiture en ardoises interrompue par une mince flèche



[3]

[1] et [2] Craponne-sur-Arzon, façade de l'hôtel de ville.

[3] Craponne-sur-Arzon, hôtel de ville buste de Félix Allard.

rappelle les hôtels de ville flamands, mais répond aussi à celle de l'église voisine.

À l'intérieur, le vaste escalier en pierre qui divise le vestibule repose sur des voûtes cintrées et de massifs piliers carrés à chapiteaux végétaux. Trois cheminées en carrelage en grès flammé* de Bigot sont conservées dans les pièces du rez-de-chaussée. À l'étage, le couloir-galerie dessert la salle du conseil et des mariages et les bureaux de la mairie. Les combles donnent accès à l'intérieur de la flèche abritant l'horloge avec son mécanisme.

Le bâtiment est inauguré très solennellement le 15 août 1913 par le préfet de Haute-Loire, le maire, le docteur Surrel, le sénateur Charles Dupuy et le donateur. Le buste de Félix Allard, réalisé par le sculpteur Marcellin Sabatier, du Puy, d'abord destiné à la façade, est en fait placé sur le palier du premier étage. L'association des commerçants et industriels de Craponne offre à Félix Allard une pièce de dentelle représentant l'hôtel de ville, Craponne étant alors connue pour sa production dentellière, différente dans ses caractéristiques de celle du Puy. **C.R.**

* avant-corps, éclectique, grès flammé, historicisme, loggia : voir glossaire p. 134.

Le Puy-en-Velay (Haute-Loire)

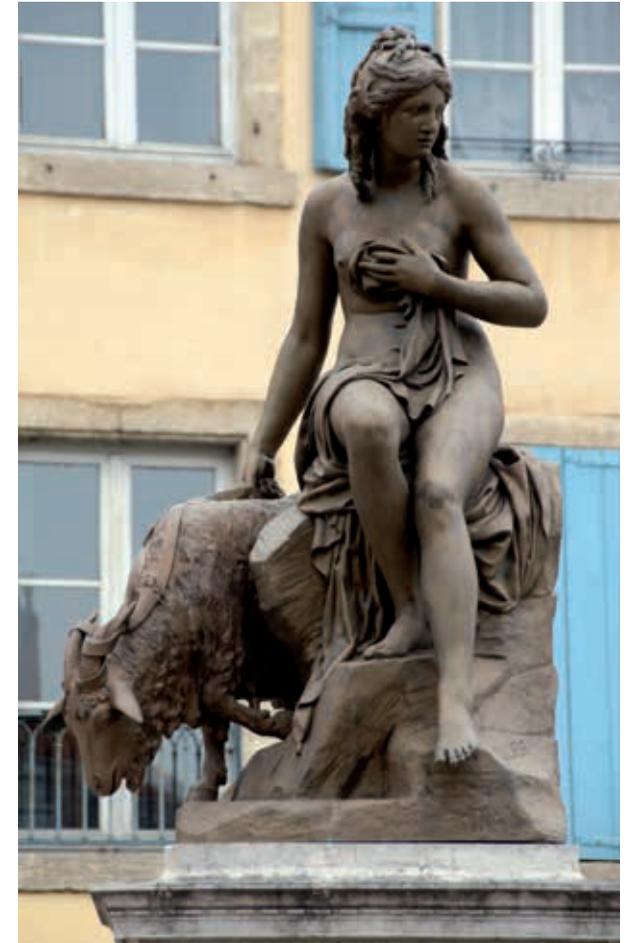
FONTAINE DE LA NYMPHE AMALTHÉE

Inscription par arrêté du 14 janvier 2019

Désignée au Puy sous différentes appellations (fontaine Vibert, fontaine de la chèvre ou de la Nymphé Amalthée ou encore La baigneuse) mais méconnue du fait de sa situation peu visible boulevard Carnot, cette fontaine porte la réplique exacte d'une des œuvres majeures du sculpteur Pierre Julien, artiste originaire du Velay représentatif de l'art néo-classique de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Juste avant son décès, le docteur Paul Vibert, chirurgien-chef des hôpitaux du Puy, avait demandé à sa famille de faire ériger en face de son immeuble une fontaine monumentale surmontée d'un groupe copiant une sculpture de Pierre Julien représentant Amalthée et la chèvre de Jupiter.

Né à Saint-Paulien en Haute-Loire, Pierre Julien (1731-1804) avait fait son apprentissage à Lyon chez le sculpteur Perrache avant d'obtenir le grand prix de Rome et de partir étudier l'antique à l'Académie de France à Rome. Collaborateur de Guillaume II Coustou à Paris, il fut reçu à l'Académie royale de peinture et de sculpture pour son *Gladiateur mourant* et fut nommé professeur de sculpture à l'École des Beaux-Arts. Il présenta dès lors avec succès des œuvres aux Salons et devint un artiste reconnu, obtenant le titre de sculpteur du roi. En 1783, il reçut de Louis XVI la commande des statues grandeur nature de *Poussin* et de *La Fontaine* pour la série des *Grands hommes de la France*, puis il fut chargé en 1785 de la décoration de la laiterie de Rambouillet. Cette élégante fabrique néo-classique inspirée des temples grecs devait abriter une salle de marbre destinée à la dégustation des produits laitiers et une « salle de fraîcheur » dont la grotte artificielle abriterait la statue en marbre blanc



Le Puy-en-Velay, fontaine de la Nymphé Amalthée d'après la sculpture de Pierre Julien.

de la Nymphé Amalthée et de la chèvre nourricière de Jupiter qu'elle gardait, ainsi que des bas-reliefs relatifs à la maternité et à l'élevage. La statue de Julien représente la jeune fille demi-nue, penchée vers une source et tenant le licol d'une robuste chèvre. D'un style à l'antique très pur, cette œuvre harmonieuse et gracieuse, au modelé doux, montre une parfaite maîtrise de l'anatomie et une grande délicatesse d'exécution.



[1]

Dès le décès de son frère Paul en 1906, Léon Vibert obtint l'autorisation de la ville de faire exécuter le vœu du docteur. Il choisit pour architecte Pierre Verdier, originaire du Puy, grand prix de Rome, architecte départemental et inspecteur des édifices diocésains. Celui-ci dressa les plans et le devis d'une composition pyramidale comprenant successivement un soubassement de marches en grès, trois vasques en pierre, un piédestal orné de bas-reliefs en bronze et enfin le groupe sculpté réplique exacte, mais en bronze, de la sculpture de Julien. Les vasques et le piédestal furent confiés à Marius Barthélémy (1862-1920), sculpteur originaire du Puy, élève de l'École des Beaux-Arts de Paris et professeur de modelage à l'École industrielle du Puy, ville où il fut l'auteur de bustes commémoratifs ainsi que de nombreuses restaurations de monuments historiques. Il réalisa donc le soubassement en pierre de la fontaine, les bassins constitués de trois vasques semi-circulaires et le piédestal orné de plaques de bronze.

Celles-ci comportent un décor en bas-relief sur un thème aquatique : sur un fond de roseaux, un dauphin est figuré la tête en bas crachant l'eau, le corps ondulant.

La copie du groupe d'Amalthée fut réalisée en bronze par le fondeur Ferdinand Barbedienne (1810-1892) spécialisé à Paris dans la production et la commercialisation de copies réduites ou non de sculptures célèbres, de thèmes souvent allégoriques issus du répertoire antique. Très apprécié pour la qualité et la finesse de ses réalisations, il avait mis au point de nouveaux procédés chimiques pour patiner les bronzes. L'entreprise Vialet, du Puy, chargée de la mise en œuvre de la fontaine, réalisa rapidement les travaux et le monument fut inauguré le 21 octobre 1906, recevant les louanges de la presse locale. **C.R.**



[2]

[1] Le Puy-en-Velay, fontaine de la Nymphé Amalthée, chèvre nourricière.

[2] Le Puy-en-Velay, fontaine de la Nymphé Amalthée, la Nymphé Amalthée.

Issoire (Puy-de-Dôme)

HALLE AUX GRAINS

Inscription par arrêté du 14 mars 2017

Si de récents travaux de rénovation ont fait perdre à la halle d'Issoire une grande partie de son authenticité intérieure, cet édifice reste néanmoins un monument marquant à la fois pour l'histoire de la ville et pour l'architecture auvergnate du début du XIX^e siècle. Dû à un architecte régionallement important qui a pratiqué ce style avec constance dans plusieurs bâtiments publics et civils de Clermont et de Riom, il constitue un manifeste néoclassique très pur caractérisé par la rigueur et la simplicité de ses lignes, la

nudité de ses surfaces et l'économie de son décor. Il peut être considéré comme exceptionnel dans l'interprétation littérale du modèle du temple grec archaïque, en particulier dans la typologie des halles.

En 1798, la municipalité d'Issoire constate qu'il manque une halle aux blés dans cette ville pourtant au centre d'une riche région agricole, mais ne tenant que des marchés de plein air. Depuis le milieu du siècle, les politiques d'urbanisme s'affirment et s'efforcent d'ouvrir les cités médiévales en faisant disparaître les enceintes fortifiées au profit de boulevards de ceinture qui facilitent la circulation. Beaucoup de bâtiments publics sont alors construits et ponctuent de manière monumentale le paysage urbain. La prospérité économique, agricole en



Issoire, la halle aux grains.

particulier, favorise le commerce et pousse à la spécialisation des activités de marché et à la construction de bâtiments spécifiques. Les préoccupations hygiénistes et la prévention des disettes expliquent aussi la multiplication des halles aux grains, qui sont à la fois des lieux d'échange contrôlés et des lieux de stockage permettant la constitution de greniers, réserves de grains nécessaires en cas de mauvaises récoltes.

À Issoire, la municipalité pense d'abord installer la halle dans des bâtiments existants, mais le projet se heurte à l'exiguïté des lieux. Finalement on décide en 1805, sur les prescriptions de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Ratoin, de construire un nouvel édifice à l'emplacement du marché aux bois, le long d'un boulevard aménagé sur les anciens remparts.

La halle est construite à partir de 1808 selon les plans de l'architecte Pierre Rousseau (1751-1829), ancien inspecteur des bâtiments du roi puis architecte départemental, qui construisit notamment à Clermont l'aile sud de l'hôtel-Dieu et la halle aux toiles et, à Riom, la Maison centrale. Ses constructions adoptent toujours un style néo-classique au vocabulaire antique très sobre et vigoureux, mais c'est souvent en façade de bâtiments présentant un vocabulaire et des formes classiques plus courantes. À Issoire, le parti, plus audacieux, est d'adopter de manière presque littérale la forme du temple dorique* grec. Il s'y inspire probablement de l'un des temples grecs de Paestum (Italie - VI^e siècle avant J.-C.), observé par Piranèse et Soufflot, et de celui de Segeste (Sicile) : le bâtiment rectangulaire à deux frontons-pignons repose sur d'étroits panneaux de maçonnerie encadrant des colonnes assisées à fût tronconique et chapiteaux doriques.

Les travaux, exécutés par l'entreprise Verny, durent jusqu'en 1816, la municipalité peinant à financer l'opération. La halle accueille dès lors les producteurs de céréales, de légumes secs et de pommes de terre : dans les années 1880, plus de 55 000 sacs y étaient commercialisés. Les sacs étaient apportés tôt le matin par des voitures à deux roues tirées par des chevaux et déchargés devant la halle.

Après avoir dételé, on conduisait les chevaux dans les écuries louées par les particuliers ou par les hôtels et restaurants. L'accès de la halle était fermé par des grilles surmontées de piques.

Cependant, peu à peu, et surtout après la guerre de 1914, le marché est délaissé par les agriculteurs qui préfèrent vendre leurs productions directement. Dès 1919, on y donnait ponctuellement des concerts et, en 1949, le maire décide de transformer la halle en salle des fêtes. L'inspecteur départemental de l'urbanisme et de l'habitation prescrit que l'aménagement ne doit pas modifier l'aspect de l'édifice et doit prévoir de pouvoir « restituer au bâtiment son âme d'origine ». Néanmoins, on obture la plupart des ouvertures par des parpaings. En 1997, la municipalité décide d'en faire une maison de la culture et engage des travaux de rénovation conçus par l'architecte Philippe Roussel. Il est décidé de démolir les remplissages en parpaings qui nuisaient à la lisibilité des colonnes. Cependant, devant la nécessité de fermer le bâtiment, le choix est fait d'installer des baies vitrées à menuiseries métalliques qui permettent de conserver l'impression d'ouverture et de mettre en évidence les colonnes. **C.R.**

* dorique : voir glossaire p. 134.



Issoire, la halle aux grains, entrée de la maison de la culture.

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

PHARMACIE GROS

Inscription par arrêté du 18 mars 2016

« Joyaux de l'égyptomanie mondiale » selon J. M. Humbert, la devanture de la pharmacie Gros offre un exemple exceptionnel de décor architectural néo-égyptien. Son iconographie interprète de manière originale et avec un certain souci de vérité historique le thème de l'ancienne Égypte. L'état très préoccupant des mosaïques de la pharmacie, ainsi que la désaffectation de celle-ci ont incité à en envisager la protection au titre des monuments historiques.

À la limite nord-est de l'enceinte urbaine de Clermont, la place Champet était depuis le Moyen-Âge un point d'accès très important de la ville. En 1676, le conseil

de la ville décida de combler les fossés et d'en faire une promenade, achevée en 1692. Au XIX^e siècle, la place Delille était toujours une étape pour les paysans de la Limagne et pour les voyageurs arrivant de la gare ou des services de messageries. Sous le Second Empire, elle fut nivelée, bordée de trottoirs et plantée d'arbres. Peu à peu des immeubles de rapport y furent bâtis, abritant dans leurs rez-de-chaussée différents commerces. L'immeuble du 13 place Delille fut reconstruit dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Une pharmacie y fut créée par Jean Henri Courtine, qui y officiait en 1888. Léon Gros lui succéda au début du XX^e siècle. Il était diplômé de l'Université de Paris, professeur à l'École de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand et fondateur du laboratoire municipal de la ville. Vers 1920, il décida de faire réaliser une nouvelle devanture et en confia la mission à son ami architecte, Louis Jarrier, élève aux Beaux-Arts de Paris de Raulin et de Vaudremer, dont l'enseignement orienta



Clermont-Ferrand, place Delille, pharmacie Gros, devanture en mosaïque de Gentil et Bourdet.

son style à la fois rationaliste et empreint d'éclectisme* historiciste. Installé à Clermont, il occupa les fonctions d'inspecteur des édifices diocésains, architecte ordinaire des monuments historiques mais bénéficia d'une large clientèle privée issue de la bourgeoisie aisée, pour laquelle il conduisit de nombreux chantiers à Clermont et dans les villes thermales alors en plein développement.

En l'absence d'archives liées au projet de la pharmacie Gros et sachant que le pharmacien lui-même est susceptible d'avoir participé à la conception iconographique, on ne sait quelle part Louis Jarrier a pris dans cette réalisation. En ce qui concerne l'agencement de la devanture, le parti est simple et tranche avec la conception des devantures en bois mouluré de l'époque : elle est constituée du parement des deux façades, surface plane entièrement couverte de mosaïques, entre de grandes baies vitrées. Ainsi l'architecture s'efface au profit du seul décor graphique, à l'exclusion de tout autre élément en relief et de tout autre dispositif d'enseigne.

Comme il l'avait fait à Royat et à la Bourboule, Jarrier fit appel aux mosaïstes Gentil et Bourdet. Cette entreprise installée à Billancourt-Paris avait d'abord produit des grès de bâtiment moulés, sculptés, pressés, puis de la mosaïque. Leurs mosaïques se différenciaient par l'association de différents matériaux (grès cérame* mat, émaux de Venise, pâte de verre, marbre...), la disposition des joints, qui laissent au ciment apparent et teinté un rôle décoratif, l'insertion de motifs à relief (rosaces, cabochons*), l'utilisation de tesselles* de formes variées et par le choix des couleurs, particulièrement la dominante de bleu associé à l'ocre, couleurs propres au style Art déco. Des touches dorées (feuilles d'or appliquées sur des tesselles* de verre) viennent souvent les rehausser. Le fond du décor offre souvent différentes nuances, des dégradés, des camaïeux*. Gentil et Bourdet se chargeaient généralement de la pose de leurs mosaïques. Elles étaient livrées collées sur papier, le motif étant préparé à l'envers à l'usine, par petites surfaces, facilitant ainsi le travail de pose.

Pour la pharmacie Gros, le commanditaire voulait que sa devanture illustre ses passions : l'Égypte et la médecine. L'art Déco retrouvait cette inspiration stylistique dont la rigueur, la netteté et le schématisme rejoignaient ses affinités : à Paris, le 14 rue de Bretagne et, réalisation la plus spectaculaire et la plus complète, le cinéma le Louxor, réalisé également par les mosaïstes Gentil et Bourdet, comme la fontaine du paquebot Champollion. Dans la typologie des devantures et des pharmacies en particulier, si le thème égyptien a été utilisé à plusieurs



Clermont-Ferrand, pharmacie Gros, décor d'angle, jugement de l'âme.



Clermont-Ferrand, pharmacie Gros, détail d'un vautour égyptisant.

reprises, la réalisation la plus proche de la pharmacie Gros est celle du commerce d'orthopédie-herboristerie de Soissons (architecte Perrin, mosaïste Mazziolo). Dès la fin du XIX^e siècle, de nombreux produits médicamenteux faisant référence à l'Égypte (boules Quiès), les pharmacies empruntaient volontiers l'enseigne du Sphinx.

Pour la devanture Gros, réalisée en 1921-1922, la composition décorative est structurée, rappelant les principes antiques de l'architecture classique par la figuration en trompe-l'œil de colonnes : des colonnes à chapiteaux papyrifères* fermés, surmontées d'un vautour aux ailes déployées et de bouquets floraux. Mais l'essentiel du programme décoratif se concentre sur la scène disposée à l'angle arrondi de l'immeuble, offrant ainsi une grande visibilité et tenant lieu d'enseigne. Sous une frise de cinq uræus (cobras protégeant, selon la mythologie, le pharaon de ses ennemis), une scène est inspirée de la pesée du cœur lors du jugement de l'âme dans le Livre des morts. Plus haut, sont inscrits les noms de domaines scientifiques : la physique (une tête pharaonique souffle sur un anémomètre, symbole des quatre vents), la chimie (un mortier, un récipient empli d'un liquide effervescent, un pot et une cornue), l'histoire naturelle (des plantes et un grand poisson), la bactériologie (un microscope et une coupe).

Le mobilier et l'agencement intérieur de la pharmacie répondaient au même programme décoratif que la devanture, malheureusement les rénovations successives de l'officine ont fait perdre ces décors intérieurs. **C.R.**

* cabochon, camaïeu, éclectisme, grès cérame, historiciste, papyrifère, tesselle : voir glossaire p. 134.

MAIS AUSSI...

AIN

BOURG-EN-BRESSE, immeuble, 10 rue Victor Bach. Extension de l'inscription par arrêté du 15 mai 2017.

LOIRE

MONTBRISON, hôtel particulier Girard de Vaugirard. Inscription en totalité par arrêté du 20 juin 2016.

SAINT-CHAMOND, hôtel Dugas de la Boissony. Inscription en totalité par arrêté du 31 octobre 2016.

HAUTE-LOIRE

LE PUY-EN-VELAY, hôtel de Miramon, 17 rue des Farges. Inscription en totalité par arrêté du 16 juillet 2019, à l'exception des parties déjà classées.

LE PUY-EN-VELAY, hôtel de Saint-Vidal, 2 rue de la Manécanterie. Inscription en totalité par arrêté du 20 mai 2015.

LE PUY-EN-VELAY, hôtel de Rosières, 4 rue Cardinal de Polignac. Inscription par arrêté du 20 mai 2015.

RHÔNE

LYON, hôtel du gouverneur militaire de Lyon, ancien hôtel Vitta, 38 avenue Foch. Classement en totalité par arrêté du 4 août 2015.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE, établissement scolaire Notre-Dame de Montgré. Inscription en totalité par arrêté du 23 janvier 2019 et classement 19 mars 2021, à l'exception des salles de classe et des bâtiments techniques.

HAUTE-SAVOIE

DOUVAIN, ensemble urbain Häusermann-Costy, école maternelle, salle polyvalente et arcades de la place du « Nouveau centre urbain ». Inscription par arrêté du 20 janvier 2017.

SAMOËNS, fontaine place du Gros Tilleul. Inscription par arrêté du 16 janvier 2016.



Architecture
religieuse
et patrimoine
commémoratif

Colombier-le-Cardinal (Ardèche)

ANCIEN COUVENT DES CÉLESTINS

Inscription par arrêté du 19 juillet 2017

La protection étendue à la totalité de l'ancien couvent des Célestins, intégrant sa ferme et son immense parc, fut décidée par la CRPA* dans le double objectif de préserver tout le domaine des atteintes d'un urbanisme sauvage et d'encourager les collectivités ou le futur propriétaire à la sauvegarde de cet improbable et immense vaisseau. Les décors spectaculaires des deux grands salons avaient déjà été classés au titre des monuments historiques et le logis du prieur du XIV^e siècle avait été inscrit. Mais cette protection ne tenait pas compte des autres peintures cachées sous les enduits ou masquées par des bottes de foin, ni de la réserve archéologique du sol non encore exploré.



Colombier-le-Cardinal, façade nord de l'aile sud réaménagée en château.

L'ordre des Célestins naît de l'inspiration érémitique* de Pietro del Morrone, moine bénédictin des Abruzzes qui le fonde le 28 août 1248. Cet ordre est simplement autorisé par le pape Urbain IV en 1263 et approuvé une première fois par Grégoire X en 1274. Les premiers frères sont dits du Saint-Esprit de Sulmona où ils sont installés; les émules sont alors nombreux. En 1294, Célestin V approuve à son tour les maisons nouvellement fondées et donne son nom aux moines. Philippe Le Bel soutient les Célestins en hommage à la mémoire de l'ancien pape et en opposition à son successeur, Boniface VIII. En 1352, un monastère de Célestins est créé à Paris dans le bâtiment de l'ancien couvent des Carmes; il deviendra le siège du chef de l'ordre en France.

Le modeste village de Colombier se verra baptisé Colombier-le-Cardinal pour avoir vu naître un illustre personnage, Pierre Bertrand de Colombier (1299-1361), apparenté aux seigneurs des lieux, neveu par sa mère du cardinal Bertrand d'Autun et par son père neveu du prieur de Notre-Dame d'Annonay. Il est ordonné



Colombier-le-Cardinal, ruine du prieuré et de sa salle capitulaire, XIV^e siècle.

prieur en 1329, devient évêque de Nevers en 1333, puis d'Arras en 1339. La même année, il fait établir le premier château-couvent de Colombier qui prendra le nom de Cardinal en 1344 et le monastère est confirmé en 1361. Il devient évêque d'Ostie et de Viterbe en 1352, ce qui lui confère le droit de sacrer le pape et de couronner l'empereur en l'absence du souverain pontife, ce qui se produit le 2 avril 1355 : il couronne l'empereur Charles IV. En 1358, séjournant à Annonay, il crée le monastère de l'ordre des Célestins sous le titre de l'Annonciation Notre-Dame. Il décède au prieuré de Montaut près de Villeneuve-les-Avignon le 13 juillet 1361. Son corps est rapatrié à Colombier-des-Célestins le 23 mai 1363. Par testament, il donne une grande partie de ses biens aux célestins de Colombier qui auront le plus grand mal à conserver le château-couvent face à Aymar de Roussillon. Ce dernier est coutumier de faits de violence et de prises d'otages dans la région. Après avoir été victimes d'agressions et d'une expulsion injustifiée, les Célestins seront finalement placés sous la protection du roi et accompagnés d'hommes en armes résidant au couvent. En 1560, lors des guerres de Religion, Colombier devient un bastion des catholiques et le monastère, après avoir été pris puis libéré, se voit contraint d'entretenir une garnison en 1568. Cette situation amène les frères à emprunter de

l'argent qu'ils n'arriveront plus à rembourser sans vendre des terres. En 1675, une partie des anciens bâtiments sont détruits à l'exception de la tour Cardinale, de l'église et du cloître. Une reconstruction du château suivra sans que nous ayons de dates précises, et c'est probablement après cet épisode qu'une partie des décors fut réalisée. Le relâchement de l'ordre et les dépenses inconsidérées ont finalement raison des Célestins et des Célestins de Colombier en particulier. Un décret royal du 20 août 1778 ordonne la fermeture des couvents trop dépeuplés. La propriété est vendue à la Révolution, l'église est détruite, le cloître semble subir des outrages irréversibles. Les bâtiments deviennent un temps usine de filature de coton, avant de brûler en partie en 1820 (aile est). En 1859, les Lombardière de Canson font l'acquisition du couvent qu'ils restaureront durant plus de cent ans. Ils détruisent en grande partie l'aile ouest probablement vétuste et transforment sa partie septentrionale en ferme, ils aménagent une chapelle dans l'aile sud. Durant ce laps de temps, le cloître disparaît. En 1961, le château est vendu aux œuvres sociales de Saint-Gobain qui transforme le couvent en logements et chambrées de villégiature. Le propriétaire est le SDEA qui rachète le site pour y installer ses bureaux, désormais vides.

Les deux grands bâtiments rectangulaires, longs de plus de 100 m, mansardés entièrement à l'origine, fermant la cour au sud et à l'est, représentent à eux seuls près de 2800 m² de surface au sol. À cela, il faut compter les trois niveaux (un sous combles) et la surface de caves. La ferme qui formait la partie septentrionale de l'aile ouest représente près de 380 m² au sol sur deux niveaux sans compter les communs. Au centre du complexe, la tour partiellement ruinée du logis du prieur conserve encore une magnifique pièce voûtée d'ogives*. Cette impressionnante volumétrie est peu commune dans la région, elle traduit l'importance de l'ordre jusqu'au XVII^e siècle. Cette caractéristique pose l'incontournable problème de la reconversion de ce site unique. Les décors peints du bâtiment sud et ceux trouvés dans la tour de la



Colombier-le-Cardinal, salle dite de compagnie et ses décors du XVII^e siècle.

ferme sont exceptionnels au regard du relatif isolement du site et de la déchéance de l'ordre.

L'extension de protection a permis d'effectuer des sondages qui ont révélé de nouveaux décors peints dans l'aile sud. Sous la houlette de l'architecte du patrimoine Thierry Poulain et de la restauratrice Séverine Haberer, la connaissance du bâtiment a considérablement avancé. Néanmoins, l'avenir de ces immenses espaces sans affectation reste dépendant de la réussite du projet en cours, enfin digne de ce lieu remarquable. **J.B.**

* CRPA, **érémétique**, ogives : voir glossaire p. 134.



Colombier-le-Cardinal, salle à manger, détail du médaillon représentant le fondateur Pierre Bertrand de Cardinal.

Sainte-Croix-en-Jarez (Loire)

ANCIENNE CHARTREUSE – LE BOURG

Extension de l'inscription par arrêté du 7 novembre 2016

La protection du bourg de Sainte-Croix-en-Jarez a nécessité la protection d'un parcellaire très important, incluant plus de 130 parcelles en quatre étapes d'inscription et deux étapes de classement. Cette situation n'est pas inédite, d'autres villages remarquables par l'omniprésence de bâtiments intéressants, voire exceptionnels, ont été très largement protégés, telle la cité de Péruges dans l'Ain ou Rocamadour en Dordogne. Cependant, cet exercice administrativement compliqué, reste rare pour un espace conventuel transformé en village.

Il s'est déjà écoulé presque 200 ans depuis la fondation du premier ermitage en Chartreuse par maître Bruno et ses six compagnons en 1084, lorsque Béatrix de la Tour, veuve de Guillaume II de Roussillon, mort en terre Sainte, signe le 24 février 1281 à Taluyer la charte* de fondation de la chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez. Cette nouvelle fondation s'inscrit néanmoins dans l'une des premières vagues de diffusion de l'ordre des Chartreux, encore géographiquement proche de son origine. L'ordre est prospère et fécond en fondations durant le XIV^e siècle et plusieurs membres de la famille de Béatrix, avant et après elle, se distinguent par leurs largesses envers les pères chartreux. La légende qui entoure cette création affirme qu'elle fut réalisée sur une terre vierge suite à une vision de Béatrice. Cependant, le territoire se trouve à la jonction entre le domaine des Roussillon qui étaient du Dauphiné et celui des La Tour vassaux du comte de Forez, sur des parcelles propriétés des Roussillon. L'aspect stratégique du lieu et l'existence avérée d'installations préalables contredisent cet aspect romantique de la



Sainte-Croix-en-Jarez, entrée principale de la chartreuse.

fondation. Béatrix de la Tour dote la première chartreuse et semble y résider à la fin de sa vie, ce qui constitue une importante entorse aux pratiques cartusiennes, autant que son inhumation *intra muros* qui ne respecte pas plus les préceptes de l'ordre. Artaud de Roussillon, son fils aîné, ratifie les chartes de sa mère et ajoute aux dons de nombreux droits acceptés, contre protection, par Pons de la Sablière (1280-1283) qui fut le premier prieur de la chartreuse. L'archidiacre de l'église primatiale de Lyon, Thibaud de Vassalieu, négociateur pour l'église de Lyon auprès du roi durant le premier quart du XIV^e siècle (négociations qui aboutiront notamment à la réunion de Lyon avec la couronne en 1312), dote la chartreuse et demande à y terminer sa vie entre 1324 et 1327.

La politique d'acquisition du monastère associée aux nombreux dons dès l'origine permettent la construction et l'entretien du site fortifié et la constitution d'un vaste domaine au cours des siècles. Grâce à leurs fonds propres, les chartreux maintiennent le bon fonctionnement du domaine durant toute la période moderne, malgré des

vicissitudes liées aux guerres et à la raréfaction des dons. L'histoire des pères de Sainte-Croix est assez mal connue, notamment pour son fonctionnement et ses rapports avec les laïcs. Les informations lacunaires proviennent d'un personnage qui se distingua par quelques publications, Palycarpe de la Rivière, prieur* entre 1618 et 1627. Une réorganisation des espaces se produit également au début du XVII^e siècle, probablement après l'incendie de 1629 qui avait pris dans la réserve de farine. La chartreuse semble encore relativement prospère au XVIII^e siècle. À la Révolution, la mairie de Pavezin est chargée d'en inventorier les biens et meubles. À partir de 1790, les chartreux sont malmenés ; durant quelques temps, il est envisagé de les maintenir dans les lieux en faisant venir les chartreux de Lyon qui y auraient été exilés. Finalement, le mobilier est dispersé et vendu, les ouvrages de la bibliothèque sont brûlés et les chartreux sont chassés en octobre 1792. Le site est épargné de la destruction car les bâtiments sont divisés en 44 lots et vendus en octobre 1793 ; le village de Sainte-Croix-en-Pavezin est né, qui deviendra ensuite le bourg de Sainte-Croix-en-Jarez.

L'activité monacale n'est jamais revenue animer les lieux. Cependant, la disposition architecturale de l'ancienne chartreuse est restée presque inchangée depuis l'expulsion des pères. La structure reste empreinte de la démarche spirituelle cartusienne qui mène du profane vers le travail et la prière, puis vers l'isolement érémitique*. Le visiteur pénètre dans la cour des frères par l'entrée monumentale de la chartreuse, cette cour était occupée par les frères et parfois les convers* qui assuraient le fonctionnement de la chartreuse et l'accueil des visiteurs. Au centre, au niveau de l'église, du cloître et de l'ancien logis du prieur tous se retrouvaient dans la salle capitulaire*, au réfectoire ou pour la prière, derrière ce complexe central se trouvait la cour des pères avec les maisons individuelles qui permettaient un isolement total. Les bâtiments ont encore des volumes homogènes et en bon état de conservation malgré des interventions ponctuelles mais néanmoins regrettables sur le bâti



Sainte-Croix-en-Jarez, fossé sud.



Sainte-Croix-en-Jarez, église, peinture en hommage à Thibaud de Vassalieu.

ancien. Pour toutes ces raisons qui font de Sainte-Croix-en-Jarez un lieu exceptionnel, les services de l'État dès 1902, avaient classé les peintures de la chapelle, chœur de l'ancienne église où est représentée la vie de Thibaud de Vassalieu. Depuis, plusieurs campagnes de protection au titre des monuments historiques se sont succédées pour tenter d'englober la totalité de la chartreuse. **J.B.**

* charte, convers, érémitique, prieur, salle capitulaire : voir glossaire p. 134.

Saint-Julien-des-Chazes (Haute-Loire)

ABBAYE SAINT-PIERRE-DES-CHAZES

Inscription par arrêté du 13 janvier 2017

L'ancienneté de sa fondation, son statut indépendant longtemps préservé, l'origine sociale de ses abbesses, le nombre de ses possessions et l'aisance financière qui en découlait ont fait de cette abbaye un des principaux établissements monastiques du sud-est de l'Auvergne, niché dans l'écrin paysager du Haut-Allier. Elle fut dirigée par des abbesses qui surent gérer habilement ses biens et résister aux temps troublés. Cependant, l'abbaye et ses bâtiments eurent à subir les conséquences de leur mise en vente à la Révolution, qui ont entraîné leur ruine partielle. Heureusement, l'église abbatiale a été en partie préservée. Si des interrogations subsistent sur l'histoire de sa construction, l'intérêt de ces vestiges est évident, que ce soit par leur ancienneté ou par leur qualité stylistique et stéréotomique*.

Les origines de l'abbaye sont assez obscures, mais on sait qu'elle fut fondée au X^e siècle par Ingelmode, épouse de Claude de Chanteuges, famille puissante et richement possessionnée qui dota la nouvelle abbaye de biens et revenus importants, accrus ensuite par des donations. L'abbaye était destinée à l'accueil de « filles de qualité », les Dames. Elles formaient le chapitre au sein duquel, à l'origine, elles élisaient l'abbesse, qui appartenait toujours à de grandes familles du Velay ou d'Auvergne. Les filles roturières étaient néanmoins admises comme « sœurs servantes » qui remplissaient des fonctions domestiques. Les dames vivaient dans des logements séparés groupés autour du cloître, « casae » ou « chazes », qui ont donné leur nom à l'abbaye. Celle-ci était à l'origine indépendante et la première abbesse demanda l'exemption de la juridiction épiscopale. Mais en 1516, le Concordat soumit

la nomination des abbesses au roi de France et en 1637, Richelieu agrégea l'abbaye à celle de la Chaise-Dieu, avant que l'abbesse ne décide de l'unir à Cluny.

L'église abbatiale fut probablement construite au XI^e siècle, période dont on conserve en sous-sol une arcature romane et des chapiteaux. Elle connut plusieurs campagnes de travaux d'agrandissement ou de reconstruction, principalement une extension romane du XII^e siècle et une gothique au XIII^e siècle. Les temps troublés de la guerre de Cent ans livrèrent les Chazes aux déprédations des gens d'armes et les abbesses s'efforcèrent de protéger l'abbaye et les habitants du village en faisant fortifier le bourg. En 1463, l'abbesse fit reconstruire le chœur et le clocher de l'église. On ne sait à quelle date fut édifée la grande chapelle ou salle capitulaire, mais les armes figurant sur ses deux clés de voûte permettent d'évoquer le milieu du XIV^e ou le milieu du XV^e siècle. Cette belle salle surmontée d'une tour présente deux travées de voûtes d'ogives d'une belle stéréotomie.

En 1532, Gabrielle de la Fayette fit construire ou reconstruire les galeries du cloître, disposées au nord de l'église. On en conserve aujourd'hui une grande partie de la galerie nord, voûtée d'ogives*. Les bâtiments furent ravagés par un incendie en 1645. La statue romane de Notre-Dame-des-Chazes, actuellement conservée dans l'église paroissiale, a cependant échappé à cet incendie.



Abbaye Saint-Pierre-des-Chazes, reste du cloître.

En 1666, l'abbesse fit rebâtir le couvent par l'architecte Fortier de Langeac, sans que l'on sache bien en quoi consista cette « reconstruction » : sans doute essentiellement les bâtiments est, nord et ouest de logements et dépendances qui entouraient le noyau central constitué de l'église et du cloître. Au moment de la Révolution, il n'y avait plus que dix religieuses aux Chazes et bientôt elles durent quitter les lieux. Les bâtiments et les domaines furent vendus comme bien nationaux et achetés par des habitants des Chazes : le logis abbatial fut divisé entre plusieurs propriétaires, tandis que l'église et cloître étaient acquis par une famille de notaires, les Enjolvy, dont les descendants sont toujours propriétaires. On connaît mal l'évolution des bâtiments depuis la Révolution : la division de propriété est probablement en grande partie responsable de la disparition ou de la ruine de parties de l'abbaye, mais il est assez probable que celle-ci ait déjà souffert d'un manque d'entretien au XVIII^e siècle. L'église en particulier était sans doute en mauvais état et a dû se dégrader ensuite, ce qui expliquerait que les propriétaires aient fait bâtir une maison d'habitation à son emplacement, en réutilisant une partie. Cette maison elle-même présente une architecture assez ordinaire mais homogène et son intérieur conserve toutes les dispositions d'une maison rurale bourgeoise des XVIII^e et XIX^e siècles. **C.R.**

* ogives, stéréotomique : voir glossaire p. 134.



Abbaye Saint-Pierre-des-Chazes, voûtes d'ogives de la galerie du cloître.



Abbaye Saint-Pierre-des-Chazes, vestiges romans.

Olmet (Puy-de-Dôme)

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Inscription par arrêté du 14 janvier 2019

Sans doute construite au XV^e siècle et agrandie au XVII^e, l'église d'Olmet s'apparente par son style aux églises gothiques du Livradois. Si elle conserve d'intéressants éléments de son passé médiéval et classique, c'est son décor peint du tout début du XX^e siècle qui la rend particulièrement originale. Il est dû à Léon Boudal, « père » de l'École de Murol, groupe de peintres auvergnats des années 1900-1930.

Située dans un modeste village d'une zone montagneuse et peu accessible du Livradois, l'église d'Olmet présente l'architecture traditionnelle des églises édifiées au XV^e siècle dans cette région. Succédant sans doute à un édifice plus petit dont on conserve la travée* du clocher, elle reçut alors un chevet* pentagonal et une nef* unique à deux travées, sur lesquelles ouvraient deux chapelles latérales faisant office de transept*. Elle fut encore agrandie aux siècles suivants par l'édification de six nouvelles chapelles, seigneuriales pour certaines, dans le prolongement des deux chapelles existantes, formant ainsi une continuité depuis le chevet jusqu'au clocher. Celles de la travée du chœur* sont probablement du XVI^e siècle, d'après les traces de remplages* gothiques et l'inscription funéraire peinte portant les dates de 1573 et 1586. Au XVII^e siècle, on ajouta les chapelles de la première et de la dernière travée de la nef et on dota l'édifice de peintures murales dont a décelé les traces sous les décors ultérieurs, ainsi que d'éléments mobiliers. Le clocher carré aurait été, selon la tradition locale, démoli à la Révolution, au moins partiellement. La sacristie, surmontée d'un campanile, servit alors de salle municipale et de beffroi, avant que

le clocher principal ne soit restauré ou reconstruit vers 1830-40. À la fin du XIX^e siècle, à l'intérieur de l'église sont ajoutés une chaire, des autels, des statues et vitraux.

En 1902, le curé d'Olmet fit appel à son condisciple au séminaire Léon Boudal, curé de Murol, pour doter l'église d'un nouveau décor peint. L'abbé Boudal (1858-1934) qui avait entrepris un travail identique à l'église de Murol, sera plus tard connu pour avoir fédéré autour de lui un groupe de peintres post-impressionnistes, que l'on qualifie d'École de Murol, réputée en particulier pour ses paysages de neige (Victor Charreton, Maurice Busset, Wladimir Terlikowski, Victor Fonfreide...). Lui-même peindra inlassablement des toiles représentant des paysages et des vues du village et présentera des œuvres dans différentes expositions régionales et nationales. Doté d'une énergie extraordinaire, cet homme à la forte stature s'intéressait aussi à l'archéologie et avait à cœur de contribuer au développement touristique de son village, tout en faisant preuve d'un dévouement et d'une bonté infatigable envers ses paroissiens.

À Olmet, il parvint, avec l'aide de Francisque Moulette, modeste peintre satellite du groupe, à couvrir toutes les parois de l'église d'un décor peint en un ou deux étés, de 1902 à 1903. Si l'essentiel des murs est revêtu de motifs



Olmet, église Saint-Jean-Baptiste, chevet et beffroi.



Olmet, église Saint-Jean-Baptiste, Sermon sur la montagne, peinture murale de l'abbé Boudal.

géométriques au pochoir assez habituels (fleurs de lys, cœurs...), ce sont surtout les cinq grandes scènes occupant les murs diaphragmes* des chapelles du chœur et de la première travée de la nef qui attirent l'attention. Exécutées dans un style orientaliste, elles représentent *le Sermon sur la montagne, la Cène, la Crucifixion* et deux figurations de *Moïse sur le Sinaï*, dont une, plus malhabile, due à F. Moulette. À noter qu'une peinture du XVII^e siècle représentant un évangéliste a été découverte sous cette peinture et laisse penser qu'elle était accompagnée de la représentation des autres évangélistes.

Dans ces scènes, assez proches de celles de l'église de Murol, on perçoit l'inspiration de la peinture de la Renaissance italienne (Vinci pour *la Cène*, Botticelli pour *l'Adoration des mages*) et allemande (Grünewald

pour *la Crucifixion*), de la peinture italienne et française du XVII^e siècle (Guido Reni et Philippe de Champaigne pour *l'Assomption*), mais aussi des peintres orientalistes (fonds de paysages, personnages vêtus à l'orientale, coloris variés, forts et contrastés).

Bien qu'encore au début de sa carrière artistique, Léon Boudal fait ici preuve, comme à Murol, d'une belle maîtrise de la composition, de l'anatomie, de la couleur et de la lumière, et parvient à suggérer l'intensité et l'émotion des scènes de la Passion. Le choix de représenter également Moïse constitue un parti iconographique peu commun. **C.R.**

* chevet, chœur, mur diaphragme, nef, remplages, transept, travée : voir glossaire p. 134.

ÉGLISES SARDES

ÉGLISES DE SAINT-FERRÉOL (74), VIUZ-EN SALLAZ (74), TANINGES (74), SAINT-ANDRÉ (73) ET PONTAMAFREY-MONTPASCAL (73)

Inscriptions par arrêtés du 4 novembre 2015

En 2015, la commission régionale du patrimoine et des sites a examiné un regroupement thématique d'églises néo-classiques construites sous la Restauration sarde (1815-1860). Dans le duché de Savoie, le climat de renouveau impulsé par le régime politique se traduit par la construction ou la reconstruction de près de 200 églises jugées vétustes ou trop petites pour accueillir une population en forte hausse démographique. Les formes architecturales étaient inspirées des modèles piémontais, l'ensemble des projets présentés par les paroisses étant examiné par le « *Congresso di Architettura* », créé en 1773 par Victor-Amédée III et composé d'architectes et d'ingénieurs issus de l'université de Turin. Les décors intérieurs étaient la plupart du temps l'œuvre d'artistes piémontais itinérants. Le décor peint à fresque est un des éléments les plus caractéristiques de ces édifices, en particulier l'usage du trompe-l'œil dont toutes les possibilités et applications sont exploitées : éléments architecturaux (pilastres, corniches, moulures, niches, voûtes à caissons), statuaire, imitations de matériaux (marbres, stucs). Certaines de ces églises – Megève, Rumilly, Clermont, Lanslebourg – faisaient déjà l'objet d'une protection au titre des monuments historiques. Cinq nouvelles inscriptions ont permis d'enrichir ce corpus.

La période allant de la restitution de la Savoie au royaume de Piémont-Sardaigne en 1815 à son rattachement à la France en 1860 a été marquée par de nombreuses constructions ou reconstructions d'églises, la monarchie

sarde souhaitant s'appuyer sur le clergé catholique afin de rétablir son autorité après 23 ans de présence française en Savoie. Ces églises, bien que très variées dans leurs plans ou leurs décors, présentent des caractéristiques communes : volonté d'organiser l'urbanisme – elles sont souvent implantées au centre de l'agglomération ou en hauteur, magnifiées par une terrasse ou un terre-plein –, goût de la monumentalité et prépondérance de la façade, à la composition simple voire austère, qui semble traitée indépendamment du reste de l'édifice. Les architectes de ces églises étaient des Savoyards, souvent fils de maîtres-maçons formés à Turin, mais aussi des Italiens émigrés ou fonctionnaires du Génie civil sarde.

Les décors intérieurs étaient l'œuvre de peintres et sculpteurs en majorité originaires de la Valsesia en Piémont, où des écoles de village enseignaient le dessin de longue date, probablement depuis l'immense chantier du Mont Sacré de Varallo fondé en 1486. Les artistes valsesians œuvrèrent dans toutes les Alpes occidentales, du XVI^e au XIX^e siècle, et jusqu'en Espagne et en



Pontamafrey-Montpascal (73), chevet de l'église Saint-Michel.



Saint-Ferréol (74), chœur de l'église Saint-Ferréol.



Pontamafrey-Montpascal (73), chœur de l'église Saint-Michel.

Angleterre. Les Gilardi, dynastie de sculpteurs, ou les frères Giuseppe et Lorenzo Avondo, peintres établis à Varallo, figurent parmi les plus connus d'entre eux au XIX^e siècle. Le décor de ces églises présente certaines constantes : traitement en grisailles des architectures peintes, emploi du faux marbre ou de fausses draperies, caissons privilégiés pour le décor des voûtes, mais aussi références à la Renaissance italienne (on retrouve par exemple de nombreuses copies de la Cène de Léonard de Vinci, la coupole de l'église de Jarrier en Savoie est ornée d'une copie de la Transfiguration de Raphaël tandis que les gloires de saints et les assomptions reprennent le modèle corrégien de Parme).

Édifiées dans des espaces dégagés qui accentuent leur monumentalité, les églises de Taninges et de Viuz-en-Sallaz figurent parmi les édifices religieux les plus imposants construits à cette période. Plus vaste église de Haute-Savoie lors de sa construction (58 m de long, 27 m de large, 18 m de hauteur sous voûtes avec un clocher de 39 m de haut), l'église Saint-Jean-Baptiste de Taninges a été édifée entre 1825 et 1834 par l'architecte annécien Prosper Dunant, à qui l'on doit notamment la construction de l'hôpital d'Annecy (1822). La façade principale est marquée par un fronton triangulaire soutenu par des

pilastres doriques alternant avec des niches. L'édifice de plan basilical comporte une nef couverte d'une voûte en plein cintre rythmée par des arcs doubleaux et séparée des bas-côtés par des piliers dans lesquels sont engagés, côté nef, des pilastres corinthiens. L'ensemble du décor est réalisé en trompe-l'œil : les fûts des pilastres sont peints en faux marbre, les arcs doubleaux sont soulignés par un décor d'entrelacs et de rosaces, la corniche par un décor « à l'antique » de guirlandes végétales tandis que la voûte en cul de four du chœur est peinte de caissons ornés de rosaces. L'église a fait l'objet d'une campagne de restauration entre 2000 et 2001.

Achevée en 1836, l'église Saint-Blaise de Viuz-en-Sallaz, conçue pour accueillir 2000 fidèles (53 m de long et de 24 m de large), est l'œuvre de l'architecte annécien Camille Ruphy. En 1844, un portique soutenu par quatre colonnes ioniques a été aménagé devant la façade, puis en 1846 la terrasse avec sa balustrade qui entoure l'église. L'essentiel du décor, auquel ont participé plusieurs artistes piémontais, se concentre dans le chœur. Tomaso et Giuseppe Magni ont réalisé deux grandes fresques représentant des épisodes de la vie de saint Blaise (la guérison d'un enfant ayant avalé une arête de poisson et le martyre du saint) et la voûte est ornée d'une *Apothéose*

de saint Blaise, œuvre des frères Avondo, très proche de celle qu'ils avaient réalisée avec leur père Giovanni à l'église Saint-Pierre-aux-liens du hameau de Rusa près de Campertogno. Le maître-autel a été réalisé par Joseph Gilardi entre 1846 et 1855.

Plus modestes, les églises de Saint-Ferréol, Montpascal et Saint-André se distinguent par la profusion et l'originalité de leur décor intérieur.

À l'entrée du hameau du Villard, sur la commune de Saint-André, l'église Notre-Dame offre un aspect très simple, hormis sa gracile façade néoclassique. L'intérieur dévoile *a contrario* un riche programme iconographique typologique, fréquemment déployé dans ces édifices : les huit lunettes de la nef sont ornées de représentations de prophètes et de pères de l'église, sur les voûtes sont figurées les vertus théologiques, l'arche d'Alliance ou l'Agneau de Dieu, et dans le chœur les statues de saint André et saint Joseph dans des niches en trompe-l'œil. Ce décor est complété par des faux marbres, grisailles et fausses architectures recouvrant l'ensemble de l'édifice.

La sobriété architecturale de l'église Saint-Michel de Montpascal – seule la porte est encadrée de deux piliers à chapiteaux doriques supportant un arc en plein-cintre – contraste également avec la profusion de son décor intérieur. Les murs sont traités en faux marbre surmontés d'une frise de rinceaux et d'angelots tandis que les voûtes sont décorées de fausses ouvertures complétées de médaillons où figurent les évangélistes, la Trinité entourée par la cohorte des anges et l'archange saint Michel, et sainte Anne et Syméon. Deux fresques complètent le décor, l'une représentant le martyr de sainte Barbe, dont l'église conserve des reliques depuis 1734, l'autre la Vierge à l'Enfant trônant entourée de saint Jean-Baptiste, patron du diocèse, saint Joseph, saint Michel et sainte Barbe, saints patrons du village de Montpascal figuré dans l'angle droit, que la sainte désigne à la Vierge.

Le riche décor de l'église de Saint-Ferréol, édifée par Louis Ruphy entre 1842 et 1844, traduit la même volonté de singularité : dans la nef, les lunettes sont ornées de

représentations de six des sept sacrements de l'église catholique (la communion n'est pas représentée, probablement symbolisée par le chœur) mettant en scène les Ferréolains ainsi que le révérend Pierre Nicolas Gazel qui fut curé de Saint Ferréol de 1816 à 1869. Dans le chœur, les portes menant au clocher et à la sacristie sont surmontées de deux fresques dont une copie de la Cène de Léonard de Vinci. Derrière l'autel, quatre statues – saint Antoine, saint Pierre, saint Paul et saint Sébastien – sont figurées en trompe-l'œil et le cul-de-four est orné de l'apothéose de saint Ferréol.

Ces églises, dans leur variété architecturale et décorative, leur simplicité ou leur monumentalité, témoignent de la permanence des influences entre Savoie et Piémont par le biais des artistes itinérants – ils continueront d'ailleurs à participer à la décoration des églises savoyardes après le rattachement à la France –, dans la continuité du courant baroque savoyard. **C.A.**



Saint-André (73), Notre-Dame-de-Villard.

Meillerie (Haute-Savoie)

EXTENSION DE PROTECTION DE L'ANCIEN PRIEURÉ

Inscription par arrêté du 22 juin 2015

L'ancien prieuré* de Meillerie est l'un des principaux témoins de l'architecture religieuse médiévale de la Haute-Savoie, avec les abbayes de Sixt-Fer-à-cheval, de Saint-Jean d'Aulps et de Talloires. Identifiés comme les seuls éléments d'origine de l'édifice, la tour-clocher et le chœur* de l'église avaient été inscrits au titre des monuments historiques en 1990. Sur la base d'une étude menée en 2012 ayant établi que l'ensemble du prieuré - hormis la nef* de l'église - avait été édifié au XIII^e siècle, la protection de cet édifice majeur du département a été harmonisée par une nouvelle inscription au titre des monuments historiques le 22 juin 2015.

Le prieuré occupe une terrasse surplombant le village de Meillerie et le lac Léman. Mentionné pour la première fois en 1154, il a été fondé par des chanoines réguliers



Ancien prieuré de Meillerie.

de saint Augustin, rattachés au cours du XIII^e siècle à l'ordre du Grand Saint-Bernard. Les chanoines sont mis en possession de leur seigneurie* dans les années 1220 et construisent vers 1260 un nouveau prieuré fortifié composé d'un logis de deux ailes raccordées par une tour d'habitation, d'une chapelle et d'une tour reliés par des courtines* autour d'une cour centrale. Entre le XIII^e siècle et le début du XV^e siècle, le prieuré connaît un grand développement : centre religieux et administratif de l'ordre du Grand-Saint-Bernard, Meillerie était également le siège d'une vaste seigneurie temporelle. Dans la première moitié du XV^e siècle, le Grand-Saint-Bernard est mis en commende* et le prieuré commence à perdre de son importance.

À la fin du XVII^e siècle, Meillerie connaît un renouveau et des travaux de restauration sont réalisés ; l'édifice perd son caractère fortifié et de nombreuses ouvertures sont percées. En 1752, le prieuré est sécularisé et l'ordre des saints Maurice et Lazare reçoit Meillerie. Les bâtiments sont vendus en 1795 aux Meillerons qui les offrent à la municipalité de Thollon. Dans la première moitié du XIX^e siècle, afin d'accueillir les paroissiens, l'ancienne chapelle prieurale est agrandie par la construction d'une nef accolée à la tour de défense qui est transformée en clocher, l'aile nord du logis est détruite, les fonctions de l'aile est sont modifiées et les courtines sud et ouest sont abattues.

L'intérêt historique et archéologique de l'édifice a été reconnu par l'inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 22 juin 2015 de la tour-clocher, de l'église, de l'ancienne cuisine et de l'ancien poêle, des façades et toitures du logis et de la tour d'habitation, des caves de l'aile est et de l'ancienne aile nord et des parcelles correspondant à l'ancienne emprise du prieuré. **C.A.**

* chœur, commende, courtines, nef, prieuré, seigneurie : voir glossaire p. 134.

Thônes / La Balme-de-Thuy (Haute-Savoie)

NÉCROPOLE DE MORETTE

Inscription par arrêté du 23 mars 2015

Le plateau des Glières, choisi par les Alliés comme terrain de parachutage des armes destinées à l'ensemble de la Haute-Savoie, abrita de janvier à mars 1944 d'abord 120 maquisards sous les ordres du commandant Tom Morel, puis environ 460 sous les ordres du capitaine Maurice Anjot. L'héroïsme des combattants a été honoré par la création de la nécropole de Morette, inaugurée dès 1947, tandis que le plateau des Glières était inscrit au titre des sites le 12 juin 1947. La nécropole, ainsi que la stèle et la croix marquant l'endroit où 28 maquisards furent fusillés par la Gestapo, ont été inscrits au titre des monuments historiques le 23 mars 2015 en raison de leur valeur symbolique.

À la fin du mois de mars 1944, sur les rives du Fier, au lieu-dit Morette, la Gestapo fait exécuter 28 maquisards après les avoir torturés. L'officier allemand ordonne au maire de Thônes, Louis Haase, d'enfouir les corps dans une fosse commune. Celui-ci obtient qu'ils soient enterrés sur place, dans des cercueils. Le 1^{er} avril 1944, 105 maquisards et résistants sont inhumés dans ce qui va devenir la nécropole de Morette, où vont peu à peu être rassemblés les morts du maquis des Glières.

Le 22 septembre sont déposés à la Préfecture d'Annecy les statuts de l'Association des rescapés des Glières. L'article 2 fixe comme objectif « le regroupement des rescapés du Plateau des Glières, le maintien de « l'esprit du Plateau », le maintien du culte des camarades tombés pour la France aux Glières, édification du monument, entretien de ces cimetières et monument ». Les membres de l'association s'emploient à retrouver et identifier les disparus qui, dans la plupart des cas, n'avaient pu l'être au moment où on les avait enterrés. Morette n'ayant pas encore le statut de cimetière militaire, ils doivent convaincre leurs familles de rassembler les dépouilles dans la nécropole, parfois en vain.



Thônes, La Balme-de-Thuy, nécropole de Morette.

En 1945, l'association des rescapés des Glières, en accord avec la commune de Thônes au sein du « Comité de gestion du Cimetière de Morette », charge Ernest Neyrinck, architecte et ancien responsable de l'Armée Secrète à Annecy, de concevoir l'aménagement architectural du cimetière. Le Président de la République Vincent Auriol inaugure en 1947 la nécropole qui recevra par la suite la visite de nombreuses personnalités et chefs d'État. La construction du monument central est achevée en 1948, et l'année suivante le cimetière est reconnu « Cimetière Militaire National ». La commune de Thônes en garde la charge jusqu'à ce qu'il devienne « nécropole nationale » en 1984. Elle est aujourd'hui gérée et entretenue par le Secrétariat d'État aux Anciens Combattants. Chaque année en avril s'y déroulent les cérémonies du souvenir. **C.A.**

MONUMENTS AUX MORTS

Inscriptions par arrêtés du 13 mars 2019
et par arrêtés du 19 avril 2019

Pour la date anniversaire du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le ministère de la Culture a décidé d'éclairages spécifiques et variés sur cette période tragique. La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la CRMH ont opté pour une approche stylistique et symbolique des monuments aux morts, sélectionnant ceux qui avaient été conçus avec une qualité artistique ou architecturale remarquable dans la perspective de protections ciblées au titre des monuments historiques.

Les monuments aux morts, essentiellement érigés entre 1920 et 1930, sont issus de commandes publiques et parfois privées qui ont fait appel soit à des entrepreneurs spécialisés pouvant créer des monuments en séries, soit à des architectes ou des plasticiens qui ont conçu des créations originales. C'est dans ce corpus d'œuvres mémorielles des plus remarquables de la région que les auteurs ont puisé pour concevoir un ouvrage dédié à ces productions mémorielles.



Commentry (03), monument aux morts.

MAIS AUSSI...

AIN

NANTUA, église Saint-Michel de Nantua, clocher. Inscription par arrêté du 12 janvier 2015.

VIRIGNIN, chartreuse forteresse de Pierre Chatel. Extension du périmètre de classement par arrêté du 9 mars 2015.

ALLIER

SAINT-POUCAIN-SUR-SIOULE, chapelle de Briailles. Inscription en totalité par arrêté du 18 mars 2016.

ARDÈCHE

TOURNON, église Saint-Julien. Extension de l'inscription à la totalité de l'église par arrêté du 21 septembre 2016.

CANTAL

ANTIGNAC, église Saint-Pierre. Extension de l'inscription à la totalité de l'église par arrêté du 16 juillet 2019.

BARRIAC-LES-BOSQUETS, église Saint-Martin. Extension de l'inscription à la totalité de l'église par arrêté du 13 janvier 2017.

BREZONS, église Saint-Hilaire. Extension de l'inscription à la totalité de l'église par arrêté du 16 juillet 2019.

CHAMPAGNAC, église Notre-Dame. Extension de l'inscription à la totalité de l'église par arrêté du 16 juillet 2019.

COLTINES, église Saint-Vincent. Extension de l'inscription à la totalité de l'église par arrêté du 17 janvier 2017.

MAURIAC, monastère Saint-Pierre. Inscription en totalité par arrêté du 5 février 2019, à l'exception des parties déjà classées.

MOUSSAGES, église Saint-Barthélémy. Extension de l'inscription à la totalité de l'église par arrêté du 16 juillet 2019.

PLEAUX, église Saint-Sauveur. Extension de l'inscription à la totalité de l'église par arrêté du 13 janvier 2017.

POLMINHAC, église Saint-Victor. Inscription en totalité par arrêté du 13 septembre 2019.

SAINT-CERNIN, église Saint-Cernin. Inscription en totalité par arrêté du 13 septembre 2019.

VERNOLS, église Saint-Jean-Baptiste. Extension de l'inscription à la totalité de l'église par arrêté du 17 juillet 2019.

DRÔME

BARRET-DE-LIOURE, église. Désinscription par arrêté du 10 mars 2016.

HAUTE-LOIRE

SAINT-GERMAIN-LAPRADE, abbaye de Doue. Inscription en totalité par arrêté du 5 février 2019, à l'exception des parties classées.

RHÔNE

BEAUVALLON, façades de la sacristie de l'église, éléments maçonnés du presbytère et monument aux morts. Inscription par arrêté du 27 juin 2019.

SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS, maisons de chanoinesses, inscription en totalité par arrêté du 6 septembre 2019 et du 24 septembre 2019 (actuel bâtiment abritant la mairie). **Cloître du prieuré,** inscription en totalité par arrêté du 24 septembre 2019.

TERNAND, église Saint-Jean-Baptiste. Inscription en totalité par arrêté du 13 septembre 2019, à l'exception des parties classées.

PUY-DE-DÔME

MÉNAT, abbaye Saint-Ménélee. Inscription en totalité par arrêté du 20 mai 2015, à l'exception des parties classées.

MOZAC, abbaye Saint-Pierre. Inscription en totalité par arrêté du 23 mai 2016.

SAVOIE

MOUTIERS, Groupe Cathédrale. Classement par arrêté du 25 mars 2015.

HAUTE-SAVOIE

LES CONTAMINES-MONTJOIE, chapelle Notre-Dame de la Gorge. Inscription en totalité par arrêté du 22 mai 2015.



Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais (69), galerie est du cloître.



Architecture domestique et châteaux

Guéreins (Ain)

DEMEURE BOURGEOISE ET EXPLOITATION VITICOLE

Inscription par arrêté du 10 mars 2016

L'extension de la protection à la totalité de la maison, plus son jardin, ainsi qu'à la parcelle située rue du Centre à Guéreins, complète une protection lacunaire des « façades, toitures et cheminées » et suit les directives du ministère de la Culture depuis le début du XXI^e siècle : envisager un bâtiment dans sa complétude en étudiant son histoire et son fonctionnement dans sa globalité et non par les éléments les plus visibles ou les plus « beaux ». Et permettre ainsi une bonne gestion des travaux autant qu'une protection sans ambiguïté.

Le premier domaine connu est, depuis le Moyen Âge, propriété des bénédictines de Saint-Pierre de Lyon. Elles furent confirmées dans leurs possessions sur Guéreins dès 1245 par le pape Innocent IV. La famille Blanc, issue de la bourgeoisie de commerce et de robe, occupe ensuite les lieux en affermage* sous l'ancien régime et rachète le bien après la Révolution. C'est une famille de maîtres de forge qui lui succède en 1852, ses descendants prennent encore soin de la propriété. Durant toute son histoire connue, cette exploitation agricole et viticole est également une demeure bourgeoise.

L'habitation est aménagée à la manière d'un petit domaine clos autour d'une cour accessible par une entrée cochère, elle possède de vastes communs, un grand logis et un jardin régulier bordé de tilleuls bicentenaires au centre duquel se trouve un bassin. Moins ostentatoire qu'un véritable château, cette maison n'en possède pas moins tous les attributs. Son histoire, depuis les sœurs de Saint-Pierre, se lit dans ses bâtiments en pisé* et son logis

couvert de plafonds à la française*. Ses décors et le jardin cependant sont issus pour l'essentiel des agrandissements et travaux des XVIII^e et XIX^e siècles : salons couverts de boiseries et de stucs*, pièces en enfilade, cheminées à trumeaux*, fontaine lave-mains, etc. Cette protection souligne également l'intérêt de ce type d'architecture bourgeoise, rare pour cette période et dans le corpus de l'architecture domestique. **J.B.**

* affermage, pisé, plafonds à la française, stucs, trumeaux : voir glossaire p. 134.



Guéreins, jardin régulier de la demeure, XVIII^e siècle.



Guéreins, salon et cheminée du XVIII^e siècle.

Vesancy (Ain)

CHÂTEAU DE VESANCY

Inscription par arrêté du 4 mai 2016

Le château de Vesancy, devenu mairie, est, dans le Pays de Gex, un des rares rescapés du patrimoine gessin à bénéficier d'une protection au titre des monuments historiques. La démarche, soutenue par la municipalité qui gère encore un centre bourg préservé permet également une surveillance des abords dans un environnement fortement menacé par une urbanisation massive. L'inventaire du patrimoine des communes du Pays de Gex, effectué par Alexandre Malgouerné, en plus d'apporter un éclairage remarquable quant à l'histoire du pays, a été décisif pour les protections au titre des monuments historiques.

Vesancy se trouve dans la partie septentrionale du Pays de Gex, lui-même formant une petite langue du territoire français coincée entre la frontière suisse du Genevois et la montagne du Jura. La petite commune se trouve au pied de la cote, sur un sol encore escarpé, situation géographique qui l'a probablement préservée des constructions modernes. Sa population a longtemps vécu de l'exploitation de carrières de pierre et son architecture témoigne encore du savoir-faire des tailleurs qui y ont œuvré.

Ponce de Visencier est le premier seigneur identifié à porter ce titre. Il apparaît dans une convention entre l'abbaye de Bonmont et l'évêque de Genève en 1177 (Archives de Genève). Les seigneurs de Visencier sont, avec les seigneurs de Grilly et les seigneurs de Divonne, les protecteurs de l'abbaye cistercienne de Bonmont moyennant un dédommagement de la tierce part de la dîme* de Vesancy. Cette convention s'inscrit dans le système d'alliances qui s'est formé dans le Pays de Gex, lieu d'affrontements entre les comtes de Savoie successifs face aux dauphins du Viennois et aux comtes de Genevois. Les Vesancy, qui sont aux comtes de Savoie

depuis le début du XIII^e siècle, affrontent les seigneurs de Gex, alliés des Genevois, et cela à plusieurs reprises, la seigneurie de Vesancy est donc une enclave dans le territoire gessin. La guerre qui oppose désormais les deux puissances locales aboutit en 1353 à l'attaque du château de Vesancy par Hugues de Genève, seigneur de Gex. Cet épisode semble avoir gravement endommagé Vesancy car après sa victoire, le comte de Savoie fait reconstruire le château. Au XV^e siècle la famille Vesencier s'éteint et la seigneurie passe aux Sacconay de Genève et aux Pitegny déjà seigneurs de Cessy. C'est durant cette



Vesancy, château, tour abritant l'entrée de la mairie.

période que les textes décrivent deux propriétés clairement séparées, mais à l'intérieur de l'enceinte castrale. Edmond Du Mesnil rapporte un domaine dans la sphère immédiate de Gex, « *sans richesse et sans justice* ». Louis Darbigny de Grésin, bourgeois de Gex, rachète la seigneurie en totalité en 1536, puis c'est un autre bourgeois qui lui succède, le Bernois Jean-Rodolphe Wurstemberger. Durant les guerres de Religion qui ont saccagé la région, les Genevois avaient décidé de la démolition de nombreux châteaux dépendant des sires de Gex, désormais appartenant ou alliés des Savoyards catholiques. L'origine bernoise du propriétaire de Vesancy et ses appuis ont permis la préservation de sa propriété et de son château. Néanmoins, en représailles ou par négligence, les troupes genevoises qui s'y réfugient en juillet 1590, y mettent le feu. Au XVII^e siècle, l'aile nord est complétée et la partie sud du logis par les Balthazard, barons de Prangins qui occuperont le château de 1657 jusqu'au XVIII^e siècle. La famille de la Forest en est propriétaire à la Révolution, nobles immigrés, leurs biens sont saisis et le château vendu en quatre lots avec les éléments de l'enceinte. La commune se porte acquéreuse dès l'adjudication de la partie principale et en 1808, elle fait l'acquisition de l'aile nord. Jusqu'à aujourd'hui, seul un autre propriétaire privé se partage l'intérieur de l'ancien château avec la municipalité.

Le château, qui est installé sur une butte au centre du village est probablement implanté sur des fondations plus anciennes et s'est développé autour d'un noyau central. Le plan forme un rectangle orienté sud-ouest nord-est d'où part une aile en retour, également de plan rectangulaire. À l'angle ouest du château se trouve une tour ronde, une autre tour ronde en saillie abrite un escalier en vis. La partie inférieure d'une ancienne tour est encore visible sur la face nord de l'aile nord. Ces trois tours sont issues d'une campagne de construction du XV^e siècle comme en témoigne l'homogénéité constructive de la forme des canonniers encore en place, des maçonneries basses et du volume. L'ancien logis du château constituant le corps

principal s'élève sur trois niveaux plus les combles, l'aile en retour qui abritait des communs* et des chambrées. Les bâtiments sont posés sur un soubassement qui fait office de vide sanitaire. Le plan indique que le château s'est développé à partir d'un donjon central. Une extension est venue remplir la partie sud du logis et cette extension est accessible par l'intérieur du bâtiment. L'aile nord est également postérieure au donjon central; construite au XV^e siècle, elle constituait la partie de la maison haute de la famille de Pitegny. Cette aile a été prolongée à son tour dans sa partie nord au XVII^e ou au XVIII^e siècle. Une porte entourée de deux tours rondes et équipée d'un pont-levis se trouvait à une trentaine de mètres au sud du château, fermant ainsi le petit complexe fortifié. Il est néanmoins difficile de localiser l'enceinte et les fossés aujourd'hui disparus. De l'autre côté de la rue et de l'emplacement de l'ancienne porte se trouvaient des jardins en terrasses appartenant au château, ainsi qu'une chapelle disparue également.

Le petit château de Vesancy, répondant à l'église en pierre voisine, offre un aspect équilibré au centre du village. Bien que modeste, ses aménagements successifs sont identifiables et la lisibilité de son évolution, par ailleurs bien documentée, reste bonne. La protection permet désormais une meilleure approche scientifique et technique des travaux. **J.B.**

* communs, dîme : voir glossaire p. 134.

Sauzet (Drôme)

VILLA SESTIER

Classement par arrêté 16 mars 2016

Inscrite en 2012 en totalité avec son parc, ses écuries et les façades et toitures de ses communs, la villa Sestier se rattache à la tradition des demeures de plaisance drômoises élevées sur un domaine agricole. En décembre 2015, la seule villa a recueilli un avis favorable de la CNMH* pour son classement en raison de la rareté et de l'intégrité des décors Art Nouveau conservés à l'intérieur de l'édifice. L'étude de cet édifice suscite des interrogations sur la diffusion des modèles décoratifs Art Nouveau en dehors des grands centres de production déjà bien étudiés que furent Paris ou Nancy.

Située à l'extérieur des anciens remparts de Sauzet, la villa Sestier voisine avec un patrimoine vernaculaire* et fortifié. C'est donc loin des grands centres urbains et des lieux de productions artistiques, qu'Honoré Sestier (1879-1942), propriétaire du domaine à la fin du XIX^e siècle, choisi de faire construire cette villa. Il confie ce projet à l'architecte départemental du Rhône, Nicolas Vernon (1862-1909) et au paysagiste Gabriel Luizet (1845-1922). Haute de trois étages, la villa se présente comme une juxtaposition de volumes imposants rehaussés d'emprunts décoratifs discrets. En dehors de quelques ferronneries reprenant une ligne « coup de fouet » et de la très belle verrière aux oiseaux, installée sous le hall d'entrée, rien ne laisse deviner le caractère exubérant des décors intérieurs. Débuté en 1905, l'aménagement intérieur fait appel à tous les corps de métiers. Tapisseries, serrures, staffs*, vitraux, maçonneries, boiseries reçoivent un traitement attentif dans une logique d'ensemble. Une déclinaison d'ornements végétaux court du sol au plafond en passant par le mobilier des différentes pièces et notamment des petits et grands salons du rez-de-chaussée. Aux étages, les chambres et salles d'eau présentent également un



Sauzet, villa Sestier, façade sur jardin.



Sauzet, villa Sestier, jardin.

traitement décoratif remarquable sur le thème floral que les papiers peints, les meubles sculptés et les tentures déclinent en toutes formes.

Ce décor intérieur conservé *in situ* reste l'un des rares exemples d'ensemble Art Nouveau conservé en France. La fulgurance de ce style, qui a rapidement passé de mode dès la fin des années 1910, est l'une des raisons pour lesquelles peu d'exemples de ce type ont survécu. Concentrée sur quelques années, cette production lorsqu'elle était aussi aboutie, restait par ailleurs le fait d'une élite. À Sauzet, en marge des grands centres qui



Sauzet, villa Sestier, chambre et mobilier dans le style Art Nouveau.

mènent alors une révolution du goût, la villa Sestier apparaît donc comme une « folie » décorative et nous renseigne sur l'expression du goût pour l'Art Nouveau ailleurs en France ainsi que sur les réseaux de diffusion de ses modèles. Menacée depuis les années 1980 par le « revival » de l'Art Nouveau en salle des ventes, la préservation de ces rares décors justifie le plus haut niveau de protection au titre des monuments historiques. C'est l'avis qu'a suivi la CNMH* en se prononçant pour le classement en totalité de la villa Sestier. **J.P.**

* CNMH, staffs, vernaculaire : voir glossaire p. 134.



Sauzet, villa Sestier, salle à manger et mobilier dans le style Art Nouveau.

Précieux (Loire)

CHÂTEAU DE CURRAIZE

Inscription par arrêté du 14 janvier 2019

Le château de Curraize a été sorti d'un long sommeil par son nouveau propriétaire, qui souhaite en faire un lieu de séjour, grâce à ses immenses communs aménageables permettant ainsi de préserver le logis de toute modernisation intempestive. Modeste château, essentiellement tourné vers l'activité agricole et assis sur un complexe hydraulique remarquable jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il devint la résidence secondaire d'un industriel de Saint-Chamond, Émile Alamagny, qui le refaçonna à la manière d'un décor néogothique et néo-Louis XIII fantasmé.

Le château de Curraize a perdu l'essentiel des attributs de la maison forte d'origine, transformé en résidence de plaisance dès le XVIII^e siècle, avec un jardin régulier dont deux pavillons sont encore présents. Le logis fut définitivement transformé au cours du troisième quart du XIX^e siècle par le propriétaire fortuné. Seules les installations hydrauliques furent maintenues telles qu'elles avaient évolué au cours des siècles. Vint s'y ajouter un château d'eau pour les besoins créés par le logement d'une grande famille, de la domesticité et de l'entretien des jardins.



Curraize, cour d'entrée et façade principale.



Curraize, château, salon d'honneur.

C'est l'intérieur du logis qui a attiré l'intérêt de la CRPA lors de son examen. En effet, il est totalement meublé et décoré tel que l'avait souhaité son propriétaire à la fin du XIX^e siècle, dans un style néo-Louis XIII sombre et massif qui ne laisse pas indifférent. Des sols aux plafonds, les teintes noires, brunes et rouges dominent tentures et papiers peints qui accompagnent les boiseries, les cheminées et colonnes en marbre blanc. Les blasons des familles qui se sont succédé sur le domaine apparaissent sur le manteau de la cheminée de la salle à manger, les vitraux et le phylactère* de la façade principale. **J.B.**

* Phylactère : voir glossaire p. 134.

Aigueperse (Puy-de-Dôme)

HÔTEL COIFFIER

Inscription par arrêté du 15 décembre 2016

Élevé au début du **xvi^e** siècle et agrandi au **xvii^e** siècle, l'hôtel Coiffier fait partie des demeures nobles édifiées à Aigueperse à l'époque des ducs de Bourbon par des familles qui s'étaient mises à leur service et qui fréquentaient leur cour. Ces demeures de qualité étaient pour ces familles enrichies le témoignage de leur réussite. Elles reflétaient le goût gothique de l'époque, mais déjà influencé par le modèle Renaissance, grâce aux échanges et alliances que pratiquaient les ducs de Bourbon avec l'Italie.

L'essor de la ville d'Aigueperse commença vers 1370, lorsque Charles V confisqua aux seigneurs de Ventadour le comté de Montpensier et la seigneurie d'Aigueperse, dont il fit concession à son frère Jean de Berry et d'Auvergne. Celui-ci s'efforça de mettre la ville en sécurité en restaurant les fortifications et accorda à la ville de nombreux avantages. Au **xv^e** siècle, sa fille ayant épousé Jean de Bourbon, leurs descendants Louis et Gilbert de Bourbon-Montpensier firent d'Aigueperse une petite principauté rivale de Moulins et voulurent y tenir rang princier, avec une importante suite civile et militaire, dont de nombreux secrétaires choisis parmi les élites locales. Les comtes aimaient s'entourer d'une cour intellectuelle et littéraire où l'on trouvait, outre des écrivains et artistes renommés, des membres des familles aigueperois, poètes, médecins ou homme de loi, comme les Marillac, de L'Hospital et Coiffier. Cette cour était, comme les cours royales et princières françaises, très imprégnée de culture italienne. Claire de Mantoue, épouse de Gilbert de Montpensier, introduisit l'art italien à Aigueperse. Ce goût pour l'art de la Renaissance a laissé à la ville deux tableaux de Mantegna et Ghirlandaio, sans doute réalisés pour la Sainte-Chapelle et une influence dans

l'architecture civile de ses hôtels particuliers, celui des Coiffier notamment.

Cette famille de marchands bourgeois, connaît au **xv^e** siècle une ascension régulière en entrant au service des Bourbon-Montpensier dans des fonctions financières et militaires. Gilbert Coiffier, contrôleur de la maison du connétable de Bourbon, marqua sa réussite sociale et financière par l'acquisition de la seigneurie de la Motte-Mazénier et la reconstruction de sa demeure d'Aigueperse.



Aigueperse, hôtel Coiffier, corps de logis du **xvi^e** siècle.

À l'arrière de la maison-boutique familiale d'époque médiévale située dans la rue principale, il fit élever un logis dans le style des hôtels particuliers des familles nobles de son temps. De plan rectangulaire, il est flanqué à son angle nord-est d'une tourelle d'escalier carrée plus élevée supportant une échauguette*. Les encadrements en pierre de lave à moulurations* gothiques sont peints en faux-appareil* gris foncé. De même, sur la façade du corps de passage accolé à ce logis, donnant accès à une seconde cour, est dessinée une grande baie en trompe-l'œil grise.

Au **xvii^e** siècle, la famille Coiffier se distingue encore avec Antoine, marquis d'Effiat surintendant des finances et maréchal de France de Louis XIII et avec son fils Henri, marquis de Cinq-Mars. À cette époque, le corps de logis du **xvi^e** siècle fut prolongé à l'ouest par une nouvelle aile, s'accolant à son autre extrémité à un autre bâtiment médiéval avec tourelle d'escalier. Ce nouveau corps de bâtiment plus bas, aux larges percements classiques, constitua dès lors l'entrée principale de l'hôtel. Au-delà à l'ouest, des jardins ont été aménagés à cette époque ou plus tard, à l'emplacement des anciens fossés de la ville. Au **xix^e** siècle, vers 1870, le propriétaire de l'époque, Jean-François Rollat, fit démolir le bâtiment en alignement de la Grande-Rue et le fit remplacer par un mur bas avec grille et portail, tout en conservant deux arcs en anse de panier* qui furent remployés dans la façade du bâtiment de commun* de la cour. C'est probablement lui qui fit procéder à de nouveaux aménagements intérieurs. Au début du **xx^e** siècle, l'hôtel fut vendu à M. Gauthier-Brun, négociant en vins qui tint son commerce dans la maison, et fut maire d'Aigueperse et conseiller général.

À l'intérieur, certaines pièces ont conservé des dispositions de la période moderne tandis que les autres paraissent avoir été aménagées au **xix^e** siècle en style néo-Louis XVI.

C.R.

* arcs en anse de panier, commun, échauguette, faux-appareil, moulurations : voir glossaire p. 134.

Lyon 4^e arrondissement, (Rhône)

VILLA GILLET

Inscription par arrêté du 26 août 2015

La villa Gillet est représentative des demeures que les grandes familles d'industriels lyonnais édifièrent à l'écart du centre-ville dans les premières années du **xx^e** siècle, au même titre que la villa Lumière, construite entre 1899 et 1902 dans le quartier Monplaisir (inscrite au titre des monuments historiques en 1986) ou la villa Berliet, érigée en 1911-1912 à Montchat (inscrite en 1989). Implantée dans un vaste parc arboré de 4,5 hectares sur le versant ouest de la colline de la Croix-Rousse, dans le 4^e arrondissement de Lyon, elle a été inscrite au titre des monuments historiques en 2015, de même que son parc et une partie des dépendances.

La famille Gillet était à la tête d'un empire industriel centré sur le textile et la chimie (qui deviendra Rhône-Poulenc) fondé par François Gillet (1813-1895), inventeur d'un procédé de teinture pour la soie, le *noir impérial*. D'abord implanté à Vaise, il fit construire une seconde usine en bord de Saône, au pied de la Croix-Rousse ; principale fabrique de teinture de Lyon, elle s'étendait du fort Saint-Jean à la place de Serin. Entre 1911 et 1913,



Lyon, villa Gillet, façade ouest sur jardin.

son petit-fils Paul Gillet (1874-1971) fit édifier par l'architecte lyonnais Joseph Folléa une villa sur un terrain surplombant l'usine. L'architecture et la décoration de l'édifice s'inscrivent dans le mouvement éclectique* de la fin du XIX^e siècle, mais ce vocabulaire très classique s'accompagnait de nombreux équipements technologiques de confort.

La villa est en symbiose avec son parc : pour sa conception, Paul Gillet choisit un paysagiste renommé, René-Édouard André (1845-1922), auquel il demanda de placer au point culminant de la propriété un réservoir destiné à alimenter en eau sous pression les usines situées en contrebas. André conserva le cadre de plantations existant et conçut un parc composite organisé en trois parties distinctes. À l'est, il implanta le réservoir dont il fit un miroir d'eau, point de vue principal depuis le hall et l'escalier de la villa, complété par une roseraie en hémicycle au nord du bassin. Autour du miroir (aujourd'hui comblé), la circulation est conçue en courbes douces afin de compenser le dénivelé. À l'opposé, la terrasse de la villa ouvre à l'ouest sur un parterre de gazon. Ce parterre devait être prolongé par un bassin comprenant un jet d'eau alimenté par le miroir principal grâce à la déclivité du terrain, mais il n'a semble-t-il jamais été construit. En contrebas, des allées en ceinture permettent d'accéder rapidement aux quais de Saône. La troisième partie, au nord du parc, plus accidentée et d'un dessin plus libre, comprend un verger de cerisiers, des communs et un vaste jardin potager.

À la mort de Madame Paul Gillet en 1976, son fils vendit la propriété à la ville de Lyon, peu de temps avant la destruction de l'usine Serin. Le parc devint un jardin public et reçut une dizaine de sculptures contemporaines. La villa subit de nombreuses déprédations avant d'être restaurée entre 1986 et 1988. Elle accueille désormais l'association éponyme, maison Européenne et Internationale des écritures contemporaines. **C.A.**

*Éclectisme : voir glossaire p. 134.

MAIS AUSSI...

AIN

AMBÉRIEUX-EN-DOMBES, château d'Ambérieux, rue Gombette. Harmonisation de l'inscription en totalité par arrêté du 24 juillet 2019.

VONNAS, domaine du Béost. Inscription en totalité de la chapelle et du parc, des façades et toitures du château par arrêté du 31 octobre 2016.

ALLIER

CHEVAGNES, Domaine de la Grosse Maison. Inscription en totalité par arrêté du 20 mai 2015.

FLEURIEL, villa de la Tronçais. Inscription en totalité par arrêté du 18 mars 2016.

LAVAUT-SAINTE-ANNE, château de Bisseret. Inscription en totalité par arrêté du 20 mai 2015.

MONTLUÇON, château Bien Assis. Inscription en totalité par arrêté du 18 mars 2016.

NEUVY, château des Meylay. Inscription en totalité par arrêté du 18 mars 2016.

SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT, château de Rochefort. Inscription en totalité par arrêté du 20 mai 2015.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE, villa de Chatet. Inscription en totalité par arrêté du 5 février 2019.

TARGET, château de Boussac. Inscription en totalité par arrêté du 13 septembre 2019.

ARDÈCHE

BURZET, château Galimard. Inscription en totalité par arrêté du 31 octobre 2016.

CANTAL

ANDELAT, château du Sailhant. Inscription en totalité par arrêté du 13 septembre 2019.

BOISSET, château d'Entraygues. Inscription en totalité par arrêté du 20 mai 2015.



Saint-Hilaire-sous-Charlieu (Loire), château, ancienne résidence des abbés de Charlieu.

VIC-SUR-CÈRE, pigeonnier de la Prade. Inscription en totalité par arrêté du 13 janvier 2017.

DRÔME

VALENCE, domaine de Murat Fontlozier, chemin du Bois de Murat. Inscription en totalité par arrêté du 20 juin 2016.

ISÈRE

VERTRIEU, ensemble fortifié de Vertrieu, le Château-Vieux. Inscription en totalité par arrêté du 22 mars 2017 ainsi que sa parcelle.

LOIRE

CHALAIN-D'UZORE, château de Chalain. Inscription en totalité par arrêté du 22 juin 2015.

SAINT-HILAIRE-SOUS-CHARLIEU, château. Inscription en totalité par arrêté du 9 janvier 2019.

HAUTE-LOIRE

COUBON, château de Causans. Inscription en totalité par arrêté du 13 septembre 2019.

LA CHAISE-DIEU, maison-forte de la Cloze. Inscription en totalité par arrêté du 16 juillet 2019.

BAS-EN-BASSET, maison 1 boulevard de la Sablière. Déclassement par arrêté du 25 avril 2017.

RHÔNE

BRINDAS, maison Adilon, 155 chemin des Broussatières. Inscription en totalité par arrêté du 13 mars 2019.

FONTAINES-SUR-SAÔNE, villa Roux, chemin Vetter. Inscription en totalité par arrêté du 13 janvier 2017.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE, Villa Vermorel et son parc. Inscription en attente de classement par arrêté du 21 septembre 2017. Retrouvez-la dans la même collection, *Monuments historiques du XX^e siècle*, p. 89.

PUY-DE-DÔME

CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES, château de Lord Davis. Inscription en totalité par arrêté du 18 mars 2016.

RIOM, maison 20 rue de la Harpe. Désinscription en totalité par arrêté du 13 janvier 2017.

VASSEL, château de Vassel. Extension de la protection, inscription en totalité par arrêté du 11 juillet 2016, à l'exception des parties déjà classées.

SAVOIE

AIX-LES-BAINS, maison Chanéac 57 boulevard de Paris. Inscription en totalité par arrêté du 15 février 2017. Retrouvez-la dans la même collection, *Monuments historiques du XX^e siècle*, p. 103.

HAUTE-SAVOIE

MINZIER, maison La Ruine, 643 route du Crêt. Inscription en totalité par arrêté du 20 janvier 2017.

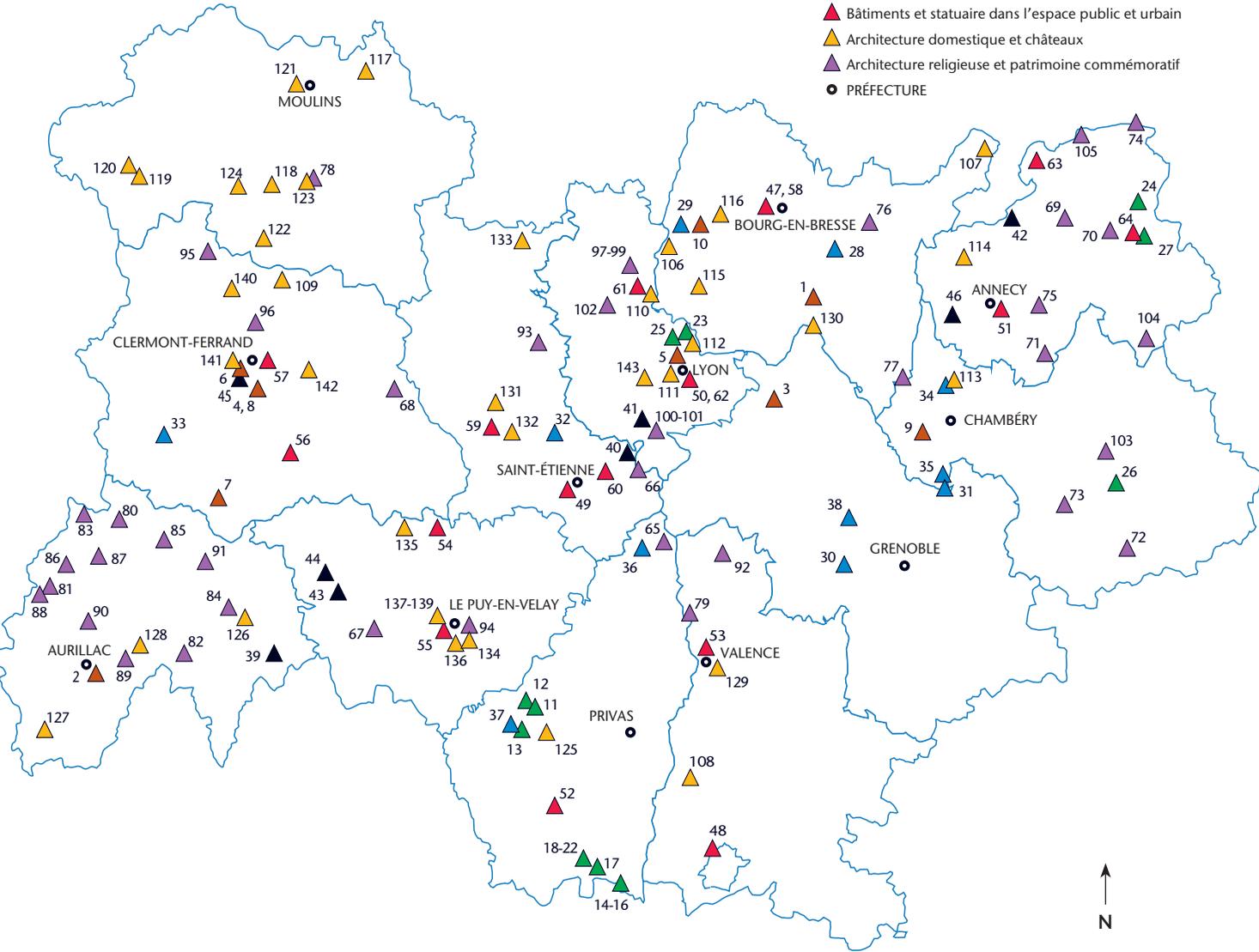


Annexes

CARTE

Myriam Fresne

- ▲ Sites archéologiques
- ▲ Architecture et conquête des espaces naturels
- ▲ Eau et énergie hydraulique
- ▲ Génie civil et industrie
- ▲ Bâtiments et statuaire dans l'espace public et urbain
- ▲ Architecture domestique et châteaux
- ▲ Architecture religieuse et patrimoine commémoratif
- PRÉFECTURE



- 1 **Amberieu-en-Bugey** (01), ruines du castrum, 2017
- 2 **Aurillac** (01), abbaye Saint-Géraud, 2018
- 3 **Panossas** (38), site antique Les Buisnières, 2015
- 4 **La Roche-Blanche** (63), oppidum de Gergovie, 2018
- 5 **Lyon 9^e** (69), la Prévôté, 2018
- 6 **Clermont-Ferrand** (63), enceinte gallo-romaine, 2016
- 7 **Compains** (63), motte castrale de Brion, 2016
- 8 **La Roche-Blanche** (63), petit camp de César, 2015
- 9 **Novalaise** (73), gisement sublacustre Le Gojat, 2015
- 10 **L'abergement-Clemenciat** (01), poypes, 2015
- 11 **Sagnes-et-Goudoulet** (07), ferme Dizonanche, 2018
- 12 **Sainte-Eulalie** (07), ferme Philip, 2018
- 13 **Usclades-et-Rieutord** (07), ferme dite la « Besse », 2018
- 14-16 **Saint-Martin-d'Ardèche** (07); 14 grotte du Figuier, 15 grotte Huchard, 16 grotte sombre; 2017
- 17 **Saint-Remeze** (07), grotte de Potiers de Gaud, 2017
- 18-22 **Vallon-Pont-d'Arc** (07); 18 bergerie de Charmasson, 19 grotte de la Cabre, 20 grotte du Bouchon, 21 grotte du Dérocs, 22 grotte du Planchard; 2017
- 23 **Collonges-au-Mont-d'Or** (69), jardin La Folie Guillaud, 2017
- 24 **Morzine** (74), chalet « Sol i Neu », 2018
- 25 **Saint-Romain-au-Mont-d'Or** (69), domaine de la Fréta (jardin de Pierre Poivre), 2017
- 26 **Les Allues** (73), chalet de Charlotte Perriand, 2016
- 27 **Samoëns** (74), jardin botanique alpin « La Jaysinia », 2016
- 28 **Cerdon** (01), moulin à farine, 2015
- 29 **Saint-Étienne-sur-Chalaronne** (01), moulin de Tallard, 2015
- 30 **Saint-Gervais** (38), fonderie de canons (ancienne), 2015
- 31 **Saint-Pierre-d'Entremont**, (38), tournerie de Saint-Même, 2015
- 32 **Saint-Galmier** (42), siège historique de la société Badoit, 2015
- 33 **La Bourboule** (63), casino Chardon, 2016
- 34 **Aix-les-Bains** (73), anciens thermes nationaux, 2016
- 35 **Entremont-le-Vieux** (73), vieux moulin, 2015
- 36 **Annonay** (07), domaine de Marc Seguin, système hydraulique avec ses réservoirs, 2015
- 37 **Cros-de-Géorand** (07), moulin de Cassonié, 2018
- 38 **Renage** (38), grande fabrique, 2016
- 39 **Val d'Arcomie** (15), viaduc de Garabit, 2017
- 40 **Rive-de-Gier** (42), ancienne usine des Frères Marrel, 2019
- 41 **Mornant, aqueduc du Gier** (69), le Corsonat, le Villard, la Condamine, le Mornantet, 2018
- 42 **Monnetier-Mornex** (74), gare haute du téléphérique du Salève, 2018
- 43 **Chilhac** (43), pont suspendu, 2015
- 44 **Saint-Ippize** (43), pont suspendu, 2015
- 45 **Royat** (63), taillerie de Royat, 2015
- 46 **Vallières-sur-Fier** (74), pont Coppet, 2015
- 47 **Bourg-en-Bresse** (01), statue de Bichat, 2016
- 48 **Grignan** (26), statue de Madame de Sévigné, 2016
- 49 **Saint-Étienne** (42), monument Jacquard, 2016

- 50 **Lyon 2^e** (69), statue de Louis XIV située place Bellecour, 2016
- 51 **Anney** (74), statue de Berthollet, 2016
- 52 **Largentière** (07), palais de justice-prison, 2018
- 53 **Valence** (26), hôtel de ville, 2018
- 54 **Craponne-sur-Arzon** (43), hôtel de ville, 2016
- 55 **Le-Puy-en-Velay** (43), fontaine de la nymphe Amalthée, 2019
- 56 **Issoire** (63), halle aux blés, 2017
- 57 **Clermont-Ferrand** (63), pharmacie Gros, 2016
- 58 **Bourg-en-Bresse** (01), immeuble, 2017
- 59 **Montbrison** (42), hôtel Girard de Vaugirard, 2016
- 60 **Saint-Chamond** (42), hôtel Dugas de la Boissonny, 2016
- 61 **Villefranche-sur-Saône** (69), établissement scolaire Notre-Dame-de-Mongré, Collège de Mongré, 2019
- 62 **Lyon 6^e** (69), hôtel du Gouverneur Militaire, 2015
- 63 **Douvaine** (74), ensemble urbain Häusermann-Costy, 2017
- 64 **Samoëns** (74), fontaine, 2015
- 65 **Colombier-le-Cardinal** (07), domaine de l'ancien couvent des Célestins, restes de l'ancien monastère, 2017
- 66 **Sainte-Croix-en-Jarez** (42), chartreuse (ancienne), 2016
- 67 **Saint-Julien-des-Chazes** (43), abbaye, 2017
- 68 **Olmet** (63), église Saint-Jean-Baptiste, 2019
- 69 **Viuz-en-Sallaz** (74), église Saint-Blaise, 2015
- 70 **Taninges** (74), église Saint-Jean-Baptiste, 2015
- 71 **Saint-Ferreol** (74), église, 2015
- 72 **Saint-André** (73), église Notre Dame de Villard, 2015
- 73 **La Tour-en-Maurienne** (73), église Saint-Michel de Montpascal, 2015
- 74 **Meillerie** (74), prieuré (ancien), 2015
- 75 **Thones** (74), nécropole de Morette, 2015
- 76 **Nantua** (01), église Saint-Michel, Clocher, 2015
- 77 **Virignin** (01), chartreuse-forteresse de Pierre Chatel (ancienne), 2015
- 78 **Saint-Pourcain-sur-Sioule** (03), chapelle de Briailles, 2016
- 79 **Tournin-sur-Rhône** (07), église Saint-Julien, bâtiment dans son intégralité, 2016
- 80 **Antignac** (15), église Saint-Pierre, 2019
- 81 **Barriac-les-Bosquets** (15), église Saint-Martin, 2017
- 82 **Brezons** (15), église Saint-Hilaire, 2019
- 83 **Champagnac** (15), église Notre-Dame, 2019
- 84 **Coltines** (15), église Saint-Vincent, 2017
- 85 **Marchastel** (15), église Sainte-Croix et Saint-Pierre, 2018
- 86 **Mauriac** (15), monastère Saint-Pierre, 2019
- 87 **Moussages** (15), église Saint-Barthélémy, 2019
- 88 **Pleaux** (15), église Saint-Sauveur, 2017
- 89 **Polminhac** (15), église Saint-Victor, 2019
- 90 **Saint-Cernin** (15), église Saint-Cernin, 2019
- 91 **Vernols** (15), église Saint-Jean-Baptiste, 2019
- 92 **Chateaufort-de-Galaure** (26), église et prieuré de Charrière, 2015
- 93 **Neronde** (42), cimetière, 2015
- 94 **Saint-Germain-Laprade** (43), abbaye de Doue, 2019
- 95 **Menat** (63), abbaye Saint-Ménéleé, 2015

- 96 **Mozac** (63), abbaye Saint-Pierre, 2016
- 97-99 **Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais** (69), 97 ancien prieuré : cloître médiéval, 98 mairie, 99 maison de chanoinesse, 2019
- 100-101 **Beauvallon** (69), 100 sacristie, 101 presbytère de Saint-Jean-de-Toussas, 2019
- 102 **Ternand** (69), église Saint-Jean-Baptiste, 2019
- 103 **Moutiers** (73), groupe cathédrale, cathédrale Saint-Pierre, 2015
- 104 **Les Contamines-Montjoie** (74), chapelle Notre-Dame de la Gorge, 2015
- 105 **Thonon-les-Bains** (74), chapelle de Concise, 2015
- 106 **Guéreins** (01), demeure et exploitation viticole des XVIII^e et XIX^e siècles, 2016
- 107 **Vesancy** (01), château-mairie, 2016
- 108 **Sauzet** (26), villa Sestier, 2016
- 109 **Aigueperse** (63), hôtel Coiffier, 2016
- 110 **Villefranche-sur-Saône** (69), villa Vermorel et son parc, 2021
- 111 **Lyon 4^e**, (69), villa Gillet, 2015
- 112 **Fontaines-sur-Saône** (69), villa Roux, 2017
- 113 **Aix-les-Bains** (73), maison Chanéac, 2017
- 114 **Minzier** (74), maison La Ruine, 2017
- 115 **Ambérieu-en-Dombes** (01), château (ancien), montée Claude Donis, courties subsistantes et la parcelle, tour carrée sud-est et sa parcelle, 2019
- 116 **Vonnas** (01), domaine de Béost, 2016
- 117 **Chevagnes** (03), domaine de la Grosse Maison, 2015
- 118 **Flauriel** (03), villa de la Tronçais, 2016
- 119 **Lavault-Sainte-Anne** (03), château de Bisseret, 2015
- 120 **Montluçon** (03), château de Bien Assis, 2016
- 121 **Neuvy** (03), château des Melay, 2016
- 122 **Saint-Bonnet-de-Rochefort** (03), château de Rochefort, 2015
- 123 **Saint-Pourcain-sur-Sioule** (03), villa de Chatet, 2019
- 124 **Target** (03), château de Boussac, 2019
- 125 **Burzet** (07), château Galimard, 2016
- 126 **Andelat** (15), château du Sailhant, 2019
- 127 **Boisset** (15), château d'Entraygues, 2015
- 128 **Vic-sur-Cère** (15), pigeonnier de la Prade, 2017
- 129 **Valence** (26), domaine de Murat Fontlozier, 2016
- 130 **Vertrieu** (38), ensemble fortifié de Vertrieu, château Vieux, 2017
- 131 **Chalain-d'Uzore** (42), château de Chalain, 2015
- 132 **Précieux** (42), château de Curaize, 2019
- 133 **Saint-Hilaire-sous-Charlieu** (42), château, 2019
- 134 **Arsac-en-Velay** (43), château de Bouzols, 2015
- 135 **La Chaise-Dieu** (43), maison-Forte de la Cloze, 2019
- 136 **Coubon** (43), château de Causans, 2019
- 137-139 **Le Puy-en-Velay** (43), 137 hôtel de Miramon, 2019; 138 hôtel de Saint-Vidal, 139 hôtel de Rosières, 2015
- 140 **Charbonnières-les-Vieilles** (63), château de Lord Davis, 2016
- 141 **Clermond-Ferrand** (63), villa Pestel, 2015
- 142 **Vassel** (63), château de Vassel, 2016
- 143 **Brindas** (69), maison Adilon, 2019

GLOSSAIRE

A

Affermage : contrat par lequel le propriétaire d'un bien en confie l'exploitation à un fermier en échange d'un loyer.

Anaérobie (milieu) : environnement privé d'oxygène.

Appareil : disposition des pierres d'une construction.

Arbalétrier : pièce inclinée d'une ferme, assemblée au sommet du poinçon et à l'extrémité de l'entrait.

Arc brisé : également appelé arc ogival, ou en tiers-point, il forme un angle aigu dans sa partie supérieure, par opposition à l'arc en plein cintre, qui forme une courbe régulière.

Archéologie préventive : archéologie qui s'exerce quand un projet d'aménagement met en péril des vestiges d'occupation ancienne.

Archivolte : corps de moulures porté par le front d'un arc ou d'une voussure au nu ou en saillie sur le nu du mur.

Arcs en anse de panier : arc formant une courbe aplatie.

Avant-corps : décrochement d'une ou de plusieurs travées en avancée sur l'alignement d'une façade de bâtiment.

B

Bailliage : sous l'ancien régime, tribunal jugeant au nom et sous la juridiction d'un bailli.

Barbacane : ouvrage de fortification avancé protégeant une porte.

Bardage : protection en planches ou en tôle appliqué sur un autre matériau.

Bas-relief : ouvrage de sculpture dont les figures ne forment qu'une légère saillie.

Basse-cour : cour extérieure basse d'un château protégée par les murailles où se trouvaient usuellement les écuries et les dépendances.

Bief : canal de dérivation conduisant l'eau jusque sur la roue d'un moulin.

Bluterie : espace d'un moulin réservé au blutoir, appareil servant à passer la farine à travers un tamis.

Boulets ramés : ou boulets chaînés, boulets liés par deux par une chaîne ou une barre de fer qui étaient utilisés par la marine de guerre pour occasionner un maximum de dégâts sur le gréement (mât, cordages, voiles).

Bossages : saillies ornementales sculptées sur des parements en pierre.

C

Cabocons : pierre taillée ou verre moulé de façon à ne pas comporter de facettes.

Camaïeu : technique de peinture dans laquelle on n'emploie que les tons d'une seule couleur.

Capitulaire : relatif à un chapitre de chanoines ou de religieux.

Cartouche : emplacement réservé au commentaire, au titre.

Castrum : terme latin désignant une ville ou un camp fortifié.

Chamarier : du latin *camerarius*, ce nom était donné à l'origine à une personne assumant une fonction parfois aussi appelée de « chambrier ». C'était lui qui présidait à une chambre ou à un chapitre dans lequel on réglait la dépense et autres affaires courantes d'une abbaye.

Chantre : du latin *cantor*, cette fonction est ordinairement une des premières d'un chapitre. Le chantre est le maître du chœur.

Chapitre : en matière ecclésiastique ce terme a trois significations possibles : 1. communauté de religieux qui desservent soit une église cathédrale ou une collégiale soit une abbaye ou un prieuré. 2. Assemblée tenue par ces religieux réunis. 3. Le lieu même où se tiennent ces assemblées.

Charte : dans la société médiévale, acte juridique signé par plusieurs parties.

Charte de franchise : acte juridique dans lequel un seigneur concède des droits et privilèges, souvent une exonération d'impôt, aux habitants d'une ville ou d'un bourg.

Châtellenie : territoire dépendant d'un château et administré par celui-ci.

Chevet : extrémité du chœur d'une église, vue de l'extérieur.

Chœur : extrémité orientale d'une église ou d'un édifice religieux accueillant le clergé (par opposition à la nef qui accueille les fidèles).

Cire perdue : technique de fonte qui consiste à fabriquer un moule pour des modèles ou des pièces de métal, à partir d'un modèle en cire qui sera ensuite détruit.

Clé de voûte : claveau qui, posé le dernier au sommet d'un arc ou d'un ouvrage de maçonnerie, bloque les autres pierres dans la position qui convient.

CNMH : commission nationale des monuments historiques (remplacée par la CNPA).

CNPA : commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

Commende : usufruit d'une abbaye, accordé par le pape.

Communs : ensemble des dépendances d'un château ou d'un grand domaine accueillant les activités agricoles et de service.

Compoix : entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, cadastre rudimentaire accompagné d'une description et d'une estimation de chaque parcelle ainsi que l'identité de son propriétaire ou de son occupant.

Condottiere : chef de partisans ou de soldats mercenaires dans l'Italie médiévale et de la Renaissance.

Conduite forcée : conduite qui amène l'eau sous pression depuis un barrage jusqu'aux machines de l'usine d'utilisation.

Contrefiche : étai oblique pour soutenir un mur ou pièce de charpente d'un comble qui relie l'arbalétrier au poinçon.

Convers(e) : religieux ou religieuse employé(e) aux services domestiques d'un couvent.

Corinthien : un des ordres d'architecture, caractérisé par l'emploi de la feuille d'acanthe.

Courtine : mur joignant les flancs de deux bastions voisins.

CRMH : conservation régionale des monuments historiques.

CRPA : commission régionale du patrimoine et de l'architecture.

D

Diagnostic archéologique : évaluation par sondage de la nature et de l'intérêt d'un site archéologique.

Dîme : impôt, le plus souvent redevance en nature, à payer au clergé ou à la noblesse.

Dîmerie : bâtiment où s'effectuait le paiement d'une redevance en nature au clergé ou à la noblesse.

Dorique : le plus ancien des ordres de l'architecture grecque, caractérisé par la sobriété.

DREAL : direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du Logement. Service déconcentré de l'État sous tutelle commune du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires.

E

Échauguette : guérite de guet placée en encorbellement sur une muraille fortifiée ou une tour.

Éclectique : formé d'éléments empruntés à plusieurs styles.

Éclectisme : tendance artistique, apparue au milieu du XIX^e siècle, consistant à emprunter des éléments à différents styles artistiques pour élaborer une œuvre nouvelle qui les fait cohabiter librement.

Enfeu : niche à fond plat aménagée dans un édifice funéraire religieux et destinée à recevoir un tombeau.

Érémitique : relatif aux ermites.

F

Faux-appareil : décoration murale peinte imitant une maçonnerie régulière (pierres de taille et joints).

Faux-entrait : l'entrait est une pièce de charpente horizontale, joignant les **arbalétriers** pour en éviter l'écartement, à l'inverse, le faux-entrait travaille à la compression il est positionné généralement au niveau des pannes intermédiaires.

Fenêtre-bandeau : fenêtre percée sur une grande partie de la largeur de la façade et formant visuellement un bandeau.

Fenil : bâtiment affecté à la conservation du foin.

Fer puddlé : fer obtenu par affinage de la fonte par brasage (*to puddle* en anglais).

Fief : domaine noble qu'un vassal tenait d'un seigneur, à charge de redevance et en prêtant foi et hommage.

Fronton : couronnement décoratif, souvent triangulaire ou cintré, surmontant une façade ou un élément de façade.

G

Godet : auget d'une roue hydraulique ou d'une noria.

Goulotte : petite rigole servant à l'écoulement des eaux.

Gouttereau : sur les édifices religieux et civils du Moyen Âge, mur latéral portant les gouttières et gargouilles par opposition au mur pignon.

Grès cérame : céramique très dure, obtenue en incorporant à l'argile un gravillon siliceux.

Grès flammé : céramique aux colorations variées, souvent aux reflets métalliques obtenus par l'application d'un engobe avant une seconde cuisson.

H

Historicisme : courant théorisé au XIX^e siècle prônant l'utilisation systématique et rationnelle des formes du passé dans les productions artistiques et architecturales.

Hypocauste : système de chauffage par le sol, sous lequel circule un air chaud, utilisé par les romains dans les thermes.

I

Indulgence : rémission totale ou partielle de la peine temporelle due aux péchés pardonnés.

Inrap : Institut national de recherches archéologiques préventives, créé en 2001.

L

Laminoir : machine à l'aide de laquelle on peut réduire la section d'un produit par passage entre deux cylindres.

Lauze : pierre utilisée pour la couverture des toitures, plus épaisse que l'ardoise elle est issue d'une pierre métamorphique ou volcanique, notamment la phonolite en Ardèche.

Linteau : Bloc de pierre, pièce de bois ou de métal monolithique surmontant une ouverture.

Loggia : petite loge sans colonnes.

Lunules : figure géométrique formée de deux arcs de cercle ayant mêmes extrémités et dont la convexité est tournée du même côté.

M

Maison forte : résidence agricole fortifiée, moins importante qu'un château, occupée par des membres secondaires d'une maison seigneuriale ou par des bourgeois, et qui participait du réseau défensif d'une **seigneurie** plus vaste.

Marouflage : application par collage d'une toile peinte sur une surface murale ou un plafond.

Martinet : ensemble de marteaux pilons actionnés par l'énergie hydraulique.

Masure ou mazure : édifice, maison en ruines; habitation modeste ou délabrée.

Meneau : élément vertical qui divise une baie, parfois associé à un élément horizontal appelé **traverse**.

Monogramme : chiffre composé des lettres ou des principales lettres d'un nom.

Mortaiseuse : machine-outil pour creuser des mortaises.

Moule au sable : moule composé de sable figé avec un additif et dont les formes ont été imprimées dans des châssis.

Mouluration : ensemble des profils de moulures d'un ouvrage d'architecture ou d'une pièce d'ébénisterie.

Mur diaphragme : mur transversal de soutènement qui sépare les **travées** dans certaines églises romanes.

N

Nef : ensemble formé par le vaisseau central et les bas-côtés d'une église.

O

Ogive : arc en nervure brisée, utilisé notamment pour le voûtement caractéristique de l'art gothique.

P

Papyriforme : qui a la forme d'une tige ou d'une ombelle de papyrus.

Pendentifs : sections triangulaires d'une voûte hémisphérique permettant d'asseoir une coupole sur un plan carré.

Péristyle : galerie de colonnes entourant un édifice.

Phylloxéra : insecte très petit, voisin des pucerons, dont une espèce originaire d'Amérique s'attaque à la vigne.

Pisé : maçonnerie de terre argileuse qui est comprimée sur place.

Plafond à la française : plafond constitué de solives qui ont la même largeur que les vides entre elles.

Plansichter : blutoir mécanique formé de tamis horizontaux et permettant la séparation des farines, des finots

et des semoules grâce à des mouvements oscillatoires et circulaires.

Portail : entrée monumentale d'un édifice intégrée dans une façade.

Poype : motte castrale, butte fortifiée.

Prévôt : du latin *praepositus* qui signifie préposé. Le terme de prévôt renvoie à de nombreuses fonctions possibles. Dans le contexte de l'Île-Barbe, le prévôt a remplacé le grand **prieur** après la **sécularisation** de l'abbaye en 1551.

Prieuré : monastère subordonné à une abbaye et placé sous l'autorité d'un prieur.

Prieur : chef d'une petite congrégation monastique (**prieuré**) ou, dans une plus grande abbaye, moine choisi par l'abbé pour le seconder et le remplacer en son absence.

Prix-faits : ancien terme synonyme de devis ou de chiffrage d'un montant de travaux.

Phylactère : banderole aux extrémités enroulées, figurée ou sculptée, sur laquelle se déploient habituellement des inscriptions.

Putti : terme artistique pour désigner un bambin utilisé en ornementation.

R

Radier : base ou plateforme sur laquelle repose d'autres éléments, les jambages et la voûte dans le cas d'un aqueduc.

Rationaliste : partisan de la doctrine artistique selon laquelle la beauté de l'objet ou de l'édifice est le résultat d'une juste appropriation à l'usage auquel ils sont destinés.

Regard : ouverture pour faciliter la visite d'un conduit.

Remplage : armature de pierre à l'intérieur d'une fenêtre gothique.

Réservoir de chasse : réservoir situé en amont d'un pont siphon, au contraire du réservoir de fuite situé en aval.

POUR ALLER PLUS LOIN...

S

Sablière : pièce de bois horizontale, qui supporte d'autres pièces de la charpente d'une toiture.

Salle capitulaire : ou salle du **chapitre**, pièce où se réunit quotidiennement la communauté religieuse d'un couvent ou d'une abbaye.

Scriptorium : atelier d'écriture où les moines copistes reproduisaient et confectionnaient des ouvrages.

Sécularisation : action par laquelle un bien d'Église passe dans le domaine public.

Seigneurie : sous l'Ancien Régime, territoire ou propriété foncière sur lequel le seigneur exerce son autorité, applique ses prérogatives et souvent son droit de justice.

Servitude : charge, obligation légale, dans le cas d'un immeuble il peut s'agir d'un droit de passage, d'une prise d'hypothèque ou d'une protection au titre des monuments historiques.

Shed : toiture à deux versants formant une « dent de scie », couramment utilisée à partir de la révolution industrielle pour couvrir de vastes espaces (hangars, usines...) permettant ainsi de mieux les éclairer.

Siphon : pour un aqueduc, construction employée pour faire franchir un obstacle à des eaux d'alimentation (pont siphon).

Staff : matériau de construction constitué de plâtre armé d'une toile de jute, inventé en 1856 et plus économique que le **stuc**.

Stéréotomique : relatif à la science de la taille et de la coupe des solides employés dans l'industrie et dans la construction.

Stuc : enduit imitant le marbre composé ordinairement de plâtre fin, de chaux éteinte et de poussière de marbre ou de craie.

T

Tablier : structure porteuse d'un pont qui supporte la charge du trafic.

Tesselle : petit élément généralement cubique, en pierre ou en pâte de verre, utilisé pour réaliser une mosaïque.

Therms : bains publics.

Trachyte : roche volcanique souvent grisâtre et très dure.

Transept : **nef** transversale, plus ou moins débordante, coupant à l'angle droit la **nef** principale d'une église.

Travée : en architecture, espace délimité par deux supports verticaux ou par une succession de baies régulières.

Traverse : pièce d'armature horizontale.

Triplet : trois baies accolées dont la baie centrale est généralement plus haute.

Trumeau : partie d'un mur entre deux fenêtres ou deux baies, panneau occupant le dessus d'une cheminée ou l'espace entre deux fenêtres, souvent occupé par une glace.

Tuile mécanique : premier modèle de carreau de terre cuite à emboîtement, fabriqué industriellement pour couvrir les toits.

Tympan : espace compris entre l'**archivolte** et le **linteau** d'un **portail**, le plus souvent orné de sculptures.

V

Vernaculaire (arch.) : architecture propre à un pays, un territoire ou à une ethnie.

Villa : maison de campagne élégante ou, durant l'Antiquité, domaine agricole doté d'un espace résidentiel.

Voligeage : ensemble de voliges d'une couverture ou d'un cloisonnage.

Voussure : chacun des arcs d'une **archivolte**.

BOURDIN, Jacques; FEUILLÂTRE, Maurice et SUROWKA, Stanislas, *Issoire, mémoire en images*, Tours, Sutton, 2003.

BOURDIN, Jacques, *Issoire, une petite ville, des hommes et des femmes, 1680-1830*, IEMC, 1998.

CANY, Georges, *Le baigneur et le touriste à La Bourboule*, Clermont-Ferrand, Delaunay, 1922, [rééd. 1930 et 1950].

CASO (de), Jacques, *David d'Angers : l'avenir de la mémoire*, Paris, Flammarion, 1988.

CHERVALIER, Jean, « Fontaines du Puy, anciennes et modernes », dans *Cahiers de la Haute-Loire*, 1968, p. 139 sqq.

COLLECTIF, *Préinventaire des monuments et richesses artistiques*, IV Lyon. Sous la direction de Jean Burdy. Département du Rhône, 1996.

COLLECTIF, *David d'Angers*, Paris, Hôtel de la Monnaie, juin-septembre 1966.

COLLECTIF, *La Bourboule, thermalisme et villégiature – Puy de Dôme*, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France/commission régionale Auvergne, 2000.

COLLECTIF, *Portraits et monuments de l'Ain : la sculpture de 1750 à 1950 dans les collections du musée de Brou*, Bourg-en-Bresse, Monastère royal de Brou, 2007.

D'AGOSTINO, Laurent, Château de Saint-Germain, rapport de fouille programmée annuelle, campagne 2015. Atelier d'archéologie alpine, décembre 2015.

DEBERGE, Yann; CABEZUELO, Ulysse Cabezuelo; CABANIS, Manon; FOUCRAS, Sylvain; GARCIA, Magali; GRUEL, Katherine; LOUGHTON, Matthew; BLONDEL, François et CAILLAT, Pierre, « L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 48/2009, mis en ligne le 26 février 2010, <http://journals.openedition.org/racf/1280>

DEBERGE, Yann; GUICHARD, Vincent; FEUGERE, M.; LEGUET, D. et TOURLONIAS, D. « Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie (1995-1999) », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 39, 2000, p. 83-111.

DEBERGE, Yann et PERTLWIESER, Thomas, *Les fortifications de l'oppidum de Gergovie. Bilan historiographique & nouvelles recherches (VI^e et V^e s. av. J.-C., I^{er} s. av. J.-C. et I^{er} s. ap. J.-C.)*, PUPB (collection Terra Mater, 1), 2019.

DU MESNIL (Révérend), Edmond,
Armorial historique de Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex, Valromey et Franc-Lyonnais, d'après les travaux de Guichenon, d'Hozier..., Lyon, Imprimerie A. Vingtrinier, 1872.

FOUCAULT, M. et GAILLARD, C. (dir.),
Entre terre et eau. Le monastère de l'Île-Barbe dans l'espace rhodanien au Moyen Âge et à l'époque médiévale. Journées d'étude, Lyon, 21-22 juin 2018, Bulletin d'études du centre d'études médiévales d'Auxerre/Bucema, à paraître en 2021.

GARDES, Gilbert,
La Cité industrielle de Rive-de-Gier. Azossi, Mémoire sculptée Association internationale, Lyon, 2009

GONZALEZ, P.-G.,
« Une façade remarquable des mosaïstes Gentil et Bourdet », *La Montagne*, 19 avril 2015.

GOSCINNY, René et UDERZO, Albert,
Le bouclier arverne, Paris, Dargaud 1968.

GRANDJEAN, Gilles et SCHERF, Guilhem,
Pierre Julien, sculpteur du roi, Le Puy-en-Velay, musée Crozatier, juin-octobre 2004.

GRAVELINE, Noël,
Il était une fois la Bourboule, Freeway, 2000.

HUMBERT, Jean-Marcel,
« La pharmacie "égyptienne" Léon Gros à Clermont-Ferrand : dissociation et dispersion d'un ensemble unique », *In Situ* [En ligne], 29 | 2016, mis en ligne le 12 juillet 2016, <http://journals.openedition.org/insitu/13231>

JOUBERT, Gérard,
Chroniques de l'abbaye des Chazes, Le Puy-en-Velay, G. Joubert, 1998.

JOURDAN, Geneviève,
Statue grandeur nature : Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné
<http://www.patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/statue-grandeur-nature-marie-de-rabutin-chantal-marquise-de-sevigne/ba9c5a9d-b811-487f-97e9-0f928a742f89>

KERSUZAN, Alain,
Châteaux et fortifications au Moyen Âge dans l'Ain des montagnes. Département de l'Ain, collection Patrimoine des Pays de l'Ain – n° 13, 2015.

LEFRANCOIS, Michèle,
Landowski, l'oeuvre sculptée, Grane, Créaphis éditions, 2009.

LEWUILLON, Serge,
Gergovie et le pays Arverne, Paris, Éditions du patrimoine, 2013.

LYON-CAEN, Jean-François,
« Téléphériques et architectures des gares », in Inventaire région Rhône-Alpes, département de la Haute-Savoie.

MALGOUVERNE, Alexandre et MELO, Alain,
Histoire du Pays de Gex – 1-Des origines à 1601, Gex, Intersections, 1986.

MAILLARD, Carole,
Halles de marchés, Auvergne, Bourbonnais, Velay, Polignac, Éditions du Roure, 2003.

MAROUFIN, Léa,
« La patrimonialisation de l'oppidum de Gergovie (La Roche-Blanche, Puy-de-Dôme) : construction symbolique d'un paysage culturel », *Les nouvelles de l'archéologie*, 153 /2018, p. 11-16.

MONTAUZAN, Camille Germain de,
Les aqueducs antiques de Lyon : étude comparée d'archéologie romaine. Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Édition originale par Ernest Leroux éditeur à Paris, 1908. BNF, Gallica.

MOULIN, Monique,
« Le thème de la statue équestre dans l'œuvre de François-Frédéric Lemot (1771-1827) », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, Paris, année 1975 [1976], p. 227-236.

PASCAL, André,
Pierre Julien, sculpteur (1731-1804) : sa vie, son œuvre, A. Fontemoing, 1904.

POUX, Mathieu,
Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise, Paris, Errance, 2012.

SCHNETZLER, Jacques,
Des Industries et des Hommes dans la région stéphanoise : étude de géographie humaine. 1975.

VERGNE-ROCHES, Patricia,
Viaduc de Garabit, Chef-d'Œuvre de Gustave Eiffel, Éditions La Vie du Rail, 2012.

VISSIERE, Laurent,
« Capitale malgré elle? Aigueperse au temps des Bourbon-Montpensier (1415-1505) », dans *Le duché de Bourbon des origines au connétable, actes du colloque de Moulins en 2000*, Moulins, 2001, p. 153-168.

Ouvrage publié par la

**Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle architecture et patrimoines
Conservation régionale des monuments historiques
(CRMH)**

Site de Clermont-Ferrand :
Hôtel de Chazerat
4, rue Blaise Pascal
63010 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Tél. 04 73 41 27 00

Site de Lyon :
Le Grenier d'Abondance
6, quai Saint Vincent
69283 LYON CEDEX 01
Tél. 04 72 00 44 00

Directeur de publication
Marc Drouet
*Directeur régional des affaires culturelles
d'Auvergne-Rhône-Alpes*

Direction générale de la collection
Jacques Porte
*Directeur régional adjoint,
Responsable du pôle architecture et patrimoines*

Directeur de la collection pour les monuments historiques
Frédéric Henriot
Conservateur régional des monuments historiques

Coordination éditoriale de la collection
Gilles Soubigou
*Conservateur du patrimoine,
Conseiller pour l'action culturelle patrimoniale*

Conception graphique et réalisation
trente et un
Contribution éditoriale
Alice Piton

Crédits photographiques et droits :
Claire Aubaret (DRAC/CRMH) : p. 14, 40, 58, 59, 60, 61, 100, 111,
112, 113, 114, 115, 127, 130.
Isabelle Baguelin (DRAC/CRMH) : p. 124.
Josiane Boulon (DRAC/CRMH) : couverture, p. 6, 10, 16, 18, 21,
27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 53, 54,
62, 69, 71, 76, 87, 88, 102, 103, 104, 105, 106, 117, 120, 121, 125,
129.
François Dumoulin (DRAC/SRA) : p. 19, 20, 22, 23, 24.
Denis Grandcler (CRAC/CRMH) : p. 9.
Catherine Guillot (DRAC/CRMH) : p. 78, 79, 80, 81, 82, 84,
85, 116.
Juliette Pozzo (DRAC/CRMH) : p. 35, 36, 37, 38, 39, 47, 48, 63,
64, 73, 74, 123 (en haut).
Claire Raflin (DRAC/CRMH) : p. 55, 56, 57, 91, 92, 93, 94, 95, 96,
97, 98, 99, 107, 108, 109, 110, 126.
Jacques Raflin : p. 75.
Gilles Soubigou (DRAC/CRMH) : p. 118, 123 (en bas).
Aurélien Vertu (DRAC/CRMH) : p. 25, 90 (en bas).
Archives municipales de Rive-de-Gier : p. 68 (en haut).
Hadès, Laurent d'Agostino : p. 17
Musée de la Mine de Saint-Étienne : p. 68 (en bas).
Ville de Valence, Éric Caillet : p. 89, 90 (en haut).
Michel Grapin : p. 67.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer
sur les presses de JF impression (France)
en juillet 2021



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Dépôt légal : juillet 2021
ISBN : 979-10-94145-12-8
ISSN : 2552-3813

